

RECUEIL
DE
L'ACADÉMIE
DES
JEUX FLORAUX

1957

PREMIÈRE PARTIE

SON HISTOIRE - SES BIENFAITEURS - SES MEMBRES - SES CONCOURS

LES JEUX FLORAUX

RÉSUMÉ HISTORIQUE

Les Jeux Floraux ont été fondés en 1323 par les Sept Troubadours de Toulouse.

Le célèbre manuscrit des Lois d'Amour, rédigé dans la première moitié du XIV^{ème} siècle, nous dit que le Collège du Gai Savoir eut pour but de maintenir le parler roman dans sa pureté primitive et de créer un code littéraire et poétique que tous les fervents de la belle Langue d'Oc pussent utilement consulter.

Au XVI^{ème} siècle, la Compagnie s'appela Collège de Rhétorique.

En 1694, la protection royale, sollicitée par l'académicien de Laloubère, le maire Daspe et le président de Maniban, lui fut accordée sous forme de Lettres patentes qui érigèrent les Jeux Floraux en Académie des Belles Lettres. La société prit alors le titre d'Académie des Jeux Floraux, qu'elle porte encore aujourd'hui.

De nouvelles Lettres patentes, octroyées par Louis XV en 1725 et l'édit de Compiègne de 1773, modifièrent l'organisation statutaire et confirmèrent les privilèges précédemment accordés par Louis XIV.

Les travaux, momentanément interrompus en 1790 par la tourmente révolutionnaire, reprirent en 1806, époque à laquelle un arrêté du Préfet de la Haute-Garonne, approuvé par le Ministre de l'Instruction publique, rétablit l'Académie sur les bases de l'édit de Compiègne.

Depuis plus de six cents ans qu'elle existe, la Compagnie des Jeux Floraux n'a jamais, sauf cette lacune, interrompu la tâche qu'elle s'était assignée au début. En 1895, remontant à ses plus anciennes traditions, elle a décidé d'inscrire dans son programme les œuvres en Langue d'Oc. Elle en a été récompensée par le concours empressé des poètes de toute la région occitane et par les remerciements que le maître Mistral a bien voulu lui adresser (1).

Les lieux de réunion des Jeux Floraux ont été: le Verger des Sept Troubadours, de la fondation à 1356, et l'Hôtel de Ville depuis cette dernière date jusqu'en 1881. Les séances se tinrent ensuite, un peu au hasard des circonstances, en des locaux différents, jusqu'à ce qu'enfin la libéralité de M. Ozenne permit à l'Académie de se fixer dans le bel hôtel d'Assézat. C'est là qu'ont lieu, depuis 1896, les assemblées publiques et privées.

La légende de Clémence Isaure, née vers la fin du XV^{ème} siècle, a grandement contribué à la popularité des Jeux Floraux pendant plus de trois cents ans. Réduite à son exacte valeur par les beaux travaux historiques de MM. Noulet, Chabaneau et Roschach, elle n'en subsiste pas moins à l'état de souvenir poétique et gracieux. C'est à ce titre que l'Eloge de Clémence Isaure est prononcé tous les ans, à la fête du 3 mai.

(1) Elle a été reconnue d'utilité publique par décret du 1er mars 1923.

BIENFAITEURS DE L'ACADÉMIE

Gabriel de VENDAGES DE MALAPEYRE (1624-1752), conseiller au Parlement de Toulouse, mainteneur: fondation du Lis d'argent.

Jean DE SOUBEIRAN DE SCOPON (1699-1751), avocat au Parlement de Toulouse, mainteneur: fondation de l'Eglantine d'or.

BOYER (1754-1853), avocat au Parlement de Toulouse, pair de France, président à la Cour de Cassation, mainteneur: fondation de la Primevère.

L-A. DE ROQUEMAUREL (1804-1878), capitaine de vaisseau, mainteneur: fondation de la Violette d'or.

Emile VAISSE-CIBIEL (1829-1884), avocat à la Cour de Toulouse, mainteneur: fondation de l'Eglantine d'argent.

Mme Louise DAVOUST D'ECKMUHL, marquise DE BLOCQUE-VILLE (1815-1892), maître es Jeux Floraux: fondation du Jasmin d'or.

Th. OZENNE (1815-1895), négociant, président de la Chambre de commerce et du Tribunal de commerce de Toulouse, mainteneur: fondation des Prix: de Vertu, fondation du Concours de langue d'oc, donation à la ville de Toulouse de l'hôtel d'Assézat et Clémence Isaure.

Camille PUJOL (décédé en 1885), négociant toulousain: fondation d'un prix littéraire annuel de 3.000 francs.

Pierre MAURY (1818-1892), négociant toulousain: fondation d'un prix littéraire de 2.000 francs tous les quatre ans.

Octave SAGE (1850-1908), négociant toulousain, et Mme SAGE, mère: fondation de Prix de Vertu de 3.000 francs tous les trois ans.

Mlle Louise VERDIER (décédée en 1910), de Toulouse: legs de 100.000 francs pour Prix de Vertu, secours et dots.

Stéphen LIEGEARD, maître ès Jeux Floraux (1830-1926) fondation du Laurier de vermeil.

Mme Marguerite BARRAT: fondation des prix de la Famille nombreuse et de la jeune Famille.

M. et Mme Henri ROUZAUD: fondation d'un prix littéraire régionaliste de 2.000 francs tous les quatre ans.

Clément DE LACROIX-BARRERA: fondation d'un prix quinquennal de 2.000 fr. destiné à encourager les écrivains et artistes méridionaux, plus spécialement roussillonnais et catalans.

Fabien ARTIGUE, vice-président de l'Ecole félibréenne des Pyrénées (décédé en 1924), a légué tous ses biens à l'Académie des Jeux Floraux, ce qui a permis la création de grands prix de vertu et de grands prix littéraires et la continuation de tous les concours de l'Académie, dont les fondations initiales étaient devenues insuffisantes à assurer le fonctionnement.

Jean ESPARBIE (décédé en 1943), a légué son immeuble à l'Académie des Jeux Floraux, ce qui a permis la création d'un prix indivisible de 100.000 francs. — L'Ecrivain, à décerner les années impaires, et d'un prix divisible de 150.000 francs, à décerner les années paires, en prix de vertu, au jugement de l'Académie.

Mme Frances CLABAUCH-THORNTON, professeur de français à l'Université de Stetson, Floride, U.S.A., don de 100.000 fr. pour un prix attribué à une œuvre concernant la littérature occitane.

Mme Albert MARFAN a fondé, en souvenir de son mari un prix de 20.000 francs décerné tous les deux ans (années de chiffre impair) à un ouvrage en prose française sur un sujet d'histoire ou de littérature méridionales.

Mme Jeanne MARVIG, maître ès Jeux Floraux (décédée en 1956) a fondé un prix de 10.000 francs décerné tous les deux ans (années de chiffre impair).

LISTE ACADÉMIQUE - ANNÉE 1957

MAINTENEURS DES JEUX FLORAUX

1919 - M. Jean-Joseph ROZES DE BROUSSE, maître ès Jeux Floraux (1906), avocat, félibre majoral, président de la société des Toulousains de Toulouse, membre de l'Académie des Arts, membre correspondant de l'Académie des Sciences, Lettres et Arts du Hainaut (Belgique), chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'Ordre des Palmes académiques, commandeur du Nichan-Iftikhar, doyen et bibliothécaire -archiviste de l'Académie, rue Lapeyrouse, 3.

1921 - M. Roger de VIVIE DE REGIE, avocat, rue Merlane, 5.

M. - Louis THERON DE MONTAUGE, lauréat de l'Académie Française, château de Gramont, Toulouse (Croix-Daurade).

1924 - M. le duc DE LEVIS-MIREPOIX, membre de l'Académie Française, officier de la Légion d'honneur, décoré de la Croix de guerre, Lérans (Ariège), et rue de Berri, 30, Paris (8e).

1926 - M. le comte D'ANTIN DE VAILLAC, président de l'Hospitalité de Notre-Dame de Salut, commandeur de St-Grégoire-le-Grand, au château de Latour, par Samatan (Gers).

1929 - M. Ambroise RENDU, ancien député de la Haute-Garonne, vice-président de la Société des Agriculteurs de France, secrétaire général de l'Union des Syndicats des Agriculteurs de France, décoré de la Croix de guerre, domaine des Vitarelles, par Plaisance-du-Touch (Haute-Garonne).

1930 - M. l'abbé Joseph SALVAT, chanoine honoraire de Carcassonne, félibre majoral, prieur honoraire des Pénitents blancs de Montpellier, membre associé de la Société des Arts et Sciences de Carcassonne, membre correspondant de l'Académie royale des Belles Lettres de Barcelone, doyen du Collège d'Occitanie, maître de conférences à l'Institut catholique de Toulouse, rue de la Fonderie, 31.

1932 - M. Théodore PUNTOUS, avocat à la Cour d'appel, ancien bâtonnier de l'Ordre, chevalier de la Légion d'honneur, décoré de la Croix de guerre, secrétaire perpétuel de l'Académie, rue Peyras, 13.

1937 - M. Norbert CASTERET, explorateur spéléologue, membre du Comité national de géodésie et de géophysique, vice-président de la Société spéléologique de France, membre de l'Académie de Province, chevalier de la Légion d'honneur, décoré de la Croix de guerre et de la Croix du combattant volontaire. grande médaille d'or de l'Académie des Sports et médaille d'or de l'Education physique, domaine de Murlon, à Saint-Gaudens (Haute-Garonne).

1939 - Mgr Bruno DE SOLAGES, protonotaire apostolique, recteur de l'Institut catholique de Toulouse, docteur honoris causa de l'Université de Montréal, chevalier de la Légion d'honneur, commandeur de l'Ordre des Palmes académiques, vice-président des semaines Sociales de France, rue de la Fonderie, 31.

M. Charles CAMICHEL, membre de l'Institut de France, professeur honoraire à la Faculté des Sciences et directeur honoraire de l'Institut électrotechnique de l'Université de Toulouse, commandeur de la Légion d'honneur, boulevard Riquet, 4, et à Cap-Dorat, par Lavaur (Tarn).

1940 - M. Joseph-Sébastien PONS professeur honoraire à la Faculté des Lettres de l'université de Toulouse, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'Ordre des Palmes académiques, Ille-sur-Têt (Pyrénées-Orientales).

1941 - M. TOUNY-LERYS (Marcel MARCHANDEAU) membre de l'Académie des Provinces Françaises et de la Société des Gens de Lettres, vice-président de la Société des Ecrivains de Province, président de la Société des Sciences, Arts et Belles Lettres du Tarn, président du Conseil d'administration du musée Maurice et Eugénie de Guérin du Cayla, administrateur du Musée Toulouse-Lautrec, officier de la Légion d'honneur, décoré de la Croix de guerre, Touny-les-Roses, à Gaillac (Tarn).

1942 - M. Jean LEBRAU, homme de lettres, membre de l'Académie Ronsard et de l'Académie des Lettres pyrénéennes officier de la Légion d'honneur, à Moux (Aude).

1943 - M. l'amiral ABRIAL, à Lacave, par Dourgne (Tarn).

M. Gabriel CAZALS DE FABEL, agrégé de l'Université, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'Instruction publique, rue Peyrolières, 3.

M. Marcel SENDRAIL, Professeur de Pathologie Générale et Médecine Expérimentale à la Faculté de Médecine de Toulouse, membre correspondant de l'Académie Nationale de Médecine, membre du Conseil Permanent d'Hygiène Sociale au Ministère de la Santé Publique, vice-président de la Société française d'Endocrinologie, ancien président de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles Lettres, président de la Société de Biologie de Toulouse, maire de Clermont-le-Fort, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'Ordre des Palmes académiques, chevalier de la Santé publique, officier du Mérite agricole, l'un des Censeurs de l'Académie, boulevard Lazare-Carnot, 26, et domaine de Campgrand, Clermont-le-Fort (Haute-Garonne).

1946 - M. Louis LACROIX, maître ès Jeux Floraux, auteur dramatique et critique d'art, lauréat de l'Académie Française, membre de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles Lettres de Toulouse, président d'honneur de l'Académie des Arts, rue Clémence Isaure, 1.

M. Pierre DE GORSSE, avocat à la Cour d'appel chargé de mission du ministère de l'Education Nationale, secrétaire perpétuel de l'Académie des Arts, ancien président de l'Académie de Législation, membre de l'Académie des Sciences, Inscriptions Belles Lettres, de l'Académie des Lettres pyrénéennes, et de la Société des Gens de Lettres, membre correspondant de l'Académie de Béarn et de l'Académie de Montpellier, conservateur du musée Julien Sacaze, officier de la Légion d'honneur,

décoré de la Croix de guerre, officier de l'Ordre des Palmes académiques et du Mérite touristique, chevalier du Mérite agricole de la Santé publique, et du Mérite social, secrétaire des Assemblées de l'Académie, rue de la Dalbade, 25, Le Laou d'Esbas, à Bagnères-de-Luchon, et boulevard Marbeau, 38, à Paris (16e).

1947 - M. Robert MESURET, inspecteur des Musées de Province, conservateur des Musées Saint-Raymond et Paul Dupuy, ancien président de l'Académie des Arts et des Amis de l'Art, membre de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles Lettres, membre correspondant de l'Académie de Bordeaux, membre de la Société française d'Archéologie et de la Société de l'histoire de l'Art français, Boulingrin, 4, et Santa-Maria, à Bagnères-de-Luchon.

1948 - M. l'amiral (général d'Armée) Raoul CASTEX, grand officier de la Légion d'honneur, Croix de guerre 1914-1918, ancien membre du Conseil supérieur de la Marine, ancien commandant de l'Ecole de Guerre navale et du centre des Hautes Etudes navales ancien directeur du collège des Hautes Etudes de Défense nationale, à Villeneuve-de-Rivière (Haute-Garonne).

M. Jean BOISTEL D'WELLES, ancien élève de l'Ecole Polytechnique, ingénieur en chef honoraire de la Compagnie P.-O.-Midi, ancien ingénieur en chef conseil de la Compagnie fermière des chemins de fer tunisiens, officier de la Légion d'honneur commandeur du Nichan-Ifikhar, commandeur de l'ordre de Léopold de Belgique et de l'ordre d'Isabelle la Catholique d'Espagne, l'un des Censeurs de l'Académie, rue de la Dalbade, 18.

M. le marquis D'ARAGON, ancien député des Hautes-Pyrénées à l'Assemblée Nationale, ancien député aux Assemblées Constituantes, maire de Saliès, décoré de la Médaille de la Résistance, Saliès, par Albi (Tarn) et le Haget, par Castelnau-Magnoac (Htes-Pyrénées).

1949 - M. Henri FAYOLLE, agent de change, dispensaire de l'Académie, chevalier de la Légion d'honneur rue des Tourneurs, 45, et Lardenne, route de Lombez, 199.

1950 - M. Jean GIROU, docteur en médecine, président du Conseil de l'Ordre des médecins de l'Aude, membre de l'Académie des Arts de Toulouse, membre de la Société des Gens de Lettres, officier de la Légion d'honneur et du Mérite touristique, rue du Palais, 12, à Carcassonne.

1951 - M. Albert VANDEL, membre de l'Institut de France professeur à la Faculté des Sciences de l'Université de Toulouse, directeur du Laboratoire souterrain du C.N.R.S. à Moulis (Ariège) et du Laboratoire biologique du lac d'Orédon (Hautes-Pyrénées, chevalier de la Légion d'honneur, rue Monié, 9.

M. le comte D'ADHEMAR, officier de la Légion d'honneur, décoré de la Croix de guerre, secrétaire adjoint des Assemblées de l'Académie, à Ravy, par Lavalette (Haute-Garonne).

1952 M. Jean SEGUY, professeur de langue et littérature méridionales et de philologie romane à la Faculté des Lettres de l'Université de Toulouse, directeur de l'Atlas linguistique de la Gascogne, chevalier de l'Ordre des Palmes académiques, rue Vélane, 16.

1953 M. le colonel comte D'AUDIBERT DE LUSSAN, commandeur de la Légion d'honneur, décoré des Croix de guerre 1914-1918 1939-1945, de la Médaille d'or de la Bravoure Militaire de Serbie et de la Croix de guerre yougoslave, grand officier du Ouissam-Alaouit, rue Lakanal, 7, et château de La Bancalié, Réalmont (Tarn).

1954 - M. Gaston CALBAIRAC, Premier Président à la Cour d'Appel de Bastia, chevalier de la Légion d'honneur, docteur en Droit, membre de l'Académie de Législation, 15, rue Antonin-Mercié, à Toulouse, et Le Bourg, à Castelnau-d'Estrétefond (Haute-Garonne).

M. Jean FONTANIE, agréé près le Tribunal de Commerce de Toulouse, chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre 1914-1918, membre de l'Académie de Législation, membre associé de l'Académie de Montauban, rue de Metz, 25, et Grand Selve, près Bouillac (Tarn-et-Garonne).

M. Marc LACOME D'ESTALENX (Jean-François d'Estalens), lauréat de l'Académie Française, chevalier de la Légion d'honneur, décoré de la Croix de guerre, au Houga (Gers), et rue de la Victoire, 16, à Tarbes.

1955 - M. Jean SERMET, chargé d'Enseignement de Géographie de l'Espagne et des Pays Hispaniques à la Faculté des Lettes de l'Université de Toulouse, chargé de mission au Cabinet du Préfet de la Haute-Garonne, ancien membre de l'École des Hautes Études Hispaniques à la Casa Velasquez, membre de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles Lettres, délégué français pour la Géographie au Conseil Permanent de l'Union Internationale d'Études Pyrénéennes, membre de la Commission Internationale de Limites des Pyrénées, membre d'honneur de la Société Espagnole d'Histoire Naturelle, chevalier de la Légion d'honneur, décoré de la Médaille de la Reconnaissance Française, officier de l'Ordre des Palmes académiques, chevalier du Mérite agricole, officier de l'ordre de l'Instruction publique du Portugal, rue Paul Bert, 7.

1956 - M. Odon DE LINGUA DE SAINT-BLANQUAT, archiviste paléographe, conservateur des Archives municipales de Toulouse, ancien élève de l'École française de Rome, Croix de guerre 1939-1945, Médaille de la Résistance, 22, rue Nazareth, et à Mauvers, par Verdun-sur-Garonne (Tarn-et-Garonne).

M. le PREFET, M. le MAIRE, académiciens nés. M. Maurice CAILLET, M. André CHAMSON, élus mainteneurs, n'ont pas encore été reçus.

MAITRES ÈS JEUX FLORAUX

1914 - Mme Marie BARRERE-AFFRE, officier d'Académie, à Tamelet, par Marrakech, et rue des Alliés, 4, Mogador (Maroc).

1921 - M. Henry BORDEAUX, membre de l'Académie Française, commandeur de la Légion d'honneur, chalet du Maupas, par Cognin (Savoie), et chaussée de la Muette, 8, à Paris (16^e).

1932 - M. l'abbé Jules CUBAYNES, félibre majoral, chanoine honoraire de la cathédrale de Cahors, Concots (Lot).

1935 - M. Albert PESTOUR, mestre en gai saber, Chante-Merle, par Coulounieix (Dordogne).

1936 - Mlle Suzanne MALARD, médaille d'argent de la Reconnaissance de la Croix-Rouge monégasque, villa Lamartine, Monte-Carlo (principauté de Monaco).

1938 - M. Georges LECOMTE, secrétaire perpétuel de l'Académie Française, président d'honneur de la Société des Gens de Lettres, membre d'honneur des Académies de Macon, de Clermont-Ferrand et de Versailles, membre du Conseil supérieur des Beaux Arts, Grand croix de la Légion d'honneur, grand officier ou commandeur de plusieurs ordres étrangers, rue du Ranelagh, 82, Paris (16^e).

1939 - M. Raymond ESCHOLIER, homme de lettres, conservateur honoraire des musées de la ville de Paris, grand prix de littérature de l'Académie Française, commandeur de la Légion d'honneur, décoré de la Médaille militaire et de la Croix de guerre, commandeur de l'ordre du Sauveur de Grèce, officier du Soleil Levant du Japon, à Malachite, par Mirepoix (Ariège).

1943 - M. Frédéric CAYROU, médecin-vétérinaire, capitaine-vétérinaire hors cadre, mestre en gai saber, sénateur de Tarn-et-Garonne, président de l'Escolo Carsinolo de Montauban, membre de l'Académie des Sciences, Arts et Belles Lettres de Montauban, membre de la Société Archéologique de Tarn-et-Garonne, officier de l'Ordre des Palmes académiques, chevalier du Mérite agricole, à Montpezat-du-Quercy (Tarn-et-Garonne).

1946 M. Emile HENRIOT, membre de l'Académie Française, commandeur de la Légion d'honneur, décoré de la Croix de guerre, président de l'Alliance Française, président honoraire de la Société des Gens de Lettres, rue Daubigny, 10, Paris (17^e).

1947 - M. Camille DE MONTERGON, chef d'escadrons en retraite, officier de la Légion d'honneur, décoré de la Croix de guerre 1914-1918, rue de Lyon, 35, à Brest.

1948 - Mme Isabelle SANDY, ancien membre du comité de la Société des Gens de Lettres, chevalier de la Légion d'honneur, à Saint-Martin-de-Caralp, près Foix (Ariège), et rue de l'Eglise, 53, à Malzeville (Meurthe-et-Moselle).

1949 - Mgr Jean-Léon-Olivier MAURAUULT, Protonotaire apostolique, prêtre de Saint-Sulpice, chapelain de l'Ordre de Malte, commandeur de l'Ordre du Saint-Sépulcre, officier de l'Ordre des Palmes académiques et chevalier de l'Ordre de l'Etoile Noire (France), compagnon de l'Ordre de St-Michel et St-Georges (Angleterre), commandeur de l'Ordre de Léopold II (Belgique), médaille Polonia Restituta, médaille Kornman de l'Académie Française, membre de la Société Royale du Canada, membre de la Société d'Archéologie et de Numismatique de Montréal, président de la Société Historique de Montréal, recteur de l'Université de Montréal, à Montréal (Canada).

1952 - M. Simin PALAY, félibre majoral, président-fondateur de l'Escolo Gastou Febus (Armagnac, Béarn, Bigorre et Landes), membre de l'Académie de Béarn, vice-président de l'Association régionaliste du Béarn et des contrées de l'Adour, conservateur du Musée béarnais du château de Pau, officier des Palmes académiques, 17, avenue de la Vallée-Heureuse, à Gélou, près Pau (Basses-Pyrénées).

M. Henri BUSSER, membre de l'Institut de France (Académie des Beaux Arts), correspondant associé de l'Académie Royale de Belgique, professeur honoraire au Conservatoire de Musique de Paris, conseiller technique de la Réunion des Théâtres Lyriques Nationaux, commandeur de la Légion d'honneur et de l'ordre de Léopold de Belgique, rue Eugène Delacroix, 5, Paris (16e).

1953 - Mlle Marie NOEL (Marie ROUGET), membre de l'Académie Ronsard, prix Hérédia, prix Barthou à l'Académie Française, chevalier de la Légion d'honneur, rue Milliaux, 27, à Auxerre.

M. Charles GRANDO, Secrétaire général A. Honoraire de la ville, Secrétaire Perpétuel de l'Académie du Genêt d'Or, Majoral et membre du bureau du Félibrige Membre ou Membre honoris causa de diverses Académies (lettres) de France et de l'étranger, correspondant de l'Institut d'Estudis Catalans (Barcelona), chevalier de la Légion d'honneur, chevalier du Mérite Social, officier de l'Ordre des Palmes académiques commandeur de l'Ordre de Chevalerie de Saint-Georges de Cappadoce, Commandeur, Officier ou Chevalier de divers ordres étrangers, rue des Augustins, 29, Perpignan (Pyr.-Or.).

1955 - M. Pierre BENOIT, membre de l'Académie Française, commandeur de la Légion d'honneur, 72, avenue Franklin-Roosevelt, Paris (8e), et Ciboure (Basses-Pyrénées).

1956 - M. Emile PELLETIER, préfet de la Seine, commandeur de la Légion d'honneur, décoré de la Croix de guerre et de la Médaille de la Résistance, ancien préfet de la Haute-Garonne et Inspecteur général pour l'Administration dans la Vème Région, Hôtel-de-Ville, Paris.

Mlle Marcelle JOIGNET, officier de l'ordre des Palmes académiques, membre de la Société des Gens de Lettres et de la Société des Auteurs Dramatiques, lauréate de l'Académie Française, rue des Guetteries, 3, à Tours.

M. Paul SENTENAC, homme de lettres, critique d'art, docteur en droit, sociétaire de la Société des Gens de Lettres de France, Prix de Poésie Alfred de Musset, sociétaire des Poètes Français, secrétaire général adjoint du Syndicat de la Presse Artistique Française, membre correspondant de l'Académie des Arts de Toulouse, membre d'honneur du Salon d'Automne membre d'honneur du Salon des Indépendants, officier de la Légion d'honneur, chevalier de l'Ordre des Palmes académiques, 9, rue René Bazin, Paris (16e).

1957 - M. l'abbé Sylvain TOULZE, mestre an Gai Saber, Trespoux, par Cahors (Lot).

M. Pablo CASALS, à Prades (Pyrénées-Orientales).

M. Pascal BONETTI, président de la Société des Poètes Français, 54 bis, rue Michel-Ange, Paris (XVIème).

PROGRAMME - RÉGLEMENT

I. — CONCOURS LITTÉRAIRES

Il faut distinguer essentiellement deux sortes de concours:

1° Celui des fleurs traditionnelles, réservé à des œuvres inédites et brèves

2° Celui des prix spéciaux en espèces (Artigue, Pujol, Maury, Rouzaud, Lacroix-Barrera et Marfan), réservés à des ouvrages.

Leurs conditions sont absolument différentes.

1° Concours des fleurs traditionnelles

A) Poésie française

L'Académie dispose pour 1958:

1° De huit prix annuels, savoir: une fleur d'or, l'Amarante, six fleurs d'argent: Violette, Souci, Eglantine, Lis, Primevère, Œillet et un Laurier de vermeil (prix Stéphen Liégeard), celui-ci réservé à la meilleure pièce présentée au concours.

Dans chaque période de six ans, l'Académie décerne successivement s'il y a lieu: l'Eglantine d'or (1958) à un ouvrage en prose, le Jasmin d'or (1960) fondation de la Marquise de Blocqueville, à un discours en prose sur un point de philosophie chrétienne; la Violette d'or (1962), fondation du commandant de Roquemaurel, à un poème de langue française.

L'Amarante est, en principe, destinée à l'Ode, la Violette d'argent au Poème, à l'Épître, au Discours en vers; le Souci à l'Églogue, à l'Idylle, à l'Élégie, à la Ballade; l'Eglantine d'argent au Sonnet, la Primevère à la Fable ou à l'Apologue; le Lis d'argent au Sonnet ou à l'Hymne en l'honneur de la Vierge.

(1) Ce programme est envoyé gratis et franco à toute personne qui en fait la demande, par lettre affranchie, à M. le Secrétaire perpétuel (Hôtel d'Assézat et Clémence Isaure, à Toulouse).

L'Académie se réserve le choix des genres auxquels seront attribués le Laurier, grand prix de l'année, et l'Œillet prix d'encouragement.

Dans tous les genres poétiques des concours, le sujet est laissé au choix des auteurs.

Date du concours

Ce concours est ouvert, chaque année, du 1er au 31 décembre 16h. 30, de l'année précédant celle du concours, terme de rigueur, après lequel, pour quelque motif que ce soit, aucun ouvrage ne sera plus reçu.

Mode d'envoi

Les auteurs feront déposer, par une personne domiciliée à Toulouse, trois copies (manuscrites ou dactylographiées) de chaque ouvrage au secrétariat de l'Académie des Jeux Floraux Hôtel d'Assézat et Clémence Isaure, à Toulouse, tous les jours sauf le samedi, le dimanche et le 25 décembre, de dix heures à midi, pendant la période indiquée ci-dessus. Ces trois copies sont nécessaires pour le premier examen, qui se fait à la fois et séparément dans trois bureaux.

Plusieurs ouvrages du même auteur ne doivent pas être présentes collectivement sous forme de recueil ou en fascicule, mais rien n'empêche qu'ils soient remis en même temps et par la même personne. Il est interdit d'y joindre aucun bilet, même cacheté, qui contiendrait le nom de l'auteur ce nom sera demandé

au correspondant dans le cas où l'ouvrage aurait mérité d'être imprimé au Recueil ou mentionné dans le Rapport.

Chaque exemplaire doit porter, avec le titre de la pièce, une épigraphe qui sera reproduite sur le registre du Concours où sont inscrits les nom et adresse du correspondant. Les ouvrages transmis directement à l'Académie, soit par la poste, soit par toute voie autre que celle qui vient d'être indiquée, ne seront pas acceptés.

Quand un ouvrage, sous un titre général, comprend plusieurs parties avec des sous-titres différents ou des numéros d'ordre I, II, III, etc..., l'auteur ne doit pas mélanger les genres... par exemple: des sonnets avec des pièces, des poèmes avec des odes, etc...

Les fonctionnaires publics, les membres du Clergé, de l'Université et du Barreau, les notaires, les négociants et les libraires résidant à Toulouse ont l'obligeance de remettre au

Secrétariat de l'Académie les ouvrages qui leur sont adressés sans frais, soit de la ville, soit du dehors. Dans aucun cas, les membres de l'Académie ne peuvent servir de correspondants.

B) Poésie occitane (Prix Ozenne, Artigue et Thornton)

Depuis 1895, des Fleurs, identiques à celles qui sont accordées annuellement aux poésies françaises, sont décernées à des poésies détachées, écrites en langue d'Oc, suivant ses divers dialectes (Languedoc, Roussillon, Provence, Aquitaine).

De plus, des prix en espèces pourront être accordés à des ouvrages en vers, soit inédits, soit publiés, pourvu, dans ce dernier cas que la publication ne remonte pas au-delà de l'année qui précède celle du concours. Il faut aussi qu'ils n'aient pas été couronnés ou mentionnés par d'autres Académies ou Sociétés littéraires.

Les auteurs sont instamment priés de mettre la traduction française en regard des pièces qu'ils présentent, afin de faire bien comprendre et apprécier la valeur des mots particuliers à certains dialectes ou susceptibles de diverses interprétations. L'Académie se réserve le droit de ne point examiner les œuvres qui ne seraient pas accompagnées d'une traduction en français, autant que possible littéraire et précise.

Les auteurs devront rigoureusement se conformer, en ce qui concerne leurs poésies détachées, à toutes les règles générales du concours des Fleurs, sans exception.

PRIX FRANCES CLABAUCH-THORNTON

Un prix de 10.000 francs sera décerné tous les trois ans, à partir de 1958 à un ouvrage concernant la littérature occitane, rédigé en occitan, français ou anglais.

Conditions du concours: Envoi de trois exemplaires imprimés ou de deux dactylographiés. Les ouvrages imprimés devront avoir paru dans les trois ans qui précèdent l'attribution du prix et n'avoir obtenu aucune récompense académique.

Date du concours

Ce concours est ouvert, comme le Concours de Langue française (Fleurs), du 1er au 31 décembre de l'année précédant celle du concours, à 16 h. 30, terme de rigueur, après lequel aucune pièce ne sera reçue, quel que soit le motif du retard.

Mode d'envoi

Les ouvrages inédits seront déposés dans les conditions indiquées plus haut pour le Concours de langue française.

Les ouvrages imprimés peuvent être envoyés directement par l'auteur, les frais de port demeurant à sa charge.

Ils doivent être déposés en cinq exemplaires.

C) Remarques générales sur les concours des fleurs

- a) Aucune pièce de vers ne devra en contenir plus de deux cents. Pour les études ou discours en prose, ils ne devront jamais excéder 60 pages du Recueil.
- b) Les pièces affectant la forme dramatique ne sont pas admises à concourir.
- c) Le prix ne serait pas délivré à l'auteur qui le réclamerait sous un nom supposé, ou qui publierait son œuvre, jusqu'alors inédite, avant la séance solennelle.
- d) Les auteurs des pièces qui ont obtenu d'être insérées dans le Recueil ne peuvent, avant l'impression, faire à leurs ouvrages d'autres changements que ceux qui leur seront indiqués au nom de l'Académie.
- e) En accordant une distinction, l'Académie se réserve toujours le droit de modifier le titre de l'ouvrage qui l'obtient et de déterminer le genre dans lequel cet ouvrage doit concourir. Les auteurs qui refuseraient d'accepter sa décision renonceraient à toute récompense; il en serait de même de ceux qui ne voudraient pas consentir aux suppressions ou corrections demandées.
- f) L'Académie a le droit de faire imprimer dans son Recueil, en totalité ou en partie, les pièces présentées au Concours. L'auteur qui n'obtient pas de prix peut seulement demander que son nom ne soit pas imprimé au Recueil. Cette demande doit être formulée avant le 15 avril.
- g) L'échange d'une Fleur contre une somme d'argent ne constitue pas un droit pour les lauréats: en pareil cas, l'Académie se réserve de statuer.
- h) On ne pourra plus concourir dans un même genre de composition après y avoir obtenu trois fois, soit comme Prix de l'année, soit comme Prix réservé, la Fleur assignée à ce genre. Il en est de même du Laurier. On donne le nom de Prix réservé à une Fleur qui, n'ayant point été adjudgée comme prix du genre dans un concours, a été mise en réserve pour accroître, lors des Concours ultérieurs, le nombre des Fleurs à distribuer. Un ouvrage qui n'a pas remporté le Prix de l'année peut obtenir soit la Fleur réservée de son genre, soit la Fleur réservée d'un genre différent, pourvu que celle-ci soit d'une moindre valeur.
- i) Un exemplaire de chaque ouvrage est conservé dans les archives.

Un autre exemplaire des ouvrages présentés pourra être rendu à son auteur, s'il en fait la demande, l'année même du concours, dans les trois mois qui s'écoulent à partir du 3 mai

LETTRES DE MAITRISE ÈS JEUX

Le lauréat qui aura obtenu, comme Prix d'année ou comme Prix réservé du genre, trois Fleurs, dont une au moins soit l'Amarante, pourra demander à l'Académie des lettres de Maître ès Jeux Floraux. Ces lettres donnent le droit d'assister et d'opiner, avec les Mainteneurs, aux Assemblées publiques et particulières concernant le jugement des ouvrages, l'adjudication et la distribution des prix. La même faculté appartient aux lauréats du Discours qui auraient obtenu trois Eglantines d'or. Aux termes d'une récente décision de l'Académie, deux Violettes d'argent, prix du genre, ou trois Lauriers sont considérés comme l'équivalent d'une Fleur d'or, le nombre de Fleurs nécessaires aux lauréats pour pouvoir prétendre aux lettres de Maîtrise sera calculé en conséquence.

Les Rappels n'entrent pas en ligne de compte pour l'obtention des lettres de Maîtrise.

2° CONCOURS SPECIAUX

A) Grands prix Fabien Artigue

Tous les deux ans, l'Académie met au concours les prix suivants:

I. Un prix indivisible de 10.000 francs, attribué, s'il y a lieu à un volume imprimé, ou à un recueil, manuscrit ou dactylographié, de poésie. Les œuvres de forme dramatique ne seront pas admises à ce concours. Les ouvrages présentés devront n'avoir été ni récompensés, ni mentionnés par aucune autre académie ou société littéraire.

Tous les six ans, ce prix sera réservé à la langue d'Oc. Date du prochain concours Fabien Artigue de poésie en occitan: 1958.

II. Un prix indivisible de 5.000 francs attribué, s'il y a lieu, à un volume imprimé, ou à un recueil, manuscrit ou dactylographié, en prose, d'ordre essentiellement littéraire, intéressant la région méridionale. Prochaine attribution du prix (prose française) en 1959.

Les auteurs, qui auront envoyé des œuvres dignes d'intérêt et satisfaisant aux conditions ci-dessus, pourront bénéficier d'une somme de valeur égale ou inférieure, répartie entre les plus méritants, sous le titre de prix d'Académie. Les ouvrages présentés doivent n'avoir été ni récompensés, ni mentionnés par aucune autre académie ou société littéraire.

Tous les six ans, ce prix sera réservé à la langue d'Oc, étant précisé qu'il pourra être accordé à des ouvrages de prose ou même à des études en français (histoire, critique, philologie, folklore) se rapportant à la langue d'Oc. Ce sera le cas en 1961.

B) Prix Pujol

Chaque année, une somme de 3.000 francs (fondation de M. Camille Pujol) sera employée à récompenser un ouvrage sur Toulouse, sa région ou son histoire. Ces travaux, qui doivent tous être signés du nom de leur auteur pourront être, soit inédits, soit publiés, pourvu, dans ce dernier cas, que la publication ne remonte pas au-delà des deux années précédentes (comptées à partir du 1er mai), c'est-à-dire au-delà du 1er mai 1957 pour le concours de 1958. Il faut aussi qu'ils n'aient pas été couronnés ou mentionnés par d'autres académies ou sociétés littéraires.

Tous les quatre ans, le prix Pujol est réservé à la langue d'Oc la poésie alternant avec la prose.

1958.— Poème en langue d'Oc sur un sujet laissé au choix des auteurs, mais ayant trait à la région toulousaine ou à son histoire.

C) Prix Maury

Tous les quatre ans, un prix de 2.000 francs (fondation de M. Maury) est décerné à un ouvrage en prose imprimé, dactylographié ou manuscrit, sur un sujet d'intérêt public laissé au choix des auteurs. Ce prix est réservé aux auteurs nés à Toulouse, qui doivent le justifier en envoyant leur bulletin de naissance.

Les ouvrages pour le Prix Maury pourront être, soit inédits soit publiés dans les mêmes conditions que pour le Concours Pujol.

Prochaine attribution du prix: 1958.

D) Prix Henri Rouzaud

Tous les quatre ans, un prix de 2.000 francs (fondation de M. et Mme Rouzaud, en mémoire de leur fils, lauréat de l'Académie) est décerné à un ouvrage d'intérêt régionaliste, imprimé ou manuscrit.

Prochaine attribution du prix: 1959.

E) Prix Clément de Lacroix-Barrera

Tous les cinq ans, un prix de 2.000 francs (fondation de M. Clément de Lacroix-Barrera) est réservé à un méridional, de préférence catalan du Roussillon ou de la Catalogne espagnole (poète, historien, romancier, artiste) dont l'œuvre se sera inspirée de la race, des traditions, des coutumes de son pays.

Prochaine attribution du prix: 1960.

Date des concours spéciaux

Les Concours Fabien Artigue, ainsi que le Concours Pujol, sont toujours irrévocablement clos le 31 décembre de l'année précédant celle de l'attribution du prix, à 17 heures 15. Passé ce terme, aucun ouvrage ne sera reçu, quel que soit le motif du retard.

Mode d'envoi

Les ouvrages présentés en 1958 pourront être déposés par les auteurs au Secrétariat de l'Académie (hôtel d'Assézat et Clémence Isaure, à Toulouse) ou bien être envoyés par eux directement et franco. Dans les deux cas, ils indiqueront exactement leur adresse.

Aucune longueur n'est fixée pour les travaux de ces Concours.

Les ouvrages manuscrits ou dactylographiés (concours Artigue de prose française) devront être déposés en cinq exemplaires.

Les ouvrages manuscrits ou dactylographiés (Concours Pujol) devront être déposés en trois exemplaires, dont un seul reste la propriété de l'Académie; les autres pourront être restitués aux auteurs dans les trois mois qui s'écoulent à partir du 3 mai de l'année même du concours.

Les ouvrages imprimés (concours Artigue, Pujol) devront être déposés en cinq exemplaires, qui ne seront pas restitués.

Remarque générales sur les concours littéraires

A) Cas général d'exclusion

Un ouvrage qui n'est pas d'une écriture aisée à lire ou qui est présenté sur papier de trop petit format, peut être exclu de tous les concours. Il en sera de même de celui pour lequel son auteur aura sollicité ou fait solliciter.

Tout ouvrage qui attaquerait la Religion ou le Gouvernement, qui blesserait les mœurs ou les bienséances, est rejeté du Concours. L'Académie exclut aussi la satire, les œuvres en style marotique ou qui affecteraient les formes du genre burlesque.

Elle proscrit également: les traductions, les imitations, les plagiats, les pièces déjà couronnées ou mentionnées, soit aux Jeux Floraux, soit à d'autres Académies ou Sociétés littéraires ou précédemment publiées et les ouvrages imprimés, dactylographiés ou manuscrits déjà récompensés ou mentionnés par d'autres Académies ou sociétés littéraires.

L'attribution d'une récompense à un ouvrage présenté en violation de ces dernières dispositions ou dont l'auteur aurait commis quelque incorrection pouvant être considérée comme offensante pour l'Académie sera annulée de plein droit et cette récompense ne sera pas délivrée si la fraude ou l'incorrection est découverte avant sa remise à la séance solennelle. De plus et aussi dans le cas où cette

fraude ou cette incorrection serait connue après la distribution des prix, l'Académie se réserve le droit d'exclure temporairement ou définitivement son auteur de ses concours.

Les ouvrages d'auteurs décédés ne sont pas admis à concourir.

B) Récompenses

Après l'adjudication des récompenses, avis sera donné aux intéressés assez tôt pour qu'ils puissent assister aux séances publiques.

Les lauréats absents pourront se faire représenter par une personne domiciliée à Toulouse et munie d'une procuration dans laquelle ils se déclareront auteurs des ouvrages couronnés. Les Prix seront réclamés en leur nom.

Sinon, ils leur seront envoyés.

Tous les prix des divers Concours sont susceptibles d'être réservés et reportés aux années suivantes.

II — PRIX DE VERTU

Conditions générales du concours

a) Les demandes de participation à l'un des concours pour les prix de vertu devront être formulées, non par les intéressés, mais par une personne honorable les connaissant et de leur voisinage: curé, maire, juge de paix ou notable de leur pays ou de leur quartier.

La demande sera établie sous forme de lettre ou, mieux, de mémoire détaillé de l'action ou des actions vertueuses, appuyé de pièces probantes, de certificats authentiques délivrés et signés, par des autorités locales ou des personnes notables, telle que maire de la commune, curé de la paroisse, juge de paix du canton ou autres particulièrement estimées et, s'il se peut, connues des membres de l'Académie.

Aucune demande faite directement par les intéressés ne sera examinée.

b) La demande devra, notamment, indiquer les nom, prénoms, lieu de naissance, âge de la personne présentée, l'époque et le lieu où s'est accomplie l'action vertueuse, la durée de cette action et, si c'est le cas, les noms, le domicile, la résidence actuelle des personnes qui ont bénéficié des actes accomplis.

Pour les prix Artigue, le dossier devra, en outre, contenir, avec pièces sérieuses ou officielles à l'appui:
1° la durée de l'occupation familiale du même domaine ou la durée de l'exercice familial de la même profession pour les artisans;

2° l'âge et le nom du père et de la mère (si elle est vivante);

3° le nombre, l'âge et le nom des enfants vivants et des enfants décédés;

4° le nombre, l'âge et le nom des enfants travaillant avec leur père ou exerçant la même profession que lui;

5° le nombre et le nom des enfants exerçant la même profession que le père mais hors de son foyer;

6° les noms des enfants mariés, la profession qu'ils exercent et le lieu où ils l'exercent, le nombre et l'âge de leurs enfants. On devra indiquer, en plus, s'il y a de vieux parents à la charge du candidat et vivant avec lui, leur position dans la famille, leur âge, s'ils sont infirmes ou encore valides et travaillant, etc...

c) Les lauréats des prix Artigue, agriculteurs ou artisans, ne pourront pas de nouveau participer à ce concours.

Les bénéficiaires des prix Ozanne, Verdier, Sage et Barrat ne pourront se représenter au concours avant cinq ans, révolus, même pour un prix autre que celui qu'ils ont obtenu.

d) Tous les dossiers devront être parvenus, franco de port, au Secrétariat de l'Académie des Jeux Floraux, le 31 décembre de l'année précédente celle de l'attribution du prix, à 16 h. 30.

Les noms des bénéficiaires des prix Sage et Verdier ne seront pas publiés.

e) Tout prix de vertu ou autre non réclamé ou dont les conditions ne seront pas réalisées au 31 décembre de l'année où il aura été accordé sera caduc et le montant rentrera dans les fonds libres de l'Académie.

A) Grands prix Fabien Artigue

Tous les deux ans, l'Académie met au Concours les prix suivants:

I. Un prix indivisible de 10.000 francs, attribué, s'il y a lieu, à une famille d'agriculteurs:

1° Résidant depuis 40 ans au moins sur le même domaine;

2° Ayant au moins cinq enfants légitimes, dont trois au moins, majeurs, sont demeurés agriculteurs ou ont épousé des cultivateurs;

3° et ayant conservé notoirement le culte des vertus familiales qui sont la force de l'âme paysanne.

Prochaine attribution de ce prix: 1958.

II. Un prix indivisible de 10.000 francs, attribué, s'il y a lieu, à une famille d'artisans ou d'ouvriers:

1° dont le chef de famille doit être attaché à la même profession depuis 40 ans au moins;

2° ayant au moins cinq enfants légitimes, dont trois au moins, majeurs, sont eux-mêmes artisans ou ouvriers, ou ont épousé des artisans ou ouvriers;

3° et ayant conservé notoirement le culte des vertus familiales et professionnelles.

Pour ces deux prix, les concurrents devront appartenir à l'un des départements qui suivent:

Haute-Garonne, Ariège Aude, Tarn, Tarn-et-Garonne, Gers Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Orientales, Hérault, Aveyron, Lot, Lot-et-Garonne, Landes, Basses-Pyrénées et Dordogne.

Prochaine attribution de ce prix: 1959.

B) Prix Ozenne

L'Académie distribue tous les trois ans, à partir de 1955, des Prix de Vertu et de Mérite, pour une somme de dix mille francs, qui pourra être fractionnée et répartie de la façon que la Compagnie aura jugée convenable.

a) L'action ou la série d'actes à récompenser devra s'être prolongée pendant au moins une partie des deux années qui auront précédé celle du concours.

b) Les prix dont il s'agit ne seront attribués qu'à des personnes sans fortune.

c) Pourront prendre part à ce concours les personnes de l'un ou de l'autre sexe qui auront accompli les actes à récompenser dans le département de la Haute-Garonne ou dans l'un des six départements limitrophes: Tarn, Tarn-et-Garonne, Aude, Ariège, Gers, Hautes-Pyrénées.

d) Les actes méritoires accomplis hors des départements dont il s'agit, ne pourront être récompensés que dans le cas où leurs auteurs avaient dans les dits départements leur domicile, ou leur résidence ordinaire, au moment des actes proposés au Jugement de l'Académie.

C) Prix Verdier

Tous les trois ans, l'Académie décerne, conformément au legs de Mlle Louise Verdier, une somme de 3.000 francs, à répartir entre des personnes malades, pauvres ou chargées d'enfants et domiciliées dans le département de la Haute-Garonne.

Prochaine attribution de ce prix: 1958.

D) Prix Sage

Tous les trois ans, l'Académie décerne, conformément au legs de M. Octave Sage et Mme Sage mère, une somme de 3.000 frs destinée à récompenser des familles méritantes, domiciliées dans la Haute-Garonne.

Prochaine attribution de ce prix: 1960.

E) Prix Barrat (fondations de Mme Marguerite Barrat)

Tous les cinq ans, ce prix (5.000 fr.) sera attribué alternativement à une famille nombreuse ou à une jeune famille, les personnes appelées à recevoir ce prix devant être unies en légitime mariage et habiter la Haute-Garonne.

1° Prix de la famille nombreuse

Attribué à la famille jugée la plus méritante tant en raison du nombre de ses enfants et de ses charges que de sa moralité.

Prochaine attribution du prix: 1965.

2° Prix de la jeune famille

Attribué à une jeune famille catholique, ayant cinq enfants vivants et bien portants, avant l'âge de trente-cinq ans.

Prochaine attribution du prix: 1960.

III. — FONDATION ESPARBIE

1° L'Ecrivain. Tous les deux ans (les années de chiffre impair), une somme de 100.000 francs, indivisible, sera attribuée à un écrivain vivant, ayant de préférence des attaches méridionales, qui se recommandera par son œuvre, sa situation, la dignité de sa vie.

2° Sera décernée (années paires) une somme de 150.000 francs, divisible, en prix de vertu, au jugement de l'Académie.

Les candidats à ces prix seront invités à établir des dossiers de demande comportant tous les renseignements nécessaires et à adresser au secrétariat de l'Académie, hôtel d'Assézat et Clémence Isaure, place d'Assézat, à Toulouse, leurs dossiers entre le 1er et le 31 décembre de l'année qui précède l'attribution des prix.

IV. — PRIX ALBERT MARFAN

Un prix de 20.000 francs sera décerné tous les deux ans (année de chiffre impair) à un ouvrage en prose française sur un sujet d'histoire ou de littérature méridionales.

Conditions du concours: envoi de 3 exemplaires imprimés ou de 2 dactylographiés. Les ouvrages imprimés devront avoir paru dans les trois ans qui précèdent l'attribution du prix, et n'avoir obtenu aucune récompense académique.

V. — PRIX JEANNE MARVIG

L'Académie décerne tous les deux ans un prix indivisible de 10.000 francs, attribué à une œuvre de poésie française, volume ou recueil, imprimée ou dactylographiée. Les ouvrages présentés au concours ne devront avoir fait l'objet d'aucune autre récompense académique. La date du premier concours est fixée en 1959, afin que ce prix puisse alterner dans les années impaires avec le prix de poésie Fabien Artigue décerné les années paires.

Observations

L'Académie, en raison des circonstances économiques, se réserve le droit de réduire tous les prix en espèces indiqués ci-dessus ou leur valeur.

En raison de l'augmentation considérable des frais de transport et de poste, tous les envois des candidats aux concours, exception faite pour les Prix de Vertu, devront être accompagnés d'un mandat-poste de 100 francs à l'adresse du Secrétaire de l'Académie des Jeux Floraux, hôtel et place d'Assézat, à Toulouse.

En ce qui concerne les pièces déposées par correspondants pour le concours des fleurs traditionnelles (français et occitan), le versement d'une somme de 100 francs doit être effectué par le correspondant au Secrétariat de l'Académie, lors de la remise des ouvrages (1).

Ces conditions sont impératives.

Toute personne qui prend part aux concours s'oblige à accepter toutes les décisions de l'Académie quelles qu'elles soient et à renoncer à tout recours de quelque nature qu'il soit.

(1) Tout concurrent est instamment prié de n'utiliser, pour l'envoi de la somme de 100 francs, soit directement au Secrétariat de l'Académie, soit au correspondant choisi, que le mandat poste sous enveloppe affranchie. Tout autre mode d'envoi: mandat-carte, mandat chèque postal, chèque sur une banque, etc..., etc..., ne sera pas admis.

DEUXIÈME PARTIE

CONCOURS DE 1957

PALMARÈS DES OUVRAGES COURONNÉS DANS LES CONCOURS LITTÉRAIRES

I

CONCOURS LITTÉRAIRES

1° Le Prix Esparbié: — L'Ecrivain — indivisible de 100.000 frs a été décerné à M. Gustave Thibon, à Saint-Marcel-d'Ardèche (Ardèche).

Le Grand prix de prose Fabien Artigue, indivisible de 5.000 francs, a été décerné à M. de Bernard à Larrazet (Tarn-et-Garonne, pour son ouvrage sur: L'Abbé Pierre Tournier 1652-1742.

2° Concours des fleurs.

A) Poésie Française:

L'Académie avait reçu: 9 Odes, 60 Poèmes, 25 Discours en vers, 4 Eglogues. 31 Elégies, 14 Ballades, 22 Fables, 17 Sonnets à la Vierge, 158 Sonnets libres, 204 Pièces diverses, soit 557 ouvrages en vers.

Les œuvres suivantes ont été couronnées:

Le Voyageur, poème qui a obtenu le Laurier de vermeil, grand prix de l'année, par Mlle Marthe-Claire Fleury, à Paris.

Appels, pièce qui a obtenu un Souci, par Mme Pascale Olivier, à Châteanneuf-sur-Loire (Loiret).

Le Pays, poème qui a obtenu un rappel de Primevère, par M. Charles Dhers, à Albi.

Les Vanités, sonnet libre, qui a obtenu l'Eglantine d'argent, prix du genre par la Marquise Frances de Dalmatie, à Paris.

Survivance, sonnet libre, qui a obtenu un rappel de Primevère, par M. Edouard Estienny, à Toulouse.

Soleil couché, pièce qui a obtenu une Violette d'argent, par M. Paul Bouges, à Montpellier.

B) Poésie Occitane

Cinquante ouvrages ont pris part à ce concours.

Les Fleurs suivantes ont été décernées:

Une Eglantine à M. Robert Marty, à Montpellier, pour sa pièce: Missio.

Un Œillet à Mme Yolande Cèbe, à Lisle-sur-Sorgue (Vaucluse), pour deux sonnets à la Vierge: Nosto e Damo de Lumiero.

Un rappel de Primevère à Mme Raymonde Tricoire, à Dun (Ariège). pour sa pièce: Relhèus.

Un rappel de Primevère à Mme Chanot-Bullier, à Marseille, pour son poème: Figuro de pro.

3° Prix Albert Marfan (prose).

Le prix (20.000 francs) a été décerné à M. Pierre Saliés, à Toulouse, pour son livre: Sainte Marie des Anges, Eglise des Récollets, dite Eglise du Calvaire et le Faubourg Saint-Michel, du XVème siècle à nos jours.

4° Prix Pujol (prose).

Le prix de 3.000 francs a été décerné à M. Pierre Espil, à Hasparren (Basses-Pyrénées), pour son livre: L'Hirondelle de Dieu ou la vie de Sainte Jeanne-Elisabeth Bichier des Ages.

II. — PRIX DE VERTU

Le prix de 20.000 francs a été attribué à Mlle Marie-Rose Canut, à Toulouse.
Un prix de 16.000 francs, à Mlle Jeannie Seube, à Toulouse.

TROISIÈME PARTIE

OUVRAGES COURONNÉS

MENTIONNÉS

ou

DISTINGUÉS DANS LES CONCOURS

DE 1957

LE VOYAGEUR

Poème qui a obtenu le laurier de vermeil

Grand prix de l'année
par Mademoiselle Marthe-Claire Fleury à Paris

Voyageur attardé qu'enserme la forêt,
Parmi les entrelacs du givre à ma fenêtre
Tu cherches le foyer dont la chaleur pénètre
Et le fanal conduit. Nul point d'or n'apparaît.

Je n'ai pas remonté la mèche de la lampe,
J'ai laissé consumer jusqu'au dernier tison.
N'attends rien du repos glacé de la maison:
La cendre est gris d'argent dans l'âtre et sur ma tempe.

Ici j'atteins au but de mon renoncement.
N'insiste pas. Mieux vaut la route et ses ornières.
Ton pas résonnera plus joyeux sur les pierres
Qu'aux voûtes sans écho de mon palais dormant.

Tu m'écoutes... Hélas! ce que je veux, le sais-je?
Tu franchis le fossé, tu forces les verrous,
Tu drapes le velours des rideaux... Il fait doux.
As-tu cueilli pour moi la fleur de perce-neige?

Consciente à demi, je regarde à ton doigt
L'anneau que je croyais perdu des fiançailles.
Est-ce lui, scintillant par l'ombre des broussailles,
Qui t'a montré mon seuil et guidé sous mon toit?

Tu souris, incliné sur les chenets de cuivre,
D'un geste du soufflet tu réchauffes le bois.
Quel fantôme a vécu naguère en ces murs froids?
Quelle femme aujourd'hui se lève pour te suivre?

APPELS

Pièce qui a obtenu un Souci

Par Madame Pascale Olivier à Chateauneuf-sur-Loire

Faut-il conquérir de plus hautes solitudes y tenir tête au vent comme un fauve aux abois, faut-il chercher encore au delà, au delà, un silence peuplé de rumeurs inconnues? faut-il fuir ou poursuivre, attaquer ou défendre, faut-il n'être que force active et mouvement ou patiente attente aux frontières de vie?

Quand monte, avec le grondement des hautes eaux, un chant de grive issu de la brume et du songe, quand un grand arbre pur encore ivre d'aurore étire aux quatre vents son geste triomphant, quand un oiseau féroce et tendre aux minces ailes se perd comme une étoile aux vapeurs d'horizon quand le vent d'autrefois vient siffler aux oreilles comme un vol de colverts à la passée du soir, faut-il partir avec la vie pour tout bagage, et pour tout compagnon cette ombre sous nos pieds? faut-il partir pour ces plus hautes solitudes, ces causses dépouillés de terrestre désir où le vent de l'Esprit clame au-dessus des nues?

... Ombre d'ombres battues de nuit en lourdes vagues vous cachez le pays aride et trop secret où pas à pas il faut errer à l'aventure...

Tombes d'une eau dormante et sourde et souterraine où dort l'éternité de la nuit à la nuit c'est ici qu'il faut croire au miracle impossible, qu'il faut en appeler à la plus simple vie, c'est ici qu'il faut inventer un chant de source ou peut-être un murmure de feuille au soleil, ici que va jaillir, colonne après colonne, cette haute futaie vivant au souvenir où chaque arbre décoche un trait lisse d'aurore, ici qu'une montagne en longue courbe ailée inscrira sur la stricte ligne d'horizon le message secret des joies inconsolées, ici qu'un long murmure d'essaim en liesse un parfum d'ajoncs mûrs dispersé dans le vent, un cri d'oiseau perçant une rumeur d'averse feront naître un matin de merveilleuse enfance, c'est ici que t'attend l'impossible beauté, âme rompue et dépouillée et délivrée parvenue seule au cœur intense du silence, poussière rendue à la poussière-mère, grain à grain rayonnant d'un vertige d'étoiles...

LE PAYS

Poème qui a obtenu un rappel de primevère

par M. Charles Dhers à Albi

I

Nous répondrons ce soir à l'appel de lumière,
Plein de souffles vivants traversés de soupirs,
En suivant le talus croulant dans la poussière,
Le long du vieux chemin perclus de souvenirs.

La fleur tressaillira parmi les graminées,
Comme un rappel d'aurore, à l'abri du fayard,
Dans l'obscur rumeur qui s'élève des haies,
Au silence attentif des chemins de hasard.

La ronce au souvenir de l'ancienne blessure
Va reformer son fruit, à la fois âpre et doux,
A travers les sentiers qui mènent d'aventure
De la feuille de chêne à la branche de houx.

La terre a revêtu de ses formes charnelles

Les prestiges d'antan en elle retournés.
La vigne et les maïs ont des voix fraternelles
Dont j'écoute grandir l'appel que je connais,

Car le monde n'est pas qu'un vertige d'absence
Où l'homme erre sans fin ni trêve, à découvert,
Et le soleil qui touche à l'éternel silence
Est plus qu'un point de feu brûlant dans le désert,

O mon pays gonflé de sève et de tendresse,
Tendu vers la lumière, aux émouvants accords
Du printemps enfoui pour que l'été renaisse
Des champs de solitude où s'accroissent les morts!

Mais d'autres, qui viendront sur l'éphémère trace
Avec le souvenir au cœur, du jour qui fuit,
Retrouveront nos pas sur la route qui passe
De l'amont de l'aurore à l'aval de la nuit...

II

Paysan, le Pays c'est le fonds de la race,
En ce point de la terre où nous sommes présents.
C'est le lien dans le temps et le lieu dans l'espace
Des êtres réunis dans l'espace et le temps.

C'est le cri de l'enfant qui survit à son père,
C'est la part de l'aïeul, passant de fils en fils.
C'est toujours la patrie en marche sur la terre,
Où déferle au soleil la moisson en épis.

C'est la terre berceuse et la terre tombale,
Et la terre d'épreuve et du pain quotidien
Qu'anime de son pouls la mer initiale,
Au battement profond d'un hymne aérien.

C'est la terre houleuse et la terre plastique
Qui reprend dans son sein les corps qu'elle revêt,
Gage renouvelé du patrimoine antique,
Qui lie aux morts le sort du pays qui se fait.

C'est la terre formelle et la terre ovale
Et la terre de vie et la terre de mort,
La fatale alliée et l'intime rivale
Qui pour mieux t'engloutir engage ton effort.

C'est la nature hostile et pourtant maternelle
Couvrant de ses accords nos funèbres accent.
C'est la glèbe qui ploie et la glèbe qui mêle
Dans le même labeur les morts et les vivants.

Et c'est le ciel en marche au travers de la terre,
Malgré l'ombre où le soir incline ton front las.
C'est le fils qui se porte au-devant de son père
Et la route qui vient au-devant de ses pas.

C'est la voix de la plèbe, heureuse et confiante,
Qui monte du tréfonds, en quête du ciel pur,
Et la cloche qui bat dans la brise qui chante,
Pour l'unisson solaire en branle dans l'azur.

Le Pays, paysan, c'est notre témoignage,
Et notre grave orgueil et notre humble tourment.
Le Pays, paysan, c'est, dans le paysage,
Le rêve de toujours et la fleur d'un moment.

C'est l'intime visage où le ciel se modèle,
De l'agreste promesse au symbole nouveau,
L'été qui chaque jour monte d'une javelle,
L'hiver que chaque nuit couvre de son boisseau.

C'est la mort appliquée à faire disparaître
Le trouble d'une haleine et l'ombre d'un désir,
Et la vie acharnée à tout faire renaître,
Et la terre attentive à tout ensevelir.

C'est l'aubier reformé dans l'étreinte du lierre,
La ramure tendue au prodige futur,
L'essor persévérant qui bâtit, pierre à pierre,
Aux colombes de l'aube une arche dans l'azur.

C'est la glèbe, mais c'est toujours l'œuvre divine
Dévolue aux rigueurs de ton consentement,
Dans cette conscience et cette discipline,
Et c'est toujours le monde en accomplissement.

C'est la race liée aux traits du paysage,
Fille de tous les maux et de tous les limons,
Sa mémoire attardée au site du village
Et sa lampe attentive au rite des maisons.

C'est, en des temps nouveaux, le pouvoir de répondre
A la voix de l'écho par l'éclat de son chant,
Et de pouvoir unir et de pouvoir confondre
Et le nom de son père et le nom de son champ.

Le Pays, paysan, c'est enfin l'espérance
Où nous communions dans l'éternelle paix.
C'est l'émoi de ton être à l'accord du silence
Et la voix de toujours qui répond à jamais...

LES VANITÉS

Sonnet libre qui a obtenu l'Eglantine d'argent

Prix du genre

par la marquise France de Dalmatie à Paris

Des rayons d'aube palpitaient à ma croisée,
Poissons bleus exilés des étangs de la nuit,
Dont un sursaut de nacre insinuante suit
Au réseau transparent, une fuite irisée.

L'hélice de lueurs soudain s'était posée

Sur le dessin en camaïeu de mon ennui.
Quelle averse, joie argentée, avait relui
Pour le jardin du cœur embué de rosée?

Un être était venu, cuirassé de secrets,
Dans ses yeux s'effeuillait la rose des regrets.
Cachait-elle pour moi la blessure ou la feinte?

Je n'ai pas pu savoir et ne saurai jamais
Qui de nous a tué ce que déjà j'aimais:
L'aube n'était qu'une lampe trop vite éteinte.

LE SOLEIL COUCHÉ

Pièce qui a obtenu une Violette d'argent

par Paul Bouges à Montpellier

La voix des ondes en sourdine
Défend le soir méditatif
Du péché des soucis votifs
Aux bras des céramiques fines.

Entre les fauteuils rapprochés,
L'heure est heureuse de se taire;
Le lys pendant du lampadaire
Raconte le soleil couché...

Ils sont deux pour une présence
Et savent les mots sans couleur
Quand parle la trêve des fleurs
Au vivant salon du silence.

Un livre invisible repris
Ouvert à leur âme penchée
Sur les transparentes jonchées
Des confluences de l'esprit,

Dans cette intimité plénière
Où luit le partage du feu,
Le soleil couché n'est pour eux
Qu'une aurore à travers la terre..

SURVIVANCE

Sonnet libre qui a obtenu un rappel de primevère

Par M. Edouard Estienny à Toulouse

Quand le soir va fermer sa paupière et la tienne,

Qu'une nouvelle vie en silence naîtra,
Écoute bien, ma sœur, la voix qui parlera,
Doutant encor qu'à des lèvres elle appartienne.

Ce sera moi, venant sans que rien me retienne
— A cette heure où du jour s'éloigne l'apparat
D'un regard sans appui, qui cependant verra,
Veiller les survivants de ma vie ancienne.

Ce sera moi le trouble, et moi le souvenir,
Qui, dans l'ombre animant des formes méconnues,
Construisent la magie où tout sait rajeunir;

Ce sera moi le vent, la nuit qui s'insinuent,
La mémoire sans chair, une image sans bord,
Même si je suis loin, même si j'étais mort.

EVE

Sonnet libre qui a obtenu une mention honorable

par le Vicomte des Garets à Trèbes

S'en fut dès lors, clarté soyeuse, lente allure,
dans la rosée avec la lune et son rayon
reflet d'argent, fraîcheur du soir à son talon,
forme hâtive et se coulant par la verdure.

S'allonge au loin devant la femme sans voilure
une prairie, étalement jusqu'au vallon
plein de sommeil. Passe le temps dont nul jalon
ne brise encor l'espace vert d'une fêlure.

Infidèle à tout rythme, un sillage de peur
serpente depuis l'herbe et glace de torpeur
le sein d'Eve et son âme où le futur commence.

Face à la nuit tremblant d'êtreindre ce corps nu,
elle écoute une voix déchirer le silence
avec les mots cruels d'un langage inconnu.

L'UNE OU L'AUTRE

Sonnet libre présenté au concours
par le Vicomte des Garets à Trèbes

Longues files sur la grève, usez le chemin
quand supporte la mer, elle seule qui dure,
vos larmes et soupirs, musicale coulure
de mémoires en deuil se tenant par la main.

Si tu vois de tes sœurs ce profil inhumain,
toi, l'attente d'un dieu, mais dont la chair endure
le servage doré sous l'arceau de verdure
où pendent les beaux noms d'hier jusqu'à demain,

écoute agoniser les notes de l'arpège
composant l'unité de ce triste cortège,
peuple de condamnés par la mort attendu.

Fantômes ambulants des amours en souffrance
larmes et sang pleurés pour un jardin perdu,
qu'elle est verte ce soir, femmes, l'autre espérance!

L'AME DE LA DANSE

Sonnet libre présenté par M. Charles Bony à Toulouse

O Reine éphémère digne
Du Royaume d'un matin,
Gracieuse sœur du Cygne
Par l'éclat de votre teint;

Quel est le céleste Signe
Figurant votre destin,
Et quelle écriture signe
Votre courrier clandestin.

Avoir la faveur insigne
D'être l'ami du festin,
De suivre le pas qu'assigne

Votre soulier de satin,
De lire quand l'aube cligne
Dans l'âme au miroir sans tain.

LA BIEN AIMÉE EST LA ROSE DU SABLE

Sonnet libre présenté par M. Charles Bony à Toulouse

L'ombre du soir diffuse la beauté.
Tous les pêcheurs ont amené la voile.
Le peintre emporte un reflet sur sa toile
De la lumière au milieu de l'été.

La nuit triomphe en lunaire clarté.
Le sens du rythme éternel se dévoile;
L'Epi figure une brillante étoile
Du Signe Vierge où règne l'Unité.

Sous l'œil du phare alternant sur la dune
La lèvre a soif de l'humaine infortune
Sa voix secrète un charme de la chair.

La bien aimée est la rose du sable,
Elle frémit d'entendre, impérissable,
Le roulement des vagues de la mer.

Complaintes

ELÉGIES

PRÉSENTÉES AU CONCOURS

PAR MADAME PASCALE OLIVIER

A CHATEAUNEUF-SUR-LOIRE

I

TRISTESSE

C'est grand peine et grande misère
que de quitter ce corps fragile,
d'arracher à la terre-mère
ce corps fait de ses propres fibres,
c'est grande misère et douleur
que d'écouter dans sa poitrine
la rumeur de ce cœur de chair
tout près de rester immobile;
c'est vive douleur et grand peine
que de perdre la chaude vie
aimée comme on aime une femme
de désir et de jalousie,
la belle vie dont on se plaint
pour mieux la posséder encore
et qui vous glisse entre les mains,

c'est grand peine et grand désespoir
que d'exhaler l'adieu ultime,
voir déjà l'ombre d'une main
toucher les yeux encore ouverts,
arracher à ce corps cette âme
encore tournée vers la terre,
et qui croit mourir, déchirée,
au seuil de son éternité...

II

A QUI JE SAIS

Cet espoir tenace et fragile
rayonnant dans la longue veille
comme une étoile de Noël,
faut-il l'abandonner aussi?
Cette joie espérée, promise,
se peut-il qu'elle soit perdue,
la vérité n'est-elle plus
que le miroir aux alouettes
où l'étincelant vol de fête
tombe, brisé, sur son reflet?

Si tu perds le rêve trop cher,
si l'espoir te glisse des mains
comme une écaille de mensonge,
pêcheur d'eau vive devenu
pêcheur de lunes et de songes,

sauras-tu les croiser, ces inutiles mains
sur un cœur inchangé, un cœur sans amertume
qui soit encore paix, haute joie, et fierté?
Dressé dans la pure rigueur
de ta royale solitude
sauras-tu vivre?

ŒUVRES MONTÉES AU BUREAU GÉNÉRAL

La coupe, poème;
Tes mains de lumière, poème;
Offrande d'Automne, poème;
Anticipations, poème;
Dialogue avec la mer, poème;
Ils m'ont dit..., poème;
L'âme des couleurs, ode;
L'âne des prêtres mendiants, fable;
La Vrille, fable;
Le dernier moulin, élégie;
Ballade de l'Insaisissable;
A la Vierge, prière des exilés, hymne à la Vierge;
Dédicace, hymne à la Vierge;
Sonnet du Souvenir, sonnet libre;
La Fille de Jephté, sonnet libre;
Les Grottes, l'Amandier, le Cyprès, sonnets libres;
Pour éclairer dans la nuit du tombeau, sonnet libre.
L'Amour en forme d'étoile, sonnet libre;
Un Vaisseau dans l'azur, sonnet libre;
Le vent, pièce;
Œillet de poète, pièce;
La neige, pièce;
Un Sourire du chant des Sphères, pièce;
Lune, pièce;
La Noria, pièce;
Soleil, pièce;
Deux Rondels.

MISSIO

PIÈCE QUI A OBTENU UNE ÉGLANTINE

PAR M. ROBERT MARTY A MONTPELLIER

He deixat, no em recorda més
Quant fa de temps, ni ara on era,
Un vell plec amb segells de cera
Per un meu besavi tramés.

Qué hi podia haver? Poca cosa!
Una darrera voluntat?
I si, per cas, ho hagués estat,
Em sap greu de li haver fet nosa.

Veiem! Mes que rellamp n'he fet?...
No l'he pas sembrat pel defora;
I d'hi pensar m'en vinc a vora
De l'home de qui sóc el net.

Ell, de tan lluny, em murmura:
— No cerquis cera ni segell...
El coneixes, el plec aquell
Que he confiat a qui sorneja...

Al grat de l'hora, llarg o breu,
Tinguis de mi setura traça;
Porta lleuda i no comptis massa,
Ja que he fet de tu el meu hereu.

Vet aquí el que era el meu messatge;
I, quan et queixes sens motiu,
Et queda el remei lenitiu,
Per tant que visquis en servatge,

De poder, com jo feia abans,
Fer garbes i trenar garlandes
A la teva porta que allandes
Al riure dels nostres infants.

RELHÈU (1)

PIÈCE QUI A OBTENU UN RAPPEL DE PRMEVÈRE

PAR MADAME RAYMONDE TRICOIRE A DUN (ARIÈGE)

Uèi, s'acàban laS GlaudetAs.
Tindatz, tindatz, campenetAs,
Balim-Balam, à grand batal.
Anuèit, es la nuèit de Nadal.

L'ombra ven d'amudir los sarrats e la plana,
E la nèu se debana.
Mila coquèls de lana
Emblanquisson lo caminòl.
Anem, gafets e gafetas,
Jana, Janeta, Janicòl,
Botatz los esclòps, las capetas;

(1) Relhèu. — Autrefois, dans mon village, les enfants parcouraient les rues, la veille de Noël. Ils quêttaient de bonnes choses pour le repas, l'afart, des âmes qui entraient dans les maisons dont les habitants étaient à la messe de Minuit. Les enfants frappaient aux portes en disant:

Relhèu! Relhèu!
Se i a quicòm de bon que sòrta lhèu! (R. T.)

Aqueste ser, es l'arrigòl!

Cal quistar per las amas netas.
Relhèu, Relhèu,
Se i a quicòm de bon, que sorta lhèu!...

Una bresca, un cocon, pomas, una bistòrta,
Cal azucar de pòrta en pòrta.
Relhèu, Relhèu,
Se i a quicòm de bon que sòrta lhèu!...

Van picar dotze còps à plen naut de campana.
Totes, se n' son anats adorar l'Efanton.
Non demòran dins la cabana
Que lo gat e lo gos, los gardians del canton.
Bious, jorgas e motons e l'ase, dins l'estable,
Espèran lo moment ont lo Mèstre adorable
I donarà la lenga e l'ama d'un crestian.
Moment maravilhos per l'inocent bestial!...

Mièja-nuèit!... Un bufal a socatit la pòrta...
Arrucada jos l' grand plumon,
La menina, d'un uèlh, gaita dintrar l'escòrta
Dels mòrts, de totes seus que son dins l'autre mon.

Totes, sas mans los a estropats dins lo susari:
L'Ambròsi, que, dasièr, fasian lo trentenari,
La juena Marieton, qu'avià pas que quinze ans,
Lo Pièrre, lo Polon, e lo minhòt Alàri
Que mesurava quatre pams.

An enrondat lo fòc sens dire una paraula;
Pèi, an vist lo lensòl, d'una blancor de nèu.
Relhèu!... Relhèu!...
E causas bonas sus la taula:
Ris, merlussa, tripon, cagaròts ambe lhèu,
Un molon d'aurelhons dins desquets de vidaula...
Relhèu!... Relhèu!...
— Tastem de tot, pauròts, que nos n'anirem lhèu!...

An benazit los plats, pecigat la bistòrta.
Las amas blancas coma nèu,
Ara, se n'van devès la pòrta.
Mas la menina, jos l'ridèu:
— Me n'vau ambe vos-aus, demoratz-me,... soi mòrta!...

Relhèu!... Relhèu!...
Las amas netas pàrton lhèu...

NOSTO DAMO DE LUMIERO

SONNETS A LA VIERGE

QUI ONT OBTENU UN ŒILLET

Par MADAME VIOLANDE CÈBE A L'ISLE-SUR-LA-SORGUE (VAUCLUSE)

(La Vióuleto dóu Nevoun)

I

Se disiéu, ame mai vèire landa mi jour,
Emé dedins moun cor uno crous pèr coumpagno;
Se disiéu, ame mai lou roumié qu'escaragno,
E la fèbre que douno au front la tressusour,

Coume acò sarié fau! N'ame pas la doulour,
Quand sus l'amo e lou cor debano soun escagno.
Vous demande umblamen, Vièrge de la mountagno,
Quand pode plus teni, de me presta secour.

Dóu mai prefound de iéu mounto un desir de gau,
Un desir de bonur que m'es tout naturau,
Coume au fru lou besoun dóu rai que l'amaduro.

Vièrge, lou mounde ei sour, fès-me la carita.
Amariéu de cerca d'ajougne un pau l'auturo,
Atubas moun calèu emé vosto clarta.

II

Bono Maire de Diéu, ei rufe noste sòu.
Oh! quntis arteiado i code barrulaire!
Perfés ai courregu ourfanello de maire,
Simpleto, nas en l'èr, coume un cadeloun foù.

Mau-grat que res m'a di de pas clina lou còu
Pèr de jouiéu, teletò e li ben dóu terraire,
Davans aquéli diéu, pagan, embelousaire,
Moun cor restavo mut, moun cor restavo nùu.

Voste rai m'a touca e vole, eilamoundaut,
Belugo m'entourna dins l'eterne fougau,
A l'entour dóu brasier ount la pas ei seguro.

O ma Maire dóu cèu, soubeirano bounta,
Gramaci, gramaci d'avé, de vosto auturo,
Atuba moun calèu emé vosto clarta.

LA FIGURO DE PRO

POÈME QUI A OBTENU UN RAPPEL DE PRIMEVÈRE

PAR MADAME CHANOT-BULLIER A MARSEILLE

M'ensouvèni dóu tèms que venien de Nourvèjo
Aquelei grand veilié, carga de boues dóu Nord.
Intravon dins lou Port, toumbant la civadièro
Viravon tranquilas e si metien à quèi.
Subran, s'espandissié dins l'èr coume sus l'aigo,
L'oudour de la pegoulo dei sap e dóu quitran;
E rèn qu'aquelo oudour tant de tèms carrejado,
Fasié sounja dei vilo e dels endré de luen.
De fès, d'oumenas blound sautavon lèu à terro,
De fès mut e barra restavon lei batèu,

Puei, quand venié lou sèr, lei fanau s'atubavon
E degun'njusqu'au jour quincavo plus à bord.

Alor, mai fasié nué, mai que mai prenien vido
Aquelei forme es!tranjo e neissudo dóu boues
Qu'empegado à la pro, chasque batèu pourtavo
Pintado de coulour roueigado pèr la sau:
Rèi 'mé courouno d'or, nègre pimpa de plumo,
Sereno au cors vesti deis escaumo dei pèis,
Santo o sant d'amoun d'aut, patroun dóu port d'estaco,
Eros, englouria dóu pople d'aquèu biais.

La figuro de pro, miés que lou capitani
Semblavo de mena marin e bastimen;
Counouissié tout lei vènt, tóuti leis encountrado,
Vengudo dóu fin founs dei nèblo de l'Uba.
La nèu avié tapa sa caro enfrejoulido,
Lei bacèu de la mar la fasien puei ploura,
Mai autant lèu-passado ei pouarto mieterrano,
Lou frount cencha de lus, risié dins lou soulèu
E, lou dous Eisserò fasènt tibra lei velo,
Intravo glouioué dins lou Gòu dóu Lien.

De nom? N'i a pas, nimai n'i a pas jamai agut,
Soncas aquel qu'anèit eanti, sul meu laüt!
Ela? Es quilhada aqui, sos brasses nuds defòra,
Soleta, ambe sas flors dels camps, aqui demora!
Atal, i'a temps, quand l'acabràvi, dis pas res,
E coma sab que tornarai, m'espèra ont es!...

Sosqui... Aval-bas, la vila... Una nèbla leugèra,
Plan-planet se debana en vapor, naut-amont:
O! Fluida espression de vida de la tèrra
Dels òmes! Ont te-n vas te pèdre, Dius sab ont?
Me pensi que s'enmonta una florison d'amas,
Amb aquel fum, portant lors espèrs e lors dramas
Que la vila es estrecha e que lo cèl es grand,
Que sus un mince fial que vira en s'estirant,
I a mai de sentimente eissuts de las teuladas,
Que dins tota una vida umana, de pensadas!...

FUMS

POÈME QUI A OBTENU UNE MENTION TRÈS HONORABLE

PAR M. PAUL CALVIGNAC

A GRAULHET (TARN)

S'es feita, aquesta nèit, unica,ubre-clara!
Fòra lo meu ostal, pel costilh, soi montat;
L'estelum amont-naut, ara, s'es espertat,
Dont lo rebat luzis doçament sus ma cara,
Serena ma pensada à son mal oblidat.
Mon còr, aleugerit, s'es desolidat
De tot çò que bas sèrpa e trop sovent me sarra...

O! Que de poesia, aici-z'ont ai viscut!
La gòunha que bronis, l'estanha que chomarra,
E lo bartàs del mèrle e lo fau del cocut!
Cada pas me trabuca à quicòm que me toca,
Nolent de mon enfaça à l'enraionat flòc.

Vaqui, de l'autre bord del valat, una lòca
Que me parla, brecada à bèl talh dins lo ròc.
Pel costat, sont los forns ont, quand fasiam gitanas,
Raubadas, aviam còit à plan-ponhs, las patanas,
Tot acò tant cremat, negràs, d'un gost afros,
E tament meichant, que n'èra... delicios!

...Vaqui lo Castelet e l'abet que l'ombreja
L'estiu. La luna, anèit, à travèrs clugateja,
E vesi cada branca ont fasiam al brindòl,
Jost las lagremas de la luna, me far dòl...
Pantaissi, un bocin las: Emocion, còr-dolencia?
Retorn, ont cada pas m'es de reminicencia?
Jamai ai pas sentit, mesclant jòia e dolor,
En-lòc, tant coma aici de cremanta doçor.
Cada pesada maca l'èrba, jost la tièira
Que veni de regar... Vaqui la Crotz de Pèira! (1)

(1) Crotz de Pèira, Castelet, noms du pays, familiers à l'auteur.

Es elo que fasié l'ourguèi de l'esquipàgi
Elo que l'adusié l'imagi dou païs.
E, davans lou mouloun deis aubre seculari
Toumba sus lei pendis dei calanco dou Nord
Pèr fini desrusca dins lou Port de Marsiho,
Escambia d'à cha pau contro de sa d'escut,
Davans parié carnage es elo, bèn que muto,
Que parlavo ei marin pèr leva lei regret.
Emé seis ué fissa vers la luencho patrio,
En tout'aquelei gens li mouestravo l'oustau,
La niado emé lei vièi qu'aurien la beneranço,
E chanjavo en espèr touto malancounié.

Fluïda espelison! Tròp idèiala flor!
Coma atal fugitiu es parpallhèr l'amor,
Mon raIVème finirà! Lo sab tròp, ma carn sorna,
Qu'es tot çò que mon còr aguis que sempre torna.
Mas, per anèit, aici montat coma ai pogut,
Ai quitada ma carn pesuga, e soi vengut.
D'ela? Que n'auriai fait, ont tot me reconquista,
Demèst tot aquel fum ont pron se pèrd ma vista?
Mon ama? La vaqui demèst sas sòrs! O! Nèus
De mon urosa enfaça! Esquiussar los ridèus
De la nèbla, subran sus la vila, espessida,
E qu'amaga à mos èlhs tota son expandida?
Perque voler saber ço qu'i nèva o qu'i plòu!
Non! Me-n tornar dins tot acò que ma fa pòu,
Farià mon coèr maldire e rufar mon carage.
Ai dich: — Aici, serà mon ultim romavage!
Contunhar? Non!... Me-n sentiriai plus lo corage!

18 de novembre 1956

QUATRIÈME PARTIE
DISCOURS ET RAPPORTS
DES MAINTENEURS
ET MAITRES ÈS JEUX FLORAUX

ELOGE DE M. PAUL DE SUBRA DE SAINT-MARTIN

LU EN SÉANCE PUBLIQUE LE 3 MAI 1956
PAR M. LE DUC DE LEVIS-MIREPOIX
MEMBRE DE L'ACADEMIE FRANÇAISE
MAINTENEUR

Ce terme de camarade de promotion, consacré par la vie militaire, permettez-moi de l'appliquer aujourd'hui à la vie académique.

C'est pour avoir été élu la même année et avoir reçu, vingt-cinq ans après, des mains de M. Le Professeur Sendrail, le jeton de vermeil de notre jubilé, que m'échoit, aujourd'hui, L'honneur de saluer la mémoire de M. Paul de Subra de Saint-Martin, dans l'infinie tristesse de ne pas l'apercevoir parmi nous.

A ce lien s'ajoute celui du terroir où s'enracine sa vieille souche ariégeoise qui a donné, entre le seizième et le dix-huitième siècle, de nombreux consuls à Pamiers.

Lui-même commença ses rudiments sous le préceptorat de M. l'Abbé Brunne, Curé de Lavelanet, tandis qu'à peu près à la même époque, je prenais un contact agreste avec les humanités sous l'égide de l'abbé Rouzaud, dans le presbytère voisin de Leran.

Souvenirs pleins de charme que cette enfance aux champs, l'esprit éveillé au contact de belles intelligences, le caractère trempé par de nobles âmes.

C'est ici que nous nous sommes retrouvés et rencontrés si souvent pendant plus d'un quart de siècle. Là, parmi vous.

Mais, dans le moment que nos yeux le cherchent en vain, il semble que nos cœurs suppléant au défaut de nos sens.

Tout en lui, sa voix si mesurée, sa réserve qui n'était pas froideur, mais délicatesse, cette sensibilité contenue qui ne voulait ni s'imposer, ni se dérober, ce physique assez robuste et des manières pleines de douceur, cette urbanité à la fois naturelle et toujours en éveil, tout montrait un exemple vivant de ce que le dix-septième siècle appelait l'honnête homme.

Quel accueil était le sien!

Il présidait l'un des bureaux des Jeux, dans son bel appartement de la rue Croix-Baragnon, et parfois l'un de nous recevait une invitation en vers telle que celle-ci:

Le portier d'Assézat apporte la cassette
Elle tient en ses flancs, conque aux flots assombris
La troublante rumeur des jeunes Valerys

Dont le souffle à Toulouse est aussi pur qu'à Sète.

L'entretien se nouait autour de quelque guéridon où siégeaient des biscuits dans des porcelaines de qualité et des flacons aussi rares par le contenant que par le contenu, qu'il maniait en connaisseur.

Après la lecture, il ne se pressait pas d'opter. On voyait ses sourcils se hausser, et toutes les ressources de la critique dont il disposait le tenter! Sa courtoisie, sa générosité l'emportaient et ne laissaient échapper que les traits qui ne blessaient pas même des inconnus absents.

Les pointes de son ironie étaient sans griffes, inspirées d'un léger scepticisme indulgent, d'une sainte horreur de rendre des oracles, d'un goût pour une certaine solitude de pensée, non triste, ni hostile, mais souriante.

Cette courtoisie de l'honnête homme n'aurait donné de lui qu'une idée bien incomplète si, à le pratiquer, et sans que diminuât l'agrément du premier abord, on n'eût, à travers sa réserve, découvert un personnage d'une toute autre étoffe: l'humaniste.

Il en recherchait si peu les avantages extérieurs qu'il fallait presque qu'il se trahit pour laisser paraître cette seconde nature, en lui, la principale.

L'humaniste le plus accompli, n'est-ce pas celui qui n'a point poursuivi par ambition les plaisirs de la culture et pour qui le sommet à atteindre est de les goûter en eux-mêmes?

Ce souci dominant de toujours obtenir, entre l'idée et la forme, le plus juste accord, et cela quelle que soit l'idée, quelle que soit la forme, n'est-ce pas l'essence de l'humanisme? Placé entre la pensée pure et la grammaire, entre la conception et la technique, qu'il s'agisse de lettres, d'art, voire de science, il n'empiète ni sur l'expérience, ni sur la sensibilité, ne cherche pas à tout embrasser et ne se substitue à rien de tout cela, il est la proportion.

Cette proportion, à tout prendre, se révèle constante et trace une ligne idéale entre la civilisation et le chaos. Sa recherche est difficile, sans doute, mais elle a ses lois que révèlent les chefs-d'œuvre de l'esprit humain vérifiés par le temps.

Faire ses humanités, c'est se pencher sur ces lois.

Dans un opuscule récemment paru de M. Léon Bérard et du Professeur Valéry-Radot, on peut voir que l'homme d'Etat et le praticien, reprenant le débat sur la culture classique s'accordent à reconnaître que les réussites les plus diverses et les plus apparemment éloignées de cette formation en demeurent merveilleusement tributaires.

Pour les uns, elle est un point de départ. Pour d'autres, elle est tout. Elle forme un cercle parfait.

Ce sont ceux-là qui veillent sur le feu sacré.

Tel était notre confrère et il n'est pas surprenant qu'il ait tracé, ici-même, du Baron de Bouglon, un portrait si heureux, à la double ressemblance du peintre et du modèle.

Ne retrouvons-nous pas Paul de Subra, encore qu'il ne l'ait point calculé, dans celui qui s'avoue simple amateur d'archéologie, un mécène d'art et de lettres, surtout un grand lecteur... Mais il est mieux qu'un dilettante. Il puise sa science aux meilleures sources. Il se livrera sans réserve à cette passion des honnêtes gens, l'amour des livres et des bibelots.

Dans un coin, poursuit-il, une statuette de bois semble l'appeler.

— Prends-moi, je fus taillée dans un laurier divin. Vois ta main réchauffer, comme jadis celle du maître habile, le torse d'une petite Daphné.

Et puis se sont les merveilleuses flâneries à l'appel de Toulouse.

Là, dans l'océan du ciel, des mouettes étendent la voile triangulaire de leurs ailes pour aborder aux frontons prochains. A l'arrière plan, la ville bombe ses dômes et lance l'effusion de ses clochers et de ses tours orgueilleuses. Il les connaît toutes.

Qui? M. de Bouglon? M. de Subra? Mais, tous les deux!

A s'arrêter devant les vieilles demeures, ils ne retrouvent la leur qu'au petit jour, mais ils ont cru, ainsi s'exprime notre confrère, revoir Florence aux murs crénelés de la rue d'Aussargues, le Parthénon, aux quais de la Daurade, et, sur les pavés humides, réflecteurs de quelques lumières, l'illusion leur est venue de fouler des étoiles.

Les après-midi, sont pour les archives, tandis que par la fenêtre ouverte le frémissement odorant des platanes accompagne les doctes monologues de l'archiviste M. Pasquier.

J'ai recueilli ce nom sur les lignes de Paul de Subra, pour saluer en passant le souvenir du vieux maître qui me reste si cher.

Le caractère de notre confrère se retrouve trait pour trait, avec une saisissante concordance dans son modèle. Écoutons plutôt:

— Parmi les évolutions qui entraînent à une surface, précaire la forme des régimes, il reste lui-même avec toutes ses élégances: l'activité d'un esprit alerte, la constance dans les principes religieux, car, chez lui, l'humanisme s'harmonise avec l'esprit chrétien, dont il se détourne chez tant d'autres.

En cela nos deux humanistes ne suivent-ils pas l'exemple du plus illustre de tous, celui de Montaigne qu'on voit gravir les sentiers les plus vertigineux, sans glisser, ni détourner sa vue de cette fin chrétienne qu'il atteindra d'un pas tranquille.

Revenons au voyage terrestre. L'humaniste ne tardera pas à nous faire rencontrer le bibliophile. Ils se complètent admirablement chez notre confrère.

Sans doute n'est-il pas indispensable à un humaniste d'être bibliophile, mais on conçoit avec peine un bibliophile qui ne serait pas humaniste.

Cette science très hermétique n'est-elle pas issue des époques de grande culture, n'emploie-t-elle pas un vocabulaire qui est comme une langue des dieux, n'insufflé-t-elle pas une âme à la matière, ne perce-t-elle point d'un regard inquisiteur le mystère des proportions où se plait l'humanisme?

Dans son discours de réception, l'un des plus délicieux morceaux de nos recueils, notre confrère se livre à cette passion olympienne. L'écho nous en revient encore.

Le voici:

— Livres, beaux livres, doux à la main, joyaux aux yeux, objets d'envie et de regrets, vous êtes le charme de la vie et son tourment. Vous avez allumé en nous une flamme amoureuse et inquiète. Nous courons là où nous devons vous rencontrer et c'est toujours un lieu délectable.

Vous nous apparaissez rangés sur les rayons dans vos reliures multicolores, semblables aux joueurs de flûte du mur des céramiques. Votre maître, le libraire, érudit et sensible à nos désirs, nous permet de vous prendre, de vous ouvrir, de vous acheter même!

Les livres s'offrent à nous sous tous les aspects, les uns austères comme des moines, avec leurs plats de chêne retenus par des courroies, d'autres parés comme des châsses, mais si rares que, pour les admirer, il faut entreprendre parfois de lointains pèlerinages.

L'imprimerie les démocratise. Ils ne cessent pas pour cela d'être vêtus à la dernière mode... Et ainsi qu'il y eût les manches à la pagode, la robe turque, les cravates à la Steinkerque, les paniers à la culbute, les livres portent les reliures à la salamandre, au croissant, à la fanfare, aux mille points, à la coquille et elles sont signées de Nicolas, de Clovis Eve, de Le Gascon et de Du Seuil, de Pas de Loup et des Derôme.

Que sont auprès de ces artistes les maîtres tailleurs qui firent si jolies les femmes de cette époque? Leurs noms sont tombés dans l'oubli et les costumes eux-mêmes sont devenus une insensible cendre.

Messieurs, j'ai cité longuement parce que je me trouve en face d'une pièce rare, digne d'être transcrite sur un de ces velins chers au bibliophile. Et aussi parce que, sous l'empire d'une modestie excessive, il s'est appliqué le mot de La Bruyère, en murmurant devant Clémence Isaure:
— Je suis celui à qui vous avez trouvé du mérite à n'écrire point.

La démangeaison de se faire imprimer n'était pas la sienne, bien que l'Académie ait fleuri ses premiers poèmes. Disons mieux, et recevons, avec un souvenir ému, ce témoignage d'un grand lettré. Les quelques pages qu'il a laissées paraître furent presque toujours réservées à nos recueils et quelquefois à L'Ame latine dont les dirigeants étaient des nôtres.

Sa prose, tant par l'éclairage des termes que par leurs combinaisons, rappelle les bonheurs si simples et si difficiles, dont Anatole France a charmé ses lecteurs. Et la virtuosité de ses sonnets, où il était orfèvre, n'a besoin de tenir que de lui-même.

Il vous souvient, n'est-ce pas, Messieurs, de ces tours de parole où, après une lecture de l'un d'entre vous, il ajustait sa réponse en quatorze vers!

Bien que le temps ne fasse rien à l'affaire lorsqu'il s'agit d'Oronte, sortant de sa poche un sonnet tout fait, il intervient, Messieurs, dans une circonstance toute différente, qui est d'adapter sur le champ une pensée à l'objet.

Ce don ne relève-t-il pas, en quelque manière, de ce que l'abbé Brémond appelait la saisie mystérieuse du réel.

J'ai conservé, comme vous le pensez bien, avec soin, les vers que j'eus ainsi la bonne fortune d'obtenir, à la suite d'une lecture sur Les trois femmes de Philippe Auguste. Après avoir mélancoliquement rappelé qu'une reine n'entre pas sans péril dans la couche d'un roi, il burinait ce quatrain:

Isabelle, Ingeburge, Agnès, sur le pavois
Envièrent le sort de femmes en futaine.
Le couvent ou la mort ou la prison les draine
Et Philippe est maudit du Pape Innocent Trois.

Le sonnet entier est de la même veine. Lorsqu'il me l'adressa, sur une demande instante, il l'accompagna d'un commentaire en prose, où en quelques phrases vigoureusement condensées, surgit tout le drame du règne jusqu'au triomphe de Bouvines.

— Et je timbre, ajoute-t-il, en post-scriptum, d'une marque royale, car je possède un cachet signé de Favière, 1622.

Le cachet rutilait, en effet, sur l'enveloppe de ce collectionneur passionné.

Animé des soins les plus tendres pour ses livres et pour ses objets d'art, il traitait avec la plus parfaite insouciance ses propres écrits, que, même dans son cabinet de travail, il jetait sur les premiers feuillets qui lui tombaient sous la main.

Combien révélatrice cette simplicité d'un talent, qui, sans s'ignorer peut-être, ne voulait point d'encens, même de celui qu'en secret, le moindre artiste a tant de peine à se refuser à soi-même!

Dépôt d'autant plus précieux aujourd'hui qu'il n'était pas préparé, je l'ai reçu avec émotion des mains pieuses de Madame de Subra et tenu dans les miennes, avec le même respect qu'il portait à ses éditions rares.

La signification qui s'en dégage exprime les deux parcours de sa vie. Voici un austère imprimé de la Compagnie d'assurances générales qu'il dirigeait, voilà, au verso du même feuillet, l'esquisse d'un travail littéraire.

Mais qu'est ceci? Quel est ce style?

Désirant utiliser les loisirs que me laisse la retraite, je viens d'ouvrir une agence d'achat, de vente et de gérance d'immeuble....

Oh! pardon, je me trompe de côté, c'est le dos d'un sonnet. Demeurons persuadés que la requête de ce correspondant n'en fût pas négligée pour autant, quand on connaît l'obligeance attentive de Paul de Subra. Le poète prenait sous son égide le souhait de l'homme d'affaires.

Les deux diplômes si aisément conquis par notre confrère: licence de droit, licence ès lettres, correspondaient d'ailleurs à sa double activité. Et ne semble-t-il pas que les rues de Toulouse, elles-mêmes, s'y adaptaient tour à tour, soit qu'en levant la tête, il les vît découper un chemin d'azur, soit qu'en l'abaissant, il reconnût le parcours familier de son labeur quotidien.

Quelquefois il mêlait le tout, quand il arrachait une plume à son aile de poète pour écrire à son contrôleur:

Vous croissez et multipliez
Les avoirs des contribuables
Soustraire serait charitable
Ils restent sans sols ni deniers.
Ils ne pourront quitter la terre
Dépouillés de maravédis,
Payer leur place au Paradis!
Que votre main leur soit légère!

Cet à-propos dont il avait l'art, il en faisait un charmant usage avec ses amis. Ainsi écrivit-il à notre doyen:

J'avais sur la tête un chapeau
Le plus beau chapeau de la terre
Mon esprit, sous ses larges ailes
Bien que depuis longtemps éteint
s'envolait vers les clairs matins!
Mais hélas, ce ne fut qu'un rêve
Ce chapeau n'était pas à moi
Mais bien à vous Rozès de Brousse
Aussi je ne fus pas surpris
Tant que j'eus sur moi cette housse
De me croire un regain d'esprit!

Et notre Doyen répondait: — Pour avoir de l'esprit en vers autant qu'en prose, vous n'avez certes pas besoin de mon chapeau.

Pour mieux concevoir l'étendue de ses ressources, voyons, avec quelle aisance, il pouvait passer de la rime familière au lyrisme le plus nostalgique.

Voici le sonnet que je reçus un jour avec ce commentaire:

Pour m'être rendu, sur les confins du Gers, dans une maison que j'avais abandonnée depuis cinq ans, où tant de souvenirs étaient en suspens dans les gazes arachnéennes, un sonnet m'a sollicité, que sans peine, j'aurais écrit sur la poussière d'un miroir, mon doigt était dépourvu de diamant:

LE MIROIR

Les arbres ont couvert de feuilles le vitrage.
Glaucque, dans le salon, la frondaison du bois
Mêle au frémissement odorant de sa voix
Une précoce nuit qui tombe du feuillage.

Sur le mur, un miroir comme dans une eau sage
Garde en lui le décor captif, et je revois
Sur son onde frigide émergeant d'autrefois,
L'un sur l'autre penché notre double visage.

Dans un geste d'appel j'ai pétri de mes mains
Du vide pour sculpter dans l'air la forme pure
Dont mon automne encor peuplait tous les chemins.

Une larme, du temps, a brouillé la figure,
Et, telle une Ophélie expirante, ô Miroir,
Ton cristal m'a rendu dans le trouble du soir

Son corps, noyé dans la fluide chevelure.

Notre confrère, en sa double activité, ne marchait-il point sur les traces de ces grands Toulousains de la Renaissance, à la fois capitouls et mainteneurs, administrateurs, négociants, magistrats qui menaient de front une carrière positive et tous les raffinements de l'art et de l'esprit.

Il a tant aimé ce siècle! Il semble qu'il s'y rendait comme d'un quartier de la ville à un autre. Et le temps c'était le boulevard qu'il traversait en revenant de chez l'antiquaire, avec cette différence que les bibelots découverts étaient des heures mortes de la vie passée qu'il réchauffait, ranimait d'un souffle habile.

Il y a, dans ses manuscrits, des textes de longue haleine, évoquant cette époque si tragique et si brillante. Il conte et raconte à la fois, à la manière de Jérôme Coignard, avec une sorte de fantaisie érudite, qui, sans farder la vérité, la rend familière.

Deux personnages de son imagination lui servent d'interprète: un dilettante, du nom de M. Lambin et un archiviste à la barbe fleurie, du nom de Roilette, tous deux diserts et courtois.

Il nous livre ainsi le portrait de Pierre Aymès, commis au greffe qui, au fond d'une salle obscure, pendant les troubles, entre la transcription de sentences affreuses: estrapade, strangulation, décollation, bûcher, et sur les morceaux de velin qu'il dérobaît, traçait des vers de son inspiration, se nourrissant fréquemment du pillage de Ronsard.

Le réduit dans lequel il travaillait devait être si obscur qu'on a beaucoup de peine à l'y découvrir sous la poussière du temps.

Et cela nous vaut, si je puis dire, de biais, des vues admirables sur le maître de la Pléiade, notamment cette inclination du chantre d'Hélène et des odes vers la musique, dont il recherchait l'ornement pour ses strophes.

Trois siècles après, quand les romantiques se réclameront de la Pléiade, on verra Lamartine exprimer une opinion contraire, peu satisfait qu'on ait mis en musique le poème du Lac et il dira:

— J'ai toujours pensé que la musique et la poésie se nuisaient en s'associant. La musique porte en elle son sentiment, de beaux vers portent en eux leur mélodie.

La mélodie, ce mot nous donne la différence. Mélodie, grâce instinctive chez Lamartine, tandis que Ronsard, recherchait la cadence avec la curiosité d'un savant, d'un astronome pour le mouvement des sphères.

Paul de Subra le retrouve dans un autre dialogue où les interlocuteurs habituels font intervenir deux autres poètes du seizième siècle toulousain: François Revergeat et Pierre de Paschal. Les voilà sur les bancs de cette université dont quatre papes avaient franchi les portes.

L'emploi du temps était tel, remarque Monsieur Roilette, qu'il eût aujourd'hui mis en fuite la jeunesse aussi bien que les professeurs: Lever à 4 heures en toute saison. Après la messe, les cours ont lieu de cinq heures à dix heures et reprennent, après-midi, de une heure à six heures. Pendant le dîner et le souper, il est donné lecture des auteurs anciens jusqu'à ce que sommeil s'en suive!

Mais, de telles existences ne se bornaient pas à cette dure régularité. Elles avaient, pour se distraire, les troubles sanglants qui déchiraient Toulouse!

— Sans doute, remarque Monsieur Lambin, nous sommes au XVI^{ème} siècle, aussi riche d'explosifs que le nôtre. Sous un déploiement de drap d'or, puis de draps mortuaires, linceuls d'une race royale, s'abrite le berceau des religions nouvelles et des révolutions futures.

Cependant Toulouse, à la manière des cités italiennes, auxquelles elle ressemblait de si près, menait de front une guerre civile atroce et une culture passionnée des arts et des humanités.

Selon l'expression que notre confrère met dans la bouche de Monsieur Roilette:

— Dans une atmosphère de sang, de volupté et de mort où croulait l'unité nationale, elle vivait en partie double, heureuse de créer auprès des soucis quotidiens, une féerie qui masquait l'angoisse des jours.

Nos poètes ne se bornent pas à la cité Palladienne. Ils parcourent le monde. A Paris, Paschal sera de la brigade, vivra dans l'intimité de Ronsard, avec lequel, suivant une coutume assez fréquente entre poètes, il se brouillera pour n'avoir jamais dépassé quatre pages d'un livre qu'il avait promis d'écrire sur son illustre ami.

Les circonstances de leur réconciliation sont mémorables. Paschal, après un voyage des plus agités à Rome et à Venise, en qualité de secrétaire du Cardinal d'Armagnac, retourne à Toulouse. Il y est bien traité, s'intéresse aux activités les plus variées de l'esprit.

Il eût de notre temps remarque Monsieur Roilette, été l'hôte de l'Hôtel d'Assézat, à toute heure et à tous les étages.

Mais sa santé déclinait. On lui confie la mission de préparer l'entrée triomphale de Charles IX, qui eût lieu le 2 février 1565 à Toulouse, dans un faste splendide et un enthousiasme général de réconciliation.

Le jeune souverain s'inspirait alors de l'Edit de pacification d'Amboise. Zélé à le faire appliquer, il donnait, à cette époque de sa courte vie, et dans la capitale du Languedoc, une image bien différente de celle que la tragédie du Louvre laissera dans l'Histoire. Il veut sincèrement la paix qu'une ténébreuse machination arrachera plus tard de son cœur, où il ne restera que le désespoir.

Ronsard, dans toute sa gloire, suivait le cortège royal.

Quel déploiement harmonieux! Du haut d'un pavillon magnifiquement orné, le roi, vêtu d'un pourpoint de velours bleu brodé d'or et coiffé d'une toque de même étoffe, d'où s'élançait un bouquet de fleurs vit défiler en grand apparat les paroisses, les communautés, dix mille artisans en armes, la basoche à cheval, en brillants costumes, le Parlement en robe rouge, le sénéchal et la noblesse fermant la marche.

Puis il monta sur son cheval blanc pour entrer dans Toulouse, précédé du Connétable, portant à deux mains la grande épée.

Le roi poète venait tresser des couronnes à la ville de la poésie. Mais le pauvre Paschal voyait tout cela de quelque fenêtre, dans une brume d'agonie. Epuisé par son dernier effort, il n'avait plus qu'un souffle de vie. Le cœur de Ronsard se rouvrit à lui et leur amitié retrouvée embellit ses dernières heures.

Le 15 mars 1565, dans la cathédrale Saint-Etienne, le grand Vendomois inclinait sa gloire devant le cercueil du poète toulousain. Et quatre jours après, sous ces mêmes voûtes, le cardinal d'Armagnac donnait la confirmation à celle qui devait être un jour la reine Margot. Contrastes toujours pittoresques de l'Histoire!

Messieurs, il faut se borner et je ne vous laisse, à regret, qu'un faible aperçu des trésors cachés dans la cassette de notre ami.

Ainsi vécut Paul de Subra, retournant ses feuillets, allant du chiffre au nombre, qui est poésie, et lui-même, rythmant ses heures, entre sa bibliothèque aux livres rares, son bureau d'affaires et l'Hôtel d'Assézat.

Vie sédentaire dira-t-on? En apparence seulement. Tenons-le pour un grand voyageur qui n'aimait pas à se targuer de ses explorations. Les voiles de sa pensée l'ont fait voguer sur les mers du temps et du rêve et il semble que le mystère des rivages inconnus soit demeuré plus cher à son âme discrète que l'orgueil de les découvrir.

A Monsieur de Saint-Blanquat

Monsieur,

Ce n'est pas seulement aujourd'hui, au nouveau confrère, encore que cette confraternité me porte au plus chaleureux accueil, c'est au fils d'un ami très cher que je souhaite la bienvenue.

Je revois, pressant son cheval, sur les pentes de nos rudes collines ariégeoises, la silhouette martiale de votre père qui avait toujours gardé le mouvement de ses aventures lointaines. Son humeur chevaleresque et affectueuse habite mon souvenir.

Très actif, très ouvert à la vie présente, il aimait aussi le passé. Il en avait le culte, auquel vous vous êtes donné d'une si claire ardeur.

Nous n'ignorons pas de quelle attention perspicace et constructive les Archives de la cité sont l'objet de votre part. Ce n'est pas seulement par la fonction, c'est par la manière de l'exercer que vous êtes, en quelque sorte, et de quelle sorte! la mémoire de Toulouse.

Nous nous réjouissons, dans la maison de Clémence Isaure, de vous voir continuer, à travers les grands siècles de la Ville, le voyage de votre prédécesseur, pour nous rapporter des lumières nouvelles qui s'harmoniseront si bien avec celles, qu'en confiance, il nous a laissées.

REMERCIEMENT

LU EN SÉANCE PUBLIQUE LE 13 MAI 1956

PAR M. ODON DE SAINT-BLANQUAT

ÉLU MAINTENEUR

MESSIEURS,

Le souvenir de Paul de Subra est pour moi deux fois lié à votre compagnie: une première parce que vous l'avez chargé de m'annoncer que votre attention s'était portée sur moi, une deuxième quand vous m'avez fait l'honneur de me donner le fauteuil qu'il avait occupé. Il était de ces hommes dont l'affabilité attire la sympathie, dont la distinction la retient, de ceux dont la présence apporte toujours quelque chose.

Je ne pensais certes pas que je viendrais un jour occuper sa place parmi vous, et que, de cette place, je vous adresserais ce remerciement que j'eus été heureux qu'il entendit.

La destinée, ainsi, bouleverse nos souhaits, même lorsqu'elle semble les réaliser.

Bien des choses qu'il serait trop long de décrire, m'avaient rapproché d'emblée de Paul de Subra. Comme vous tous, je goûtais très particulièrement en lui une façon de voir la vie parce qu'elle a d'aimable, une atmosphère de confiance qui seules peuvent donner leur valeur à l'échange des idées.

Ce qui vient d'être dit si justement par M. de Lévis Mirepoix, je l'ai senti mieux que compris dans les trop brèves rencontres qu'il m'a été donné d'avoir avec lui. C'est en les évoquant que le désir m'est venu de vous parler de cette ville, de ce pays qui lui étaient si chers. J'ai cru bon, pour cela, d'emprunter à ma profession les éléments de ce remerciement, et c'est de la Toulouse médiévale que je vous entretiendrai, de Toulouse vue dans ses archives, telle que ce qu'elle y a déposé nous permet de la retrouver et de la comprendre.

Je ne prétends pas aborder l'étude des milliers de documents conservés dans ces archives, mais je voudrais retracer les caractères et les vicissitudes de l'organisme qui les a créés, du conseil de ville appelé d'abord chapitre des nobles, puis commun conseil et consulat, dont les membres prirent au XIV^{ème} siècle le titre de capitouls. Après avoir affranchi leur ville de tous les liens qui la bridèrent ils la conduisirent par la constance de leur volonté, l'intelligence de sa situation et la gloire de leurs armes jusqu'à une indépendance presque complète. L'histoire de cette ville est celle d'une aventure dans le temps, dont le récit serait aussi captivant que l'Illiade... s'il se trouvait un Homère pour le faire. N'est-ce pas, du reste, une forme de l'aventure humaine que celle de ces sociétés qui se succèdent en un même lieu pour en faire ce composé original qu'est une grande ville, sa façon de vivre, sa volonté d'être à

travers les siècles, son âme en un mot. Ce sont quelques grands traits de la physionomie de Toulouse médiévale que je vais essayer de faire revivre devant vous, en partant de ses archives qui, seules aujourd'hui peuvent nous révéler ce monde qui n'est plus.

Les Archives de Toulouse ont été fondées en 1205. Certes, nous avons des documents antérieurs remontant au milieu du XII^{ème} siècle, mais avant 1205, ni le conseil de ville ni ses archives n'avaient de résidence fixe; les décisions et les sentences du conseil étaient retenues par des notaires; les actes des comtes de Toulouse étaient conservés dans un coffre, en vieux français arche d'où vient le mot archives, que les prud'hommes se passaient de l'un à l'autre en se succédant dans leurs fonctions. Ce système, ou pour mieux dire, cet usage, avait des inconvénients qui se firent vivement sentir au début du XIII^{ème} siècle, quand le Consulat eut atteint son plus grand développement. Il acheta donc, de 1190 à 1204 tout un quartier de la ville à la limite de la Cité et du Bourg, à l'opposé du château comtal, sur l'emplacement du Capitole et de son jardin. C'est tout de suite après, en février 1205, que le notaire Guillem Bernard fut chargé par les consuls de dresser deux cartulaires identiques, l'un pour la Cité et l'autre pour le Bourg, réunissant les titres fondamentaux des libertés de la ville. Ces cartulaires nous ont été conservés dans leur intégrité.

On peut être surpris que les archives se soient trouvées au premier rang des préoccupations d'un pouvoir en pleine ascension, comme l'était alors celui du chapitre toulousain, mais il faut essayer de considérer cela avec les yeux des hommes de ce temps.

Ce n'est pas un hasard si l'origine de beaucoup de dépôts d'archives se place à la fin du XII^{ème} siècle et au début du XIII^{ème} car à cette époque l'usage de l'écriture se répandit beaucoup, notamment parmi les laïcs.

Il est facile d'imaginer les changements que l'écriture apporta dans le mode de vie et la mentalité des contemporains. Auparavant, tout ou presque tout est confié à la mémoire, le message oral tient lieu de lettre, l'annonce par le cri public, de publication officielle. C'est une mentalité sans rapport avec la nôtre, que celle de ces époques qui ne peuvent presque rien confier à l'écrit et doivent absolument garder la mémoire de l'essentiel. D'où la nécessité de former cette mémoire, de la faire évoluer dans des cadres appropriés où elle se reconnaîtra d'emblée.

La pratique juridique illustre admirablement cet état de choses. Dans le haut moyen âge les écrits comptent bien peu devant les tribunaux, qui se fondent surtout sur la preuve testimoniale; seul vaut pour eux ce qu'un homme adulte et dans son bon sens affirme sous le serment avoir vu ou entendu. Au XIII^{ème} siècle, un changement s'est déjà produit, la preuve écrite est admise, à condition que l'écrit soit revêtu de certaines marques attestant son origine; elle arrivera à supplanter peu à peu la preuve testimoniale. Mais cet écrit qui commence d'être reçu comme preuve au XIII^{ème} siècle, les autorités et les particuliers l'emploient depuis longtemps déjà pour définir la coutume qui est le fondement de la société, sa loi interne, pour lui donner la rigueur et la précision dont la transmission orale la prive.

Et cela nous ramène à notre premier propos, savoir que si le consulat en formation s'est préoccupé de ses archives, c'est pour garder ses privilèges et leurs confirmations, c'est parce qu'à Toulouse comme ailleurs, les archives sont la marque du pouvoir établi.

Les privilèges que ce consulat avait mis un siècle à obtenir de l'église et de la féodalité, il les a groupés, en a fait un corps au début du XIII^{ème} siècle, car ils étaient ses titres les plus précieux, à la fois raisons et buts de son existence. Ces deux beaux cartulaires rédigés avec soin, décorés avec goût, sont vraiment les actes de naissance de l'organisation urbaine à Toulouse. Mais leur origine même les rend suspects de ne contenir que des écrits favorables aux consuls. Ernest Roschach a remarqué qu'ils renfermaient l'ensemble des documents dont les consuls de 1205 et 1206 s'inquiétaient surtout d'assurer la conservation et il ajoute ce parti pris explique seul l'absence de tout document décisif sur les origines de la révolution communale à Toulouse et la première institution des Consuls. Ne peut-on cependant essayer d'éclaircir l'origine du consulat? On le peut, certes, ou plutôt, on a pu le faire.

Cette première période de l'histoire de Toulouse vient de faire l'objet d'un travail remarquable de M. John Hine Mundy, professeur à l'Université de Columbia, qui a patiemment réuni et admirablement utilisé l'ensemble de la documentation connue sur cette question.

Le premier stade de l'agrandissement de la ville dont nous puissions faire état après son retrait à l'intérieur des murailles romaines, provoqué par les invasions barbares, eut lieu aux XI^{ème} et XII^{ème}

siècles, entre 1050 et 1150. De cette époque datent le bourg Saint-Sernin, dont l'axe fut la rue du Taur, le quartier Saint-Pierre établi autour de la villa des Cuisines appartenant à l'Abbaye de Moissac, que Guillaume IX en 1067 enrichit de privilèges en vue de le peupler, les salvetats ou territoires privilégiés créés par les comtes extra muros, au pied du Château Narbonnais en 1115, dans le quartier de Tounis avant 1141. La rive gauche ne possédait à ce moment que des maisons isolées. Autant qu'on puisse le savoir, la ville était alors peuplée de chevaliers voués aux armes, de bourgeois affairés au négoce et de Juifs très nombreux qui y demeuraient en paix à condition de payer chaque année une taxe pendant la Semaine Sainte. Aucune trace d'administration locale, le pouvoir était entièrement entre les mains du comte de Toulouse, de son viguier et de son conseil composé de quelques notables à lui dévoués.

En face de son pouvoir civil se dressait celui de l'Eglise partagé entre l'évêque dont la réforme grégorienne avait accru la force et l'abbaye de Saint-Sernin, station de pèlerinage dont les richesses attiraient les convoitises des autres ecclésiastiques. Cette abbaye était dirigée depuis 1075 par un chapitre de chanoines réguliers de Saint Augustin. En 1082-1083 se produisit une tentative concertée entre le comte et l'évêque pour y introduire la réforme clunisienne en la plaçant dans la dépendance de l'abbaye de Moissac. Ce fut l'origine d'une période de troubles pendant laquelle Toulouse échappa par deux fois à l'autorité de ses comtes et fut occupée par Guillaume VII, comte de Poitiers, le célèbre troubadour, d'abord de 1097 à 1108, puis de 1113 à 1119.

A cette date c'est un soulèvement de la ville qui chassa les Poitevins et ramena en triomphe le jeune Alphonse Jourdain, fils de R. de Saint Gilles, occupé en Terre Sainte.

Face au pouvoir comtal apparaît ainsi vers 1120 un nouveau pouvoir: celui de la ville. Les causes précises de son entrée en scène sont difficiles à dégager. A la fin du XIème siècle, les relations commerciales s'accrurent en provoquant des fissures dans l'édifice féodal. Ce phénomène fut particulièrement sensible dans le Midi où le système féodal n'avait pas atteint la rigueur qu'il eut dans le Nord de la France. Ce que les Trencavel de Carcassonne et de Béziers, les vicomtes de Bruniquel à Toulouse ne purent ou ne voulurent pas faire pour leur suzerain, Toulouse y arriva en chassant l'occupant poitevin. Le comte de Toulouse retrouva ainsi sa ville, mais transformée en une communauté agissante là où trente ans auparavant n'existaient que ses clients et ceux de l'Eglise. Cette communauté se manifeste alors dans l'activité des prud'hommes qui représentent la Cité et le Bourg Saint Sernin. Désormais et pendant tout le siècle, elle ne cessera de grandir et ses droits d'augmenter aux dépens de ceux du comte. Les anciennes distinctions sociales s'atténuent, un patriciat urbain très ouvert se forme, aristocratie d'argent, dont l'origine est dans le commerce et l'aboutissement dans la terre, qui reste ici le seul moyen d'investissement de la fortune. Le but de ce patriciat est de limiter et de réglementer les droits comtaux, surtout les péages, les taxes et le service militaire, de créer à son profit un ensemble de privilèges qui lui permettent l'exercice normal de ses activités commerciales et de ses placements.

Les circonstances politiques le favorisèrent. Pendant 40 ans, en plein XIIème siècle, les comtes, occupés à lutter contre les Trencavel, Barcelone et l'Aragon, furent absents de Toulouse; la ville fut alors réduite à elle-même; après le second mariage d'Aliénor d'Aquitaine avec Henri II d'Angleterre, elle se défendit seule contre les Anglais, dirigea et finança entièrement sa défense. En 1163, elle négocia, de sa propre autorité, en dehors de Raymond V, une alliance avec Louis VII qui vint en personne sous ses murs et obligea les Anglais à lever le siège. On voit l'immense chemin parcouru en un demi siècle. Le conseil du comte est devenu le conseil de ville ou commun conseil tenu par 24 conseillers ou prud'hommes, juridiction souveraine qui, de plus, légifère et agit presque librement. A partir de 1175, le comte ne nomme plus les conseillers, qui sont recrutés par l'élection. Le conseil est alors devenu un vrai consulat. Cette institution, générale dans le Midi, conduisit Toulouse à grands pas sur le chemin des républiques italiennes. République autonome sinon indépendante, Toulouse le serait peut-être devenue sans l'intervention pontificale et française, qui provoqua la guerre des Albigeois.

Les événements qui conduisirent Toulouse à cette remarquable expansion, ont surtout un caractère interne.

C'est l'évolution rapide de la société et de la population toulousaine qui en est cause. Après le libre exercice de l'élection obtenue en 1175, des discussions se firent jour entre le patriciat de la Cité, composée de vieilles familles arrivées, et les familles du Bourg, telles les Maurand et les Capdenier en pleine ascension économique; la naissance des corps de métiers entretenait une crise sociale et plus encore le développement de l'hérésie des cathares jetait le trouble dans un milieu jusqu'alors homogène qui reposait sur la force et l'unité de la famille. Raymond V crut pouvoir profiter de cette situation pour freiner l'ascension du patriciat toulousain, mais en 1189 celui-ci réagit, et appuyé par l'évêque, substitua au comte dans le gouvernement de la ville le Commun Conseil recruté parmi ses membres.

En 1202, nouvelle agitation due à l'arrivée de nouvelles familles au Conseil; sur les 24 consuls, 5 seulement appartiennent aux anciennes familles. Ce changement accentua les tendances politiques du consulat et accrut son esprit d'initiative.

En 10 ans, de 1202 à 1212, ses milices menèrent 23 expéditions au moins contre les villes et les seigneurs de la région, allant jusqu'à Auch, Auvillars et Rabastens en Albigeois; leur but était d'abattre les personnes et les communautés qui faisaient obstacle à l'expansion du commerce et de l'influence de la ville. Les plus gênants de ces obstacles étaient les péages locaux levés sur les rivières et les ponts, ainsi qu'à l'entrée des villes. Si ces taxes gênaient le commerce toulousain, elles protégeaient par contre le commerce local, et il apparaît que la raison qui les fit supprimer ou diminuer est bien en définitive la raison du plus fort. Le comte de Toulouse fut impuissant à défendre ses vassaux de Languedoc contre les bourgeois toulousains qui, du reste, ne lui demandèrent jamais l'autorisation d'entreprendre ces expéditions.

Ainsi, au moment où commence la guerre des Albigeois, la bourgeoisie s'est affranchie de l'autorité des comtes, mais elle s'est en même temps privée de leur appui, désunion qui fut la cause des premiers succès de Simon de Monfort en toulousain, de même que la division du Languedoc entre les Raymond, les Trencavel et l'Aragon avait été à l'origine des foudroyants succès de la croisade à ses débuts. En 1211, le patriciat de la cité et l'évêque Foulques soutenaient Monfort qui assiégeait Lavaur, tandis que le Bourg soutenait cette ville et ses défenseurs. Lavaur prise, Simon se retourna brusquement contre Toulouse qu'il faillit prendre. Alors seulement, et trop tard, la ville comprit son rôle et devint le centre de la résistance à la croisade jusqu'à la bataille de Muret. Sa situation était aggravée par les rivalités entre anciennes et nouvelles familles qui ne cessèrent pas, de 1208 à 1215 attisées qu'elles étaient par l'évêque Foulques. Celui-ci envoyé en réformateur en Toulousain avait entamé la lutte contre l'hérésie et contre l'usure, les deux plaies de la société méridionale du moment. Ces deux objectifs déplaisaient aux commerçants du Bourg, en grand nombre hérétiques ou favorables à l'hérésie, et pratiquant l'usure sur une large échelle, comme presque tous les créanciers de l'époque. Toulouse se trouva ainsi en état de moindre résistance et tomba entre les mains de Monfort après sa victoire à Muret.

L'occupation de Montfort dura de 1213 à septembre 1217. C'est une période obscure sur laquelle les archives sont silencieuses; le consulat fut probablement supprimé, mais une cour de justice fut maintenue pour régler les différents intérieurs. Après la libération de la ville, le Commun Conseil retrouva ses prérogatives qu'il étendit encore, mais la lutte sociale reprit aussitôt; de 1218 à 1230 l'opposition est sans cesse grossie de nouveaux arrivants, alors que les familles nouvelles en 1202 sont maintenant du côté des vieilles familles; pour la première fois, l'on voit des gens de métiers, des artisans, devenir consuls. Ce renouvellement, cet accroissement de la bourgeoisie consulaire montre, mieux qu'une statistique, l'augmentation de la population et de la richesse de la ville. Dans cette décennie, qui suivit sa libération, la ville obtint de Raymond VII ses plus grandes libertés; mais la période d'expansion armée était passée; le traité de Paris de 1229 arrêta définitivement la marche du consulat vers l'autonomie. La période suivante vit le retour des vieilles familles, et surtout la reprise progressive de l'autorité comtale. Peu importait, du reste; le comte et la ville voyaient maintenant arriver à leurs portes le royaume de France auquel était promise leur succession.

Avant de clore cette époque, il peut être intéressant de savoir quels furent les pouvoirs du conseil de ville à son apogée. En renonçant à contrôler les élections consulaires, le comte laissait implicitement aux consuls la responsabilité du gouvernement de la ville. Ceux-ci en tirèrent la conclusion logique qu'ils en étaient les maîtres et désormais le comte de Toulouse n'entra plus dans sa ville qu'avec l'approbation des consuls et à titre de protecteur si l'on veut.

En 1189, il a perdu son droit de légiférer à Toulouse, il le garde sur le pays environnant; mais en 1229, le gardiage de la ville s'étend sur une quinzaine de kilomètres autour d'elle, et sur ce territoire qui jouit des privilèges de la ville, les consuls légifèrent souverainement, exercent aussi la justice pénale et civile. Le viguier comtal n'est plus que son procureur et plaide à ce titre devant eux. La police, les travaux publics dépendent aussi des consuls par suite de plusieurs conventions entre eux et le comte. La protection des églises et des monastères leur incombe dans tout le gardiage. La montée des pouvoirs consulaires atteignit même les droits régaliens du comte qui perdit le droit, non de battre mais de modifier la monnaie. La réglementation des corporations passa aussi au conseil avec le notariat comtal

qui devint consulaire à la fin du XII^{ème} siècle et fournit la ville d'un corps professionnel dont la qualité et l'autorité servirent le développement de sa justice sur le gardiage.

Enfin, nous l'avons dit, les toulousains s'étaient rendus exempts de tous péages sur les routes et les rivières du comté de Toulouse, au-delà même: sur la Garonne et ses affluents: Salat, Ariège, Tarn jusqu'à Moissac, sur les routes du Lauragais, en Gascogne jusqu'à Auch. Cet avantage, qui les mettait dans une position privilégiée par rapport aux habitants des pays voisins, conduisit la ville à une autorité de fait sur ce territoire, que dès la fin du XII^{ème} siècle, elle eut tendance à considérer comme le sien, car c'est à propos des péages que l'on parla pour la première fois du pays toulousain.

C'est dire qu'après avoir éliminé presque complètement l'autorité du comte dans Toulouse les consuls avaient tendance à le dépouiller au dehors. Mais surtout cet ensemble considérable de privilèges joints à la richesse et à l'autorité de la ville, à la puissance de ses armes ne pouvait pas ne pas renverser et renversa en fait les rapports d'équilibre entre elle et ce pays; désormais, le toulousain marchera à sa suite, comme il le fait encore.

C'est une tentation de comparer ce qui aurait pu être avec ce qui a été, de refaire le passé avec des si, tentation dangereuse quand il est si lointain. Que serait devenu le consulat toulousain, qu'aurait-il fait de notre ville si quelques décades de plus lui avaient été laissées pour se libérer, non de la tutelle, c'était déjà fait, mais de la suzeraineté de comte de Toulouse? Aurait-il résisté aux assauts de l'Aragon, à la pression moins voyante, mais non moins forte des rois de France, Toulouse devenue République indépendante aurait-elle entraîné une partie du Languedoc dans une destinée bien différente de celle que l'un et l'autre ont eue?

Il est permis d'en douter, car Toulouse n'avait pas la mer pour la relier au reste du monde et avait par contre de puissants voisins qui la convoitaient, mais ce qui est sûr c'est que ce siècle, qui pour notre ville a commencé en 1120 et a pris fin vers 1230 reste le moment unique dans son histoire, où elle s'est développée seule pour atteindre une force et une autonomie tranchant sur la faiblesse et la dépendance des villes et de la féodalité du Midi C'est un cas isolé et remarquable, dans la France médiévale.

La période suivante sera très différente.

Nous allons assister à une décadence politique du consulat, mais à un progrès constant de la ville qui s'intègre de façon remarquable dans la France et oriente désormais dans le même sens que ce pays les forces dont elle s'était servie jusque là pour son développement propre.

De 1249 à 1270, les 20 années de l'administration d'Alphonse de Poitiers ont été d'une importance capitale pour Toulouse. C'est l'époque des premiers contacts pacifiques entre la France du Nord et celle du Midi. Le consulat, qui n'avait perdu aucune de ses prétentions et de ses ambitions demande confirmation de ses privilèges aux envoyés de Blanche de Castille venus prendre possession de Toulouse au nom de son fils Alphonse. Ceux-ci accordèrent volontiers cette confirmation mais ce faisant, consuls de Toulouse et messagers royaux ne parlaient pas le même langage. Ce que ceux-ci confirmaient, c'étaient des coutumes semblables, dans leur idée, à celles de la France, un ensemble de privilèges tels que ceux qui foisonnaient dans le reste du royaume; ce n'était pas l'existence d'une ville libre, phénomène politique et social qu'ils ignoraient et qui leur aurait paru une anomalie dans l'ordre des rapports de dépendance qui formaient le système féodal.

Entre ces deux conceptions, entre les deux pouvoirs, commença une lutte de 20 ans, lutte de légistes et de magistrats dans laquelle à l'honneur des deux parties les armes n'intervinrent jamais: discussions, règlements, arbitrages, échanges de messages, envois de représentants, missions d'enquêteurs, furent les moyens et forment les étapes de cette guerre juridique dans laquelle chacune des parties s'efforça de faire reconnaître par l'autre ses conceptions fondamentales et de les lui imposer; l'admirable est qu'elles y arrivèrent, que chacune atteignit ses objectifs principaux. Le comte agissant selon les méthodes des rois de France fit triompher le principe de son autorité absolue en matière politique, la ville obtint la confirmation de ses privilèges essentiels: nomination de ses magistrats, exemption de péages, administration et juridiction intérieures en premier ressort, limitation du service militaire et des impôts, ceux-ci restant dans le principe et les faits, octroyés libéralement par elle. Remarquable effet, étonnant résultat que les circonstances extérieures expliquent en partie.

Le changement de dynastie comtale fut accompagné d'un changement complet dans la façon de gouverner. Alphonse de Poitiers demeurait continuellement dans la région de Paris; ainsi éloigné, il échappait aux querelles d'influence, aux révoltes de palais dont avaient pâti les comtes de Saint Gilles en Languedoc. Il compensait cet éloignement par une administration active, méticuleuse, tatillonne, qui

recherchait sans cesse ses droits; elle était calquée et appuyée sur celle du roi puisque le Bas Languedoc était devenu terre royale. Ses bienfaits se firent vite sentir.

En premier lieu, elle assura 20 ans de paix, non seulement de paix étrangère, mais aussi de paix intérieure en mâtant les troupes de vagabonds dont le brigandage fut la plaie du Moyen Age. Le Toulousain n'avait pas connu une telle sécurité depuis Charlemagne et ce n'était pas le consulat batailleur du début du siècle qui lui avait procuré cet avantage. Par ailleurs, les finances d'Alphonse de Poitiers étaient fort bien gérées; dans l'intention évidente de favoriser ses sujets du Midi, il attendit 1262, soit 13 ans après son accession, pour lever son premier impôt. Treize ans sans le moindre impôt, Messieurs, n'y a-t-il pas là de quoi amadouer les plus rebelles? En 21 ans, l'impôt fut décrété deux fois et levé une seule, car la deuxième fois, Toulouse, forte de ses privilèges refusa de le payer. Enfin, la sobriété et l'efficacité des moyens qui caractérisent le gouvernement du comte de Poitiers contribuèrent sûrement à le faire accepter en laissant moins réaliser qu'il avait changé de mains. On ne peut qu'admirer Alphonse de Poitiers d'avoir entrepris et réussi la fusion de Toulouse et de la France, qui, moins d'un siècle auparavant, eut paru chimérique.

Sa politique resta celle des rois ses successeurs après que le comté de Toulouse eut été réuni à la couronne. Sous leur autorité, Toulouse devint un organe de ce grand corps français en développement; en 50 ans, cette tête folle d'une région inorganisée passe au rang de capitale régionale, son autonomie n'est plus qu'un souvenir, un rêve peut-être, mais elle trouve dans le cadre de la France l'équilibre qui lui convenait; sa richesse, la fortune de ses habitants ne cessent de s'accroître; elle doit à la paix française une admirable prospérité dont elle fera plus tard bénéficier en retour la France avec une profusion qui étonne.

De cette situation favorable, le consulat fut le premier à profiter. C'est d'abord dans les premières décades du XIV^{ème} siècle que les consuls prirent le nom de capitouls, sous lequel ils seront désormais connus; seigneurs du chapitre, en langue d'oc senhes del capitol, d'où capitouls, ils gardèrent au nom et au profit de la ville un ensemble de privilèges importants. Quant aux bourgeois de la ville, l'exemption des péages leur fut confirmée et leurs droits furent encore accrus. Ils reçurent ainsi d'importants privilèges fiscaux, notamment pour les tailles royales qui, à Toulouse étaient levées sous le nom de comu. Ces tailles pesaient sur tous les toulousains, y compris les clercs et les nobles, ce qui était un avantage pour la ville. A côté d'elles, apparaissent au XIV^{ème} siècle des taxes sur la circulation et la vente des denrées; bien que ce fut là une nouveauté, le droit de les fixer appartient aux capitouls avec le devoir de les lever.

Le consulat acquit encore une très importante fonction qu'on appelait alors la correction des arts mécaniques, c'est-à-dire la surveillance des corporations de métiers. Le plus ancien règlement consulaire que nous ayons conservé date de 1227 et concerne les tisserands. A mesure que le siècle avançait, à Toulouse comme ailleurs, l'accroissement et le groupement des gens de métier réclamaient une surveillance de plus en plus sévère; vers 1280, les consuls durent ouvrir un registre pour garder un recueil de leurs règlements. Nous avons conservé ce registre de statuts de corporations, l'un des plus anciens d'Europe avec ceux de Sienne. Nombreux et procéduriers, les artisans ont toujours été un souci pour les capitouls, mais l'on doit reconnaître qu'eux seuls ont su maintenir en paix cette classe remuante et créer pour elle les conditions les plus favorables à l'exercice de ses activités.

Si l'on excepte un incident grave, la suspension des pouvoirs capitulaires après le meurtre d'Aymeric Béranger en 1332, le climat de confiance créé entre la ville et le pouvoir par Alphonse de Poitiers et les rois ses successeurs, se maintient durant cette période. La ville est honorée de plusieurs missions de confiance. En 1347, au lendemain de Crécy, Philippe VI conclut une alliance avec le roi de Castille; conformément à l'usage du temps, Toulouse est une des villes appelées à jurer le traité, c'est-à-dire à faire foi de la parole de la France vis-à-vis de la Castille. En 1360, le désastreux traité de Brétigny avait spécifié une lourde rançon pour le roi Jean; parmi ses clauses figurait l'envoi à Calais comme otages de deux bourgeois des principales villes du royaume: Toulouse eut l'honneur redoutable d'envoyer deux bourgeois qui, quelques années après les célèbres bourgeois de Calais, durent eux aussi garantir la parole de leur roi envers la méfiante Angleterre. En 1352, la ville reçut un témoignage exceptionnel de la faveur royale: les ordonnances purent y être lues lingua materna, en langue d'oc, pour leur meilleure intelligence, fort heureusement, car il ne devait pas y avoir alors à Toulouse une personne sur dix qui comprît le français.

Nanti de l'autorité et des moyens d'action que nous venons de lui reconnaître, le Capitoulat sut-il profiter du siècle de paix intérieure qui s'étendit du traité de Paris à la Guerre de Cent Ans, pour administrer sagement Toulouse et y réaliser de grandes choses. L'on doit à la vérité de dire que le bilan de l'administration capitulaire n'est pas très brillant; sa plus grande réussite semble avoir été la construction, l'entretien de plusieurs ponts sur la Garonne. Toulouse eut quatre ponts au milieu du XIV^{ème} siècle, l'aqueduc romain qui atteignait la rive droite en même temps que la pointe nord de l'île de Tounis, le pont neuf ou pont de la Daurade, dont il reste une arche contre l'Hôtel Dieu, le pont du Bazacle, enfin le pont de Comminges qui reliait la rive droite à la pointe sud de l'île de Tounis, face à la rue de Comminges, aujourd'hui rue des Moulins.

Mais les innovations les plus importantes ne furent pas d'origine capitulaire. La première et la principale que valut à Toulouse son alliance avec la France, puis son entrée dans le royaume fut la fondation de l'Université. Celle-ci devint rapidement pour la ville une source de richesse par l'arrivée de maîtres et d'étudiants et par sa renommée qui grandit vite et rejaillit sur Toulouse; plus encore, elle devint un nouveau pouvoir à l'intérieur de la ville. Les rois avaient succédé aux comtes, l'église et le consulat étaient toujours là; entre eux s'installa l'Université; son personnel est assimilé aux clercs, elle a ses privilèges, ses règlements, son quartier. Les capitouls doivent compter avec elle, car leur justice, leur police reçoivent de son fait bien des atteintes, dont l'affaire d'Aymeric Béranger est la plus connue; mais sans s'arrêter à ce cas exceptionnel, des incidents, des rixes, de continuelles frictions opposent les privilèges de la ville et ceux de l'Université, situation très délicate pour les capitouls qui, en vertu de bulles pontificales et d'arrêts du Parlement de Paris, doivent respecter et faire respecter ces derniers. En 1324, Charles IV renforcera encore l'Université en la prenant sous sa protection et en retirant aux capitouls tout droit de juridiction sur ses membres.

L'autre nouveauté de cette période fut une création d'origine privée. Cette même année 1324 où l'Université fut gratifiée de la faveur royale, vit la première distribution des fleurs de la poésie. Il est bon de rapprocher ces événements, car le collège du Gai Savoir a emprunté à l'Université la forme de ses séances publiques et les noms de ses principaux membres, tels le chancelier et le bedeau; cela montre chez ses fondateurs le désir de former non seulement un groupe de poètes mais aussi un corps enseignant la poésie et les belles lettres.

Le brillant essor des facultés toulousaines au XIV^{ème} siècle et la naissance des Jeux Floraux ne sont pas sans relations.

C'est par ailleurs une belle chose que la réunion d'un groupe de poètes ait si bien répondu au goût d'une société, qu'elle ait reçu aussitôt l'approbation et plus, la participation officielle, soit devenue la manifestation de choix de tout ce que Toulouse comptait de cultivé. Dans la suite, cet intérêt n'a pas fléchi et le même collège de 1323 est devenu la plus ancienne académie littéraire d'Europe, l'une des plus anciennes sociétés savantes issues de la civilisation chrétienne et romaine. La constance de l'attachement de Toulouse à ces jeux littéraires est symbolisée par la légende de Clémence Isaure. Quelle est cette Clémence, sinon la figure que Toulouse a donnée à son idéal? Et n'est-il pas beau qu'une grande ville soumise à toutes les vicissitudes de l'histoire ait créé puis maintenu six siècles un idéal qui s'exprime par la poésie, les lettres, les arts sous toutes leurs formes? C'est par la tradition et le respect de cet idéal que votre compagnie, Messieurs, forme une des assises de la vie toulousaine et que vous honorez grandement ceux que votre choix y appelle.

L'expansion et l'épanouissement que connut Toulouse pendant le siècle qui suivit sa réunion à la France furent arrêtés dès le début de la Guerre de Cent Ans et leurs heureux effets fortement mis en question; mais au long de cette lamentable période, Toulouse fut fidèle à la direction qu'elle avait prise, et fit corps avec la France; son consulat fut à la hauteur des tâches qui lui incombèrent, plus grand dans l'adversité que dans la prospérité. De cette époque datent les plus anciens registres de ses délibérations conservées par les archives; nous allons y trouver l'essentiel de ses préoccupations.

Elles étaient de trois ordres: la défense de la ville, son approvisionnement, la levée des impôts qui pesaient sur elle. Au milieu du XIV^{ème} siècle, les fortifications de Toulouse démantelées après le traité de Paris, laissées depuis sans entretien, étaient dans un état lamentable, et, de surcroît recouvertes de maisons, résultat normal de l'accroissement de la population de la ville.

La guerre venue, il fallut restaurer les murailles et les dégager des constructions qui les submergeaient. Ce travail ne put jamais être achevé à cause de l'étendue des remparts.

Fort heureusement, aucun siège ne fut mis devant Toulouse: les courses des Anglais et de leurs mercenaires s'arrêtèrent aux abords de la ville, provoquant l'abandon des quartiers Arnaud Bernard, Matabiau, de l'Etoile, Saint Sauveur, qui s'étaient développés entre 1250 et 1340. Il y eut ainsi un retrait de l'agglomération à l'intérieur de ses anciennes limites.

La difficulté d'approvisionnement de la ville en blé se fit sentir dès le début de la guerre, avec les réquisitions et les pillages. Heureusement, le toulousain était à l'époque riche en blé, et Toulouse un centre d'exportation de cette céréale; mais quand au malheur des temps s'ajoutèrent les mauvaises récoltes il fallut interdire la sortie des grains, parfois même en importer. Les capitouls en firent venir d'Angleterre par Bordeaux, de la vallée du Rhône par Narbonne, de Sicile par Agde, mais c'est à Rodez et en Rouergue qu'ils trouvèrent le plus souvent les réserves de céréales nécessaires à la subsistance des quelques personnes que comptait alors leur ville.

Défense et approvisionnement dépendaient évidemment des ressources de la ville. Tant que dura la paix, elles ne furent guère sollicitées par le pouvoir royal, mais tout changea quand la guerre eut été portée à l'intérieur du pays. C'est pour restaurer les murailles qu'en 1345 la première taxe sur les transactions fut établie à Toulouse, taxe de quatre deniers par livre, c'est-à-dire du soixantième ou de un et demi pour cent sur les marchandises entrant en ville, sorte d'octroi que les capitouls furent autorisés à installer aux portes de la ville. Au même moment et pour la même raison apparaît une taxe impopulaire, le souquet ou quart du vin, consistant à diminuer d'un quart la mesure du vin vendu; ainsi la personne achetant et payant une pipe de vin clair et ou de vin du Tarn, n'en recevait que les 3/4. Cette charge était lourde; établie en principe pour un ou deux ans, elle fut encore aggravée par le fait que pour les murailles ou pour les ponts, pour la sûreté du pays ou pour les troupes en campagne, l'autorisation de la lever fut toujours renouvelée: elle devint permanente. Si l'on y ajoute les dons dits gratuits et les subventions réputées exceptionnelles, on comprend qu'en quelques décades la ville se soit endettée et les particuliers ruinés. Les capitouls de 1381 constatèrent avec effroi que le quart des maisons de la ville appartenait aux ordres religieux; bien des particuliers n'avaient pu faire face à leurs obligations qu'en leur empruntant et en leur engageant leurs biens fonds. D'où un exode de population qui diminuait les ressources de la ville. Les Juifs devinrent aussi créanciers d'une partie des habitants. Les emprunts forcés qu'on exigea d'eux et les subventions volontaires du clergé pallièrent insuffisamment cette situation grave.

La concentration du numéraire en quelques mains troubla l'équilibre économique, et sa rapidité affecta l'équilibre social. Aussi, y eut-il des troubles.

En 1357 la levée d'un subside appelé capage décidée par le comte d'Armagnac, lieutenant du roi, provoqua une émeute populaire; le château Narbonnais fut envahi et mis à sac aux cris de Mort aux traîtres; les émeutiers se répandirent en ville où ils pillèrent plusieurs maisons, le comte d'Armagnac dût quitter la ville où l'émeute se prolongea plusieurs jours. Ces événements sont dans la ligne de ceux qui agitèrent alors plusieurs régions de la France, mais leur soudaineté et leur violence laissent supposer ici une conjuration ourdie par les ennemis du comte d'Armagnac, sans doute le comte de Foix avec lequel les capitouls, entretenaient d'excellents rapports; ceux-ci en effet ne semblent avoir rien fait pour arrêter la rébellion.

La crise financière provoquée par la guerre fut aggravée par le gouvernement des ducs d'Anjou et de Berry successivement gouverneurs de Languedoc. Toulouse fournit à ces princes des sommes énormes qui devaient servir à payer les pensions des officiers royaux, la solde des gens de guerre, le rachat des places fortes prises par les Anglais, mais il serait présomptueux d'affirmer que toutes furent employées à ces fins d'intérêt général. Les frères de Charles V sont connus pour leurs goûts dispendieux; Jean de Berry notamment fit de son château de Mehun-sur-Yèvre un vrai musée. Il est réconfortant de penser qu'une partie des sommes qu'il a perçues a servi à décorer ces livres d'heures et ces manuscrits admirables qui figurent aujourd'hui parmi les plus précieux joyaux de la Bibliothèque Nationale; mais les contemporains qui les fournirent ont moins profité que pâti de ces prélèvements arbitraires.

Cependant, tout le monde ne perdit pas du fait des circonstances. Toulouse fut sous Charles V une plate forte de première importance, un Q.G. d'où partaient les ordres et les troupes destinées à chasser du royaume les routiers et les pillards de toutes sortes. Cet afflux de monde profita aux commerçants, notamment aux hôteliers, dont le nombre augmenta de façon étonnante. La circulation accrue de l'or qui s'ensuivit et la nécessité de s'en procurer pour payer les troupes et éloigner les Anglais amena les

milieux d'affaires de la ville à frauder les ordonnances sur les monnaies et à introduire des devises étrangères, aragonnaises et portugaises entre autres. L'affaire fut découverte en 1378 et provoqua la suspension du capitoulat, qui ne retrouva ses droits qu'en payant 124.000 fr. d'or. A côté de cela, pendant les quinze années du troisième gouvernement du duc de Berry, de 1402 à 1416, les impôts se succédèrent à la fréquence d'un ou deux par an, jamais inférieurs à 50.000 fr., atteignant souvent 100.000 fr. d'or. Ils étaient répartis par des commissaires qui ne convoquaient les représentants des communautés que pour leur notifier les sommes dont elles étaient chargées; le duc de Berry ne réunit jamais les Etats Généraux pour leur demander leur avis sur la possibilité de lever tel ou tel aide. Après sa mort en 1416, des protestations éclatèrent de toutes parts; le dauphin réduisit les impôts du 1/5 ou du 1/6 mais en même temps, pressé par les Anglais et les Bourguignons, il les multipliait. L'aide imposée en 1417 ne rentra pas.

Alors commença en Languedoc une période de révolte ouverte favorisée par la division du pouvoir royal au cours de laquelle, de 1417 à 1420, le consulat toulousain joua à nouveau et pour la dernière fois un rôle politique de premier plan à la tête de la province.

Quand les Bourguignons eurent fait alliance avec la reine Ysabeau qui prétendait parler au nom de Charles VI dément, un des premiers actes de ce gouvernement improvisé fut de supprimer tous subsides de guerre dans l'ensemble du royaume. Cette mesure déclencha le Languedoc contre le gouvernement rival des Armagnacs et du Dauphin. C'est en vain que les officiers royaux essayèrent de masquer la nouvelle et d'arrêter les envoyés bourguignons; en vain les Armagnacs convoquèrent-ils les Etats Généraux à Pézenas le 14 décembre 1417, pour la première fois depuis 16 ans. Il était trop tard. La révolte ne pouvait plus être conjurée. Ce fut à Toulouse qu'elle éclata (1).

Le 24 janvier 1418, quand le sénéchal Jean de Bonnavy présenta aux capitouls les lettres confirmant la lieutenance du Dauphin sur le royaume, ils refusèrent d'en tenir compte (1). Sommés de payer le subside incriminé, ils réunirent le conseil de ville et se placèrent, eux et la ville, sous la protection du vicomte de Caraman dévoué aux Bourguignons.

(1) Paul DOGNON, les Armagnacs et les Bourguignons, le comte de Foix et le Dauphin en Languedoc (Toulouse, 1889), p. 13.

Le Sénéchal dû quitter Toulouse en toute hâte et se retira à Buzet. Les principales villes du Languedoc suivirent Toulouse du côté Bourguignon. Vers le 20 février, deux députés toulousains entreprirent un voyage à travers la province pour présenter aux consulats des principales villes les articles que le conseil général de Toulouse avait rédigés. Ils recueillirent de nombreuses adhésions et, forts du succès de cette tournée de propagande bourguignonne, se présentèrent le 3 avril devant la reine à Troyes. Celle-ci leur accorda cinq lettres patentes parmi lesquelles on trouve une confirmation de l'abolition des aides, et une autorisation aux trois états des trois sénéchaussées de Languedoc de se réunir où et quand ils voudraient. C'est un document capital, l'acte de naissance des Etats de Languedoc qui, de 1419 à 1789 se réunirent presque chaque année. Insistons sur le fait que Toulouse prit l'initiative de cette mesure qui intéressait toutes les communautés d'habitants notamment les villes auxquelles elle fournissait une possibilité de contrôle des finances publiques. Ce faisant, les capitouls œuvraient certainement pour le bien de la province sinon du royaume dans l'immédiat.

Ils ne s'en tinrent pas là. Quand les envoyés bourguignons se présentèrent en Languedoc pour prendre possession de la province au nom de la Reine, ils envoyèrent au-devant d'eux une ambassade conduite par le vicomte de Caraman. Cette ambassade fut décisive car elle rallia toutes les villes qui hésitaient encore à quitter le parti du Dauphin et à ses côtés les commissaires bourguignons traversèrent paisiblement le Languedoc.

Ils arrivèrent à Toulouse le 25 mai 1418 après avoir remplacé les sénéchaux royaux par des officiers dévoués aux bourguignons. Le 26, ils convoquèrent les Etats de Languedoc à Carcassonne pour le 22 juillet suivant. Trois jours après, le parti bourguignon s'installait à Paris, faisait mettre à mort le comte d'Armagnac et s'emparait de la personne royale. Tout semblait favoriser ses prétentions et la révolte des villes du Languedoc conduite par Toulouse fut justifiée par les faits qui la suivirent immédiatement. L'attitude de la ville se trouva être celle que la légitimité commandait (1).

Mais les succès bourguignons n'emportaient pas, tant s'en faut, l'adhésion de l'ensemble du pays. En Languedoc, notamment, le parti du Dauphin restait très fort. Cherchant un appui, Bourguignons et

Toulousains crurent le trouver auprès de Jean 1^{er}, comte de Foix, vicomte de Béarn, le plus puissant des seigneurs méridionaux (1). Mais celui-ci n'entendait servir leurs intérêts que dans la mesure où ils coïncidaient avec les siens. Dernier grand féodal du Midi depuis la chute des Armagnac, il louvoyait habilement entre les deux partis qui se disputaient la France, pour faire reconnaître son autorité incontestée sur le Languedoc et la Gascogne. Aussi bien, le rôle de protecteur de ces provinces qui lui était dévolu par les Bourguignons ne l'intéressait pas. Le Dauphin eut l'habileté de le nommer son lieutenant en Languedoc, le 17 août 1418. Jean de Foix attendit le mois de décembre dans l'espoir que la reine lui confirmerait cette charge, mais, comme rien ne venait de ce côté-là, il s'allia avec les Armagnac et leurs vassaux de la Gascogne française; le 27 décembre 1418, ses envoyés réclamèrent l'obéissance de Toulouse ainsi que des principales villes de la province.

(1) DOGNON, Op. cit., p. 21

A cette date, les rapports du Languedoc et des Bourguignons s'étaient refroidis. Ceux-ci avaient compris l'imprudence d'accorder aux Etats le droit de réunion libre. Il arriva ce qui devait arriver: les états se réunirent sans les commissaires bourguignons et développèrent fort avant un projet d'union des trois ordres de la province rédigé dans l'intention de faire obstacle à l'arbitraire des gouverneurs en matière fiscale. Aussi les capitouls étaient-ils moins confiants dans l'appui des Bourguignons. La prise de position du comte de Foix vint augmenter leurs difficultés; ils demandèrent un délai pour lui répondre; il leur donna 10 jours. Au début de janvier, la ville est en émoi: le 25, les Etats se réunissent à Carcassonne; ils envoient au comte de Foix de nouvelles propositions qui sont repoussées. Impuissants, ils se séparent au début de février après avoir requis le conseil de la ville capitale d'aviser (1). Peut-on mieux reconnaître la place éminente de celui-ci, et mieux fonder les prétentions de Toulouse au titre de capitale de la province? Je ne le pense pas, mais hélas le conseil de la ville capitale ne put mieux faire que les Etats. Le 11 février 1419 il se décida en faveur des Bourguignons malgré l'opinion du clergé, des officiers royaux et des représentants des quartiers. Le comte de Foix envahit aussitôt le Languedoc. Alors commença pour Toulouse un mois très troublé, où arrestations et proscriptions se succèdent sur un rythme accéléré. Au début de mars, sous l'influence de personnalités favorables du Dauphin, le conseil fit volte face et envoya une ambassade au comte de Foix; un accord fut conclu, après lequel le comte chassa délicatement les Bourguignons de la province, où la tranquillité revint.

(1) DOGNON, OP. cit., p. 37.

Les capitouls dont cette période troublée avait amoindri l'autorité et dont la dernière décision avait déplu à tous les Bourguignons, en furent fort satisfaits. Dès le 4 mai 1419, ils députèrent au Dauphin, pour s'excuser de leurs erreurs récentes. Celui-ci avait trop besoin d'eux pour se montrer rancunier. Il fut magnanime et fit peu après en Languedoc un voyage qui acheva le ralliement de la province. Il entra solennellement à Toulouse le 4 mars 1420 et confirma les bonnes coutumes de la ville.

Le futur Charles VII avait bien préparé ce ralliement par la politique, qui fut toujours la sienne, faire assaut de générosité avec ses concurrents. Ce succès est pour lui capital au moment où s'ouvre une des plus sombres périodes de l'histoire de France. Le retour du Languedoc doublait presque l'étendue de ses possessions et l'importance de ses ressources. Il influença grandement le redressement du royaume qui commença quelques années plus tard avec Jeanne d'Arc.

On pourrait être tenté de juger sévèrement l'attitude du conseil toulousain pendant ces 4 années où il retrouva un rôle prépondérant grâce à la division du pouvoir royal, mais il faut reconnaître que dans la confusion du royaume, l'hésitation était permise; de plus le conseil avait la responsabilité de la défense et de l'approvisionnement de la ville; enfin, si sa politique a changé, sa fidélité au roi n'a jamais fléchi. Ce point là qui est capital, nous allons le retrouver de façon constante à l'époque suivante, non moins troublée et non moins grave que celle dont nous venons de parler.

Cette période vit cependant Charles VII recourir autant que ses prédécesseurs aux ressources de la ville, mais aucun trouble semblable à ceux de 1417-1419 ne se produisit.

Toulouse, dira-t-on, avait à se faire pardonner son adhésion au parti bourguignon; c'est vrai mais ce n'est pas tout. A la fin de sa régence, Charles VII prit en mains les affaires du pays d'une façon aussi ferme qu'avisée; sous son gouvernement, les villes qui formaient les principaux contribuables en Languedoc, n'eurent plus l'impression de verser vainement leur or dans un gouffre sans fond, et d'autre

part, voyant la volonté royale retrouvée tendre uniquement vers la libération du pays, elles sentirent que la cause du roi était la leur. Leur fidélité se renforça avec la conscience des intérêts communs du roi et du pays.

Peut-on parler de patriotisme, d'éveil de la conscience nationale? C'est encore trop tôt.

En voici un exemple assez frappant, que je ne résiste pas au désir de rapporter, bien qu'en ce jour il eût peut-être mieux valu le celer. Au début d'avril 1429, Orléans assiégée formait un des derniers bastions de la résistance française. Bien des contemporains en avaient conscience? Les bourgeois d'Orléans écrivirent aux grandes villes du Midi en leur demandant des secours en homme, en argent, en vivres, en matériel. Les capitouls et leur conseil s'assemblèrent le 13 avril 1429 pour répondre à cet appel. Après la délibération, chacun des membres opina tour à tour, selon l'usage. Vingt-deux d'entre eux se prononcèrent pour une aide plus ou moins sérieuse, au moins pour un geste en faveur de la ville en péril; trente-deux opposèrent un refus formel à toute action au profit d'Orléans, pour la raison que Toulouse avait besoin de toutes ses ressources, et la chose en resta là. Dans la suite et tant que dura le siège, le conseil de ville s'occupa du cours des monnaies et aucun de ses membres n'évoqua derechef la demande de secours d'Orléans. Si les bourgeois toulousains ont eu en ce temps un vif souci de l'obéissance au roi basée sur le sentiment de fidélité et sur le désir de l'ordre, souci étayé par le sens de l'opportunité, on ne peut encore sur de tels faits distinguer en eux le sensationnel. La nation, certes, existait, mais la conscience nationale n'était pas encore bien éveillée; il fallut Jeanne d'Arc et la haine de l'envahisseur pour la dégager complètement.

La ville sortit épuisée de la guerre de Cent Ans. Son mal fut aggravé par deux accidents; l'incendie de 1442 qui ravagea le quartier de la Dalbade et le fâcheux incendie de 1463 qui détruisit plus de 7.000 maisons. Louis XI, revenant de Bayonne avec le comte de Foix fit son entrée quelques jours après. Emu et inquiet de l'état de la ville, il l'exempta de tailles pour 100 ans, mesure qui aida beaucoup son relèvement et le redressement de ses finances.

Au cours de son règne, ce roi se pencha sur notre ville avec une sollicitude particulière, non pour des raisons sentimentales mais à cause du rôle qu'il lui assigna dans sa politique espagnole. Les plus grands bienfaits que Toulouse ait retirés de sa sollicitude furent la paix intérieure et l'ordre dans les affaires; ce n'est pas rien. Mais ces avantages, elle les paya cher par sa participation à la politique étrangère du royaume dont l'activité nécessita l'entretien de troupes et de garnisons.

L'aide de la ville fut spécialement requise dans la politique royale vis-à-vis de l'Espagne et de l'Angleterre; elle se traduisit par des versements d'argent et des envois de troupes que Toulouse fit en Bourgogne et en Bretagne; en 1472, Louis XI comprit son importance comme place forte aux pieds des Pyrénées et exempta ses habitants du ban et de l'arrière ban, qu'il remplaça par une garde sur place, assez lourde en raison de l'état défectueux des murailles. Malgré cela, la ville fournit de 1462 à 1480 cinq contingents pour les expéditions en Roussillon, Cerdagne et Catalogne, pour la surveillance des Pyrénées et procura aux armées munitions de bouche et de guerre plus gros emprunts de deniers que le roi y fit (1). Si l'on ajoute à cela la charge de l'entretien des remparts, on comprend que la politique espagnole de Louis XI ait coûté cher à Toulouse.

La politique anglaise lui coûta moins, mais fut suivie de très près par la ville. Marcelle Bonnafous, dans son excellent travail intitulé: Toulouse et Louis XI a très bien fait ressortir la part et l'intérêt pris par Toulouse aux événements d'Angleterre. La lutte de Louis XI contre l'Angleterre, écrit-elle, dont le théâtre n'est plus la Guyenne depuis 1442, ne lèse à l'ordinaire aucun des intérêts directs de la ville. Pourtant, Toulouse s'y intéresse même alors par patriotisme, soit parce que le souvenir de la frontière anglaise proche n'est pas évanoui, soit parce que la politique du roi est bien une politique nationale, parce que l'unité de la France désormais acquise a lié solidement les intérêts de Langue d'oil et de Langue d'oc.

Un exemple illustre cette assertion et montre le chemin parcouru depuis le rejet de la demande d'assistance d'Orléans. En 1475, en pleine guerre d'Aragon, accablés de charges, de dettes et de soucis, les capitouls n'hésitent pas à se démunir et à envoyer du blé à Bordeaux quand on craint une tentative anglaise contre cette ville.

(1) Marcelle Bonnafous, Toulouse et Louis XI, p. 95.

Aussi, écrit encore Marcelle Bonnafous, lorsque les traités de Picquigny rétablissent définitivement la paix entre la France et l'Angleterre, les capitouls font peindre au livre de leurs Annales l'entrevue de Louis XI et d'Edouard IV. Cette miniature, aujourd'hui disparue, nous prouve quelle signification profonde Toulouse attribuait à l'heureuse issue des événements. Il ne s'agit pas pour elle d'un accord de deux rois, entraînant une série d'alliance plus ou moins efficaces, mais de la tranquillité du royaume en général et du Languedoc en particulier.

Son attitude est la même lors de la crise intérieure provoquée par la ligue de bien public. Elle était alors le centre militaire et politique de la résistance à la révolte, résistance dirigée du reste par le comte de Foix. Dans cette affaire, la ville avait tout à gagner en restant fidèle: tranquillité, liberté du commerce, et elle ne fut pas avare de ses subsides. Mais son rôle dépassa celui de ville murée, pourvoyeuse de fonds, grâce au parlement. Il est curieux et significatif de noter que la fidélité de la ville devient constante au moment même où ses magistrats sont réduits au rôle d'officiers municipaux et où elle perd toute influence sur les affaires de la province du fait de la création du parlement.

Le Parlement avait été établi en 1443 par Charles VII, acquiesçant aux instances de ses sujets du Midi qui demandaient depuis longtemps l'établissement d'une cour souveraine en Languedoc. Il prit d'emblée de l'importance comme cour de justice, mais les fonctions politiques que Louis XI lui confia à plusieurs reprises accrurent beaucoup son influence. Sa fondation fut pour Toulouse l'événement le plus important depuis celle de l'Université. C'est un nouveau pouvoir qui prend place à côté des anciens, ou plutôt c'est le pouvoir royal qui prend une nouvelle forme et s'installe en permanence dans la ville. Les parlements étaient en effet des émanations de l'autorité royale car ils étaient dans leur principe détachés de la cour. Leur création correspond dans un ressort donné à un renforcement, une main mise plus étroite du pouvoir central sur les provinces, c'est un pas vers l'unité nationale et Louis XI, qui avait bien compris leur rôle et leur signification les accentua en chargeant plusieurs de leurs membres individuellement de missions délicates. Dans les grandes ambassades du règne, on trouve les noms de six parlementaires toulousains. La confiance qui leur fut témoignée reste à l'honneur du Parlement et de la ville.

Sous Louis XI, Toulouse commença donc une nouvelle étape. Marcelle Bonnafous écrit encore à ce sujet: Au point de vue administratif, la ville entra dans les cadres de l'administration monarchique; elle devint un élément constitutif du royaume, domaine du fonctionnarisme royal, et plus loin: elle est devenue à ce tournant de son histoire, ce qu'elle restera désormais: ville fidèle, centre intellectuel, foyer de vie parlementaire, bref une cellule constituée pour obéir et travailler dans l'organisme national.

Messieurs, c'est peut-être le hasard qui a rapproché dans le temps la chute de Constantinople et la fin de la Guerre de Cent Ans; mais c'est avec raison que les contemporains ont vu dans ces événements la fin d'un âge et le début d'un autre. Tous deux marquent en effet la fin du Moyen Age en Europe. Les événements toulousains dont nous venons de parler manifestent sur le plan local le même changement d'époque. Nous avons noté au début du règne de Charles VII, l'affaiblissement de la notion étroite et locale de patrie au profit de la fidélité au roi ou à l'idée royale; mais cette fidélité est encore de nature féodale. Sous Louis XI, tout a changé et l'on peut désormais parler de patriotisme. Le consulat toulousain, organe de gouvernement local qui depuis trois siècles oriente la politique de la ville en essayant d'exprimer ses tendances, ce même consulat qui, en 1417 a livré la ville aux Bourguignons, est devenu dans cette guerre l'exécuteur fidèle, dévoué, consciencieux de la volonté royale. Peu de choses est modifié dans les lois, mais tout a changé dans les faits; le consulat exécute, il ne dirige plus; nous n'avons guère pu citer qu'une initiative de lui sous Louis XI. C'est en effet du seul pouvoir central que vient maintenant l'initiative, du roi représenté par son Parlement qui à son tour, représente la ville auprès du roi. Ce que les capitouls ont perdu en autorité, le Parlement en a hérité, et de même que du XIIème au XVème siècles ce sont les conseils qui ont pesé de façon prépondérante sur les destinées de la ville, de même du XVème au XVIIIème siècle, c'est le Parlement qui la dirigera et en sera la figure la plus expressive.

Nous abordons ainsi une autre époque, celle d'un nouveau pouvoir et de nouvelles archives. Ce sont depuis le XVème siècle les archives du Parlement qui renferment tout ce qui a compté à Toulouse, déplacement d'importance qui illustre le changement survenu et montre l'intérêt de nos collections d'archives dont l'existence est le reflet de l'histoire.

Tant que les archives des capitouls sont isolées, elles sont vraiment les archives de Toulouse et leur importance est primordiale; quand arrivent les archives du Parlement, celles de la ville deviennent

secondaires; d'archives politiques, elles deviennent archives administratives. A ce moment même, Toulouse, de capitale régionale est devenue simple chef-lieu d'une province de France.

Messieurs, les gens qui donnent leurs soins aux archives paraissent se tenir à l'écart du temps présent. En ayant l'air de prêcher pour mon saint, j'ose dire que c'est le contraire qui est vrai et que la connaissance, je ne résiste pas à dire l'amitié, des archives, nous révèlent avec et parce que le passé y a laissé de plus précieux, la succession des siècles qu'elles nous permettent d'éclairer d'une lumière qui atteint le nôtre, et le colore d'une teinte qui le rend plus familier, plus vivant, plus réel.

Je n'ai pas cru pouvoir mieux vous remercier qu'en essayant d'éclairer à la lumière de ses archives quelques moments de la ville qui a donné à votre compagnie une vie si brillante et si durable, cette ville dont la meilleure trouvaille reste peut-être ce Gai Savoir, qui, chaque année, avec le printemps, faire fleurir vos Jeux.

RÉPONSE AU REMERCIEMENT

DE

**M. ODON DE SAINT-BLANQUAT, ÉLU MAINTENEUR
LU EN SÉANCE PUBLIQUE LE 13 MAI 1956
PAR LE MARQUIS D'ARAGON
L'UN DES QUARANTE MAINTENEURS**

MONSIEUR,

Nous voilà, grâce à vous, familiarisé avec l'histoire. C'est à tel point votre domaine que j'hésite à vous y rejoindre par crainte de passer pour un intrus. Je ne saurais point davantage me résoudre à m'en éloigner.

C'est l'Histoire qui aujourd'hui nous réunit. D'illustres volontés, ignorées du plus grand nombre, ont préparé votre présence et les fastes de ce jour. Heureux qui des effets peut connaître les causes. Celles qui vous ont conduit jusqu'à notre enceinte, Monsieur, déroulent somptueusement leur chaîne du Capitole de Rome jusqu'à celui de Toulouse mais sans avoir frôlé les flancs de la Roche Tarpéienne.

Je m'explique et j'offre au Pape Grégoire XIII l'hommage de ma louange. Non pour cette réforme qu'il fit du vieux calendrier, geste qui eut son importance, mais pour cet autre acte moins connu qui fait, Monsieur, que vous êtes Gascon.

Le 6 novembre 1581, l'évêché de Couserans étant venu à vaquer il plut au Roi Henri III de l'attribuer à un capucin piémontais nommé Francesco Bonnardi. Celui-ci fut préconisé par Grégoire XIII le 11 novembre suivant. Date importante et, si j'ose dire, commode, puisqu'elle vous permet d'associer à la célébration d'une fête nationale, la commémoration d'un jour décisif dans l'histoire de votre race.

Car de cet événement à celui d'aujourd'hui tout se tient étroitement. Moine mendiant d'origine patricienne, Bonnardi fut un prédicateur en renom et brilla dans d'illustres controverses. L'histoire cependant retient à son encontre qu'il avait un défaut, fréquent alors chez ceux de son état: il était enclin au népotisme. Sentant ses forces décliner il se retourna vers son Piémont natal pour s'y choisir, au sein de sa parenté, un collaborateur apte à lui succéder. C'est ainsi qu'il fit venir auprès de lui un prêtre gentilhomme, son neveu Jérôme de Lingua, le premier de vos agnats à recevoir droit de cité en France, en ce terroir d'Oc que tous les Lingua, de lui jusqu'à vous, Monsieur, ont sans cesse habité et sans cesse honoré.

Lingua est l'ami du Duc de Mayenne et le protégé de la Reine de Navarre. Du premier, il reçut ses lettres de naturalisation: Tant pour ses bonnes mœurs et notables qualités, dit le texte, que le long temps qu'il s'est retiré en ce royaume et la longue nourriture qu'il y a prise avec le sieur évêque de Couserans. On admettra que le souvenir de ces bonnes mœurs vous confère une autorité singulière pour opiner dans nos assemblées lors de l'octroi des prix de vertu.

Quel que soit l'effet des longues nourritures, Francesco Bonnardi tomba en paralysie dans le courant de l'année 1591. Il se démit de sa charge et sur les instances du Duc de Mayenne, Jérôme de Lingua fut nommé à sa place par le pape Clément VIII Aldobrandini. Ce pontife était d'une race qui ressemblait à la vôtre, patricienne à Florence comme la vôtre en Piémont.

Durant trois siècles les Lingua avaient siégé dans les conseils de leur ville. Il existe, dit-on, des tableaux qui les représentent dans une galerie de Mondovi. Il me plairait de les voir. Selon moi, ils doivent ressembler à un gentilhomme chasseur que je rencontrai dans ma jeunesse dans les forêts de Sologne. Il portait une barbe florentine; sa taille était faite pour le pourpoint de velours et le port de la dague. C'était Monsieur votre Père. Qui l'a vu ne saurait l'oublier.

M. de Couserans avait un frère, Laurent, prénom qui évoque les républiques seigneuriales de l'Italie. C'était votre aïeul direct. Il s'installa lui aussi aux pieds des Pyrénées et son fils, Innocent, reçut en 1587 ses lettres de naturalité. Ainsi se concluait un exode; ainsi s'interrompaient les effets d'une vocation héréditaire qui faisait de vos aïeux les chefs de leur cité. Combien de vocations de ce genre sont nées pour traverser les siècles dans ce pays toulousain qui est devenu le vôtre.

Peut être cet art que vous avez de comprendre et d'expliquer la vie consulaire de cette ville s'explique-t-il par les secrets de votre mémoire ancestrale. Ainsi l'Italie a-t-elle, dans le fond des siècles, mûri l'historien futur de nos fastes capitulaires et de nos franchises municipales.

A la vérité votre famille se tint longtemps à l'écart de la ville dont vous administrez le passé. Seigneurs de fiefs montagnards dont ce Saint-Blanquat dont vous portez le nom, les Lingua font souche de soldats et de terriens. L'un d'eux m'est cher pour une raison familiale qu'hier encore j'ignorais. Je la découvris en feuilletant le précieux livre consacré par le Baron de Bouglon aux reclus de la Visitation. J'y vois, que sous la Terreur, Jean de Lingua de Saint-Blanquat, Baron d'Esplats eut pour compagnon de chaîne Jean-Marie de Bancalis d'Aragon. Notre amitié vient donc, Monsieur, du temps que nos ancêtres partageaient dans la même gêne le pain de l'amertume. Je la croyais plus jeune, née dans le temps que nous rompions ensemble, au cœur du maquis Tarnais, le pain de la liberté.

Plus heureux que le mien, Monsieur, votre trisaïeul fut élargi rapidement. Il est vrai qu'il passait, horresco referens, pour avoir des idées avancées. La municipalité dont il avait été le seigneur, intervint en sa faveur. On lui attribuait les doctrines les plus libérales, les attitudes les plus bienfaisantes. On lui savait gré, enfin, de s'être montré largement tolérant en ce qui concernait le droit de chasse.

Pour qui connaît notre pays, ce n'est point là un mince mérite.

Car nos compatriotes sont chasseurs et je le fus à ma manière. Dans un grave bulletin qui paraît à Paris et qui doit l'existence à un illustre mainteneur, j'ai lu un jour qu'à la campagne il n'y avait d'autres distractions que la chasse aux lapins et la chasse aux ancêtres. J'ai médité mon discours, Monsieur, au fond d'une bibliothèque champêtre. Je m'accuse aujourd'hui d'avoir chassé sur vos terres et d'avoir fait bonne chasse. Votre péroraison m'absout. Parler du passé, c'est projeter sur le présent une irremplaçable lumière. Évoquer ceux dont vous êtes issus, c'est, je le crois, vous faire mieux connaître. Pourquoi donc hésiterai-je à m'attarder, un instant de plus, aux abords du confluent où la naissance vous a placé.

Quelle étonnante chose que cette rencontre, aux pieds des Pyrénées, d'une race piémontaise et d'une lignée berrichonne! Une famille de serviteurs du Roi troublée dans la jouissance de ses possessions ancestrales en raison de son adhésion à la Réforme vint, à l'extrême sud de la France, se réfugier, en quelque sorte, sous la crosse de Jérôme de Lingua. Il y eut, dès lors en Gascogne une noble race de plus, empruntant à notre terroir le nom lumineux de Marveille, symbole aujourd'hui d'une fidélité quatre fois centenaire à un fief et à un horizon. Trois siècles et demi de voisinage préparèrent une heureuse alliance; nos provinces ont le secret des lentes maturations. Ainsi, de nouvelles racines creusaient-elles, avant vous et pour vous les profondeurs de ce terroir.

Ainsi la grande race des Preissac devait vous fournir un berceau.

Voici l'instant traditionnel où je dois rendre public le lieu de votre naissance, révélation qui dans un tel discours fait partie des règles du genre.

Vous êtes né, Monsieur, à Verdun-sur-Garonne... Je viens, à mon insu de commettre un alexandrin. Je précise que c'est le premier de ma carrière, saisissant ainsi l'occasion d'éclairer cette fraction du public lettré qui me confond flatteusement avec un poète presque homonyme. Passons. Que votre état civil ne puisse être évoqué qu'au moyen d'hexamètres et d'hémistiches, voilà qui accompagne heureusement votre destin académique.

Je ne sais rien de Verdun-sur-Garonne. Cette ville ne fait point partie des bastides royales et depuis quelque temps, grâce à vous, Monsieur, j'ai l'impression de ne plus rien connaître en dehors de ce qui les concerne.

Votre jeunesse fut studieuse. Les murs du lycée de Toulouse retentissent encore du bruit de vos succès. A tout le moins, j'aime à le croire car vous avez rompu, Monsieur, avec l'usage qui veut que le récipiendaire, comme le jeune marié, fournisse la liste de ses propres mérites au célébrant futur qui le doit haranguer. Ce que je sais de source certaine, c'est que vous êtes entré à l'école des Chartes et que, choisi parmi vos pairs, vous fûtes envoyé à l'école de Rome. Votre thèse a été remarquée. Elle portait sur les bastides royales dans la sénéchaussée de Toulouse au XIII^{ème} et au XIV^{ème} siècle.

Les rapports entre les groupes sociaux, le développement chez les Français du Midi de l'aptitude à légiférer et à réglementer dans l'exercice des magistratures locales, l'apprentissage des libertés civiques dans un cadre tracé par des volontés souveraines, tels sont les objets de vos érudites recherches. Vous nous avez, par votre discours, Monsieur, mis sur la voie des graves études. Je souhaite qu'on vous lise. Ferai-je un aveu personnel? Je suis souvent rendu perplexe par ces différences fondamentales qui, à l'intérieur de cette sénéchaussée, distinguent encore de nos jours des populations presque voisines. Votre travail m'éclaire: L'héritier des burgenses des bastides, le citoyen des villages créés par volonté d'homme, dans un lieu délibérément choisi, celui-là trouve, dans son ascendance, je ne sais quoi qui marque ses mœurs et sa physionomie. Le distinguer n'est pas admettre qu'il est meilleur ou pire qu'un autre; c'est attribuer à son caractère la valeur d'une explication. Explication de notre histoire méridionale qu'on ne saurait, Monsieur, connaître en vous ignorant.

Votre thèse nous promène de la Barousse au Rouergue, de Trie-sur-Baïse à Arthès et à Cordes. Votre sénéchaussée s'arrête aux confins de la vicomté d'Ambialet, là où le Tarn, élargissant ses méandres aux pieds des burgs oubliés, ressemble au Rhin des légendes, fait comme lui pour offrir un miroir aux yeux de la Lorelei. Là vécut les ancêtres de Madame de Saint-Blanquat. Je ne suis pas sûr qu'elle songe souvent à cette patrie dont des générations la séparent.

Veillez, Monsieur, lui dire que nous autres riverains du Tarn, nous la tenons pour une des nôtres. Ce nous est un trop grand honneur pour que nous le laissions prescrire.

Vous êtes archiviste, Monsieur, telle est la deuxième de mes révélations. Vous avez fort bien dit que cela ne vous maintenait pas à l'écart de votre temps. C'est méconnaître le passé que de le tenir pour un objet fini, digne à tout jamais de louanges ou de blâmes. Le passé n'est qu'un commencement perpétuel. Chacune de nos heures l'alimente. L'étudier, c'est prendre conscience de la jeunesse de notre histoire, je veux dire de l'histoire des hommes dans les cités et dans les nations.

Jeunesse relative si l'on considère les dépôts dont vous avez la garde. Heureux les temps d'Hérodote et de Thucydide lorsque Clio, adolescente, errait sans bagages et presque sans vêtements. De ces bagages, vous, les archivistes, vous êtes les gardiens. Si ma métaphore vous paraît prosaïque, sachez qu'en partie, je l'emprunte à M. de Chateaubriand. C'est lui qui allait jusqu'à dire:

— La société demeure inconnue si on ignore la couleur du haut de chausses du Roi ou le prix du marc d'argent.

Que de défroques reposent dans le vestiaire de Clio! Des actes qui marquent la fin d'un conflit, l'acquisition d'une province, la naissance d'une liberté! Mais bien d'autres choses encore Aveux, dénombrement, transactions, testaments, matières de preuves et de chicanes, que de traces de doigts obscures, empreintes emmêlées sur le grand corps de la province! De tout cela vous êtes gardien. C'est de vous et de vos pareils qu'il dépend que nos fils sachent de quel bois ils sont faits.

Vous y veillez. Un autre écrit est sur votre établi. Il n'y restera pas longtemps. Je parle de votre étude sur les pouillés de la province ecclésiastique de Toulouse. Rien de plus passionnant que ces

documents d'Eglise. Vous voilà à ce point de rencontre du spirituel et du charnel, prêt à nous montrer dans quelle robuste glaise l'arbre de la Grâce enfonce ses racines.

Mais ne séparons pas, dit Claudel l'œuvre de l'ouvrier. Vous n'êtes pas tout entier dans vos écrits. Vous avez, des années durant, servi votre pays autrement que par votre savoir. La guerre vous trouve à Saumur; vous connaissez ensuite, comme moi la décevante attente des heures africaines. En 1940, vous regagnez Toulouse. C'est là un temps d'angoisse, non le dernier, hélas! On vous rencontre dans les premiers conciliabules de la résistance. Cela ne vous détourne pas de fréquenter Uriage et son chef. Je m'en félicite. Ce chef s'appelait Dunoyer de Segonzac. Quelques semaines avant le débarquement allié, un mainteneur me le fit rencontrer. Déjà Clémence Isaure s'apprêtait à nous réunir. De cette rencontre est né l'état-major itinérant et montagnard au sein duquel nous servîmes, vous et moi, de concert. Vous aviez pour nous rejoindre, quitté le corps-franc Pomiès. Ainsi se décida votre destinée militaire. Vous ne fûtes pas absent des faits d'armes qui permirent l'arrestation du commandant allemand de la ville de Castres et le coup de force sur le convoi ennemi de Mazamet. En cela je vous envie et aussi d'avoir suivi, de Castres aux Vosges et des Vosges à l'Allemagne, le 12ème Dragons reconstitué. La diversité des risques courus par vous ainsi que votre persévérance à les rechercher vous ont valu la Croix de guerre avec deux citations et la médaille de la Résistance.

Vous êtes attaché, Monsieur, au souvenir d'une option qui a marqué votre vie et l'a peuplée d'amitiés fortes. Vous mesurez la contrainte que je m'impose en n'évoquant point plus longuement les heures vécues ensemble sur des terres qui n'étaient libres que parce que nous y étions. Ces heures nous les vécûmes, sur les montagnes du Haut Languedoc si semblables au désert cévenol en vertu d'un choix de notre jeunesse cent fois ratifié par notre âge mûr.

Mais les souvenirs des compagnons d'armes sont avant tout matière d'échange. Ils ne sont à leur aise que dans un dialogue improvisé. Or le protocole académique m'impose un soliloque. Au surplus, nos histoires ne valent pas celles de du Guesclin qu'un poète inconnu tenta jadis de raconter à Clémence:

Dona Clemença, se bous plats
Jou bous dié pla las bertas
de la guerra qué s'es passada

Mais le poète se découragea. Il est vrai qu'il avait été fort long. Un peu déconfit, il s'arrête:

Per aco, n'oun diré per may
Yeu besi qu'aco bous deplay.

Pourquoi traduirai-je? Nous sommes tous réputés bilingues. Chacun a compris que Clémence Isaure, si elle a peu de goût pour la narration héroïque n'en a pas davantage pour les longueurs oratoires. Elle vous pardonne, Monsieur, de ne point croire en elle. Je la crois voir au fond de cette salle. Elle pose un doigt sur ses lèvres closes. Ma tâche est terminée. En ce qui vous concerne la sienne commence. C'est le rôle de la Mandetta retenant aux bords de la Garonne Guido Cavalcanti. Le périple d'une race autrefois itinérante est désormais arrêté? Monsieur, vous voilà des nôtres et chez vous dans ces murs et cela pour la joie de notre compagnie.

**ALLOCUTION PRONONCÉE LE 1er JUIN 1956
POUR LA RÉCEPTION DU PROFESSEUR MANUEL DE PAIVA BOLEO**

DIRECTEUR DE L'INSTITUT DE HAUTE CULTURE DU PORTUGAL

PAR M. MARCEL SENDRAIL, MODÉRATEUR

MONSIEUR,

Toulouse, pour accueillir un hôte de choix, sait toujours se faire belle. Elle aime déployer en son honneur les enchantements dont l'a dotée un prestigieux passé, de ses couchants sur la Garonne à l'ombre romane de ses basiliques, du recueillement de ses cloîtres ou de ses jardins aux séductions

patriciennes de ses hôtels Renaissance. Mais elle aime aussi, si elle juge son hôte sensible à des charmes plus secrets, le convier dans la maison des poètes, pour le présenter à un fantôme.

C'est ce fantôme qui vous reçoit ici aujourd'hui, celui de Clémence Isaure, cette Dame dont la beauté nous touche d'autant plus qu'elle n'exista jamais que dans le rêve passionné de nos aïeux et que, par sa grâce éclairante, s'incarne l'âme même, l'âme ardente et méditative de la cité du Gai Savoir.

Or, au temps de nos comtes Raimon, aux temps où le lyrisme courtois faisait de Toulouse la capitale du pur Amour, le chant de nos poètes avait retenti jusque dans votre pays et votre roi Diniz le Laboureur, celui par qui fut fondée votre Université de Coimbre, n'avait plus grande joie qu'à s'entourer de troubadours venus du pays occitan.

De Toulouse au Portugal, du reste, la mystérieuse entente des siècles s'était déjà plu à établir un persistant courant d'échanges. Le premier don que Toulouse fit au Portugal fut un don nuptial; c'était en ces jours où, selon le mot de Sidoine Apollinaire, le Tibre avait cédé à la Garonne l'empire de la chrétienté; le grand Théodoric, roi des Wisigoths de Toulouse, accorda sa fille à Riciaire, roi des Suèves, qui s'étaient installés aux bords du Minho, et l'on vit de lents cortèges de chars traverser les Pyrénées, pour amener au monarque barbare la fiancée et ses trésors. Quatre cents ans plus tard, celui par qui Braga acquit sa première gloire de métropole religieuse, le saint évêque Gérard, devait partir de notre monastère de la Daurade. C'est ainsi que Toulouse fournit au Portugal une princesse et un saint. Elle reçut de lui en retour un médecin et un jurisconsulte. Peut-on estimer que, pour l'une ou pour l'autre, le marché eût été désavantageux? Le jurisconsulte, ce fut Antoine de Gouveia dont vous êtes venu raviver le souvenir parmi nous.

Le médecin, ce fut François Sanches dont Braga et Toulouse célébrèrent, conjointement, il y a cinq ans, le quatrième centenaire, Sanches le Sceptique, plus philosophe peut-être que médecin et de qui la pensée trouve encore des résonances dans tous les pays de culture hispanique.

En rappelant ces hautes figures de notre passé commun, je ne puis m'empêcher d'observer combien, nous, hommes d'Oc, nous sentons d'affinités pour votre terre aux avancées de l'extrême Occident, pour ce verger incliné vers l'Atlantique et pour cette race fraternelle à laquelle la contemplation des horizons océaniques a donné, semble-t-il, la vocation du mystère. Lorsque je veux évoquer le peuple portugais, je le revois tel que le peignit Nuno Gonçalves, autour de Saint-Vincent, dans un incomparable triptyque, pêcheurs, chevaliers, moines, reines, mendiants, tous face au couchant, debout sur le seuil de l'inconnu, dans la même interrogation tacite, dans la même pensée d'éternité...

Mais le Portugal n'est pas seulement le pays des Reines Mortes et des grands monastères déserts. Il n'est pas seulement le pays de ces bergers des Campos d'Idanha qui furent les témoins de votre jeunesse. Il reste le foyer d'une vie riche des plus belles promesses. Il ne saurait passer qu'aux yeux des observateurs superficiels pour une petite nation, puisque, jadis, il a su faire son rêve égal aux proportions de la terre que ses navigateurs découvrirent et gagnèrent à la Croix, et puisque, encore de nos jours, sur nos continents incertains et frénétiques, il offre un modèle de sagesse, d'ordre et de continuité qu'admirent et secrètement envient tous ceux qui ne peuvent souscrire à certains abandons devant l'universelle barbarie.

Comme nous, Monsieur, vous avez mission dans votre pays d'être un mainteneur des traditions de la haute culture, culture que vous avez si bien défendue, non seulement à Coimbre, mais à Hambourg, à Upsal, à Londres, à Salamanque, partout où vous êtes allé représenter avec éclat la philologie et l'onomastique portugaises. Ce jeton que nous vous demandons d'accepter, vous sera signe de foi dans les destinées de cette latinité qui est, pour nous tous, une patrie, une commune et indivise patrie.

Vous y verrez l'effigie de la Dame que nous servons, une Isaure dont six siècles n'ont pas altéré la rayonnante jeunesse. Vous y verrez aussi l'image des fleurs qu'elle dispense, chaque printemps, aux poètes et pour lesquels elle réclame toujours le même honneur: *His idem sempe honos*. Dame et fleurs, vous les emmènerez avec vous sur les bords du Tage ou du Mondego, et peut-être vous sera-t-il donné, ainsi, de vous souvenir d'une légende du temps où Beira, Alemtejo, Algarve étaient encore terres sarrazines.

Elle nous raconte comment un Emir, ayant épousé une blonde princesse du nord des Pyrénées, l'avait installée dans son palais du Tage, parmi les magnolias et les fontaines, la comblant de tout ce que l'amour et la richesse peuvent offrir de délices. Mais quelle n'était pas sa peine à voir, peu à peu, sous

un ciel trop pur, la belle s'étioler et, souvent, à la surprendre baignée de larmes. Passionnément interrogée par son royal époux, elle finit par avouer qu'elle se mourait du regret de la neige des Pyrénées. Désespéré, l'émir convoqua les plus puissants de ses sorciers.

Mais quel sorcier eût été capable de faire neiger aux bords du Tage? C'est alors que l'inquiétude du prince éveilla en lui la plus tendre inspiration. Il fit planter, autour du palais, jusqu'à l'horizon, des amandiers et, un matin, ouvrant sa fenêtre, la dolente souveraine vit toute la campagne couverte de la neige de leurs pétales. Il n'en fallut pas plus pour lui faire recouvrer la joie de vivre et d'être aimée.

Ainsi, j'en suis sûr, pour l'amour de Dame Clémence, vous saurez faire éclore aux jardins de Coimbre ou de Castelo-Branco, les violettes, les églantines et les primevères du verger du Gai Savoir et Toulouse demeurera présente dans votre mémoire, aussi vivace que demeure, dans le cœur des Toulousains qui, un jour, les ont connus, le souvenir des enchantements du Portugal.

RÉPONSE

DE

M. LE PROFESSEUR MANUEL DE PAIVA BOLEO DIRECTEUR DE L'INSTITUT DE HAUTE CULTURE DU PORTUGAL

Ce n'est pas sans émotion que je prends la parole dans cette salle des Jeux Floraux de Toulouse, la société littéraire la plus ancienne d'Europe, puisqu'elle date du premier quart du XIV^{ème} siècle.

Il ne s'agit pas d'une Académie dont la principale activité consiste à recevoir les valeurs consacrées et à commémorer les morts, mais bien d'une Académie vivante, qui a toujours su honorer les jeunes. Ne compte-t-elle pas parmi ses titres de gloire d'avoir découvert, alors qu'il n'avait que 17 ans, le poète Victor HUGO?

Deux des principaux objectifs de l'Académie des Jeux Floraux, dans la pensée de ses fondateurs, étaient de relever la langue d'oc de sa décadence et maintenir les traditions poétiques du Midi.

Le premier de ces objectifs se perdit avec le cours du temps; mais, depuis la fin du siècle dernier, l'Académie a accueilli de nouveau des poésies écrites dans la langue issue de celle qui servit de véhicule à une des littératures dont le prestige fut des plus grands en Europe: je veux dire la littérature occitane.

Les poètes occitans avaient conscience de la mission sociale de la poésie: sociale non seulement parce qu'elle ennoblissait ceux qui la cultivaient, même quand ils appartenaient à des couches inférieures de la population, mais aussi par les bienfaits qui pouvaient advenir, selon eux, de l'amour courtois qu'ils chantaient.

Malgré le caractère licencieux que nous constatons chez quelques poètes, l'amour courtois devait avoir le privilège d'élever l'homme. Nous retrouvons cette même conception en Allemagne, dans la poésie des Minnesänger. Son plus grand représentant, le poète Walter von der Vogelweide a écrit ces deux vers très expressifs que je traduis de l'allemand:

celui qui a l'amour d'une belle femme
rougit de toute vilaine action.

Il est certain que, dans la réalité, les cas n'étaient pas rares où la pratique courante était tout autre... Mais il n'en est pas moins louable que les poètes occitans aient attribué à l'amour un rôle si sublime. C'est pourquoi Jeanroy a pu écrire que l'amour courtois, en dépit de son caractère sensuel et nécessairement illégitime, car il ne s'adresse qu'à des femmes mariées (je ferai remarquer que ce n'est pas le cas de la lyrique galaïco-portugaise), devient donc, par un véritable défi au bon sens, un ferment de vertu, un principe de perfectionnement moral (1).

Au second des objectifs signalés, maintenir les traditions poétiques du Midi, l'Académie des Jeux Floraux a su rester fidèle. Et c'est peut-être pour cela que son exemple a servi de stimulant aux autres

peuples. Je pense qu'il sera agréable à cette Académie de savoir qu'au Portugal aussi, on a réalisé, au cours des dernières années, des Jeux Floraux du Printemps, à l'initiative de la Radiodiffusion nationale, et des Jeux Floraux Universitaires à l'intention des étudiants de Coimbra. Les uns et les autres ont principalement en vue de développer le culte de la poésie, si nécessaire dans un monde mécanisé comme le nôtre.

Heureusement notre époque redevient, perméable à la poésie. A ce renouveau n'auront pas peu contribué le cinéma d'abord et peut-être aussi les guerres successives, qui ont créé le besoin d'évasion. Elles rendent un son trop pessimiste aujourd'hui ces paroles écrites il y a 75 ans par Antero de Quental: — L'esprit humain est entré décidément dans une phase de rationalisme, d'analyse et de critique, qui semble devoir être définitive. Et il se demande un peu plus loin: — Qu'est aujourd'hui la poésie? Qu'est aujourd'hui le poète? Que dit-il aujourd'hui au monde qui vaille la peine que celui-ci s'arrête pour l'écouter? Une expérience de Berthelot ou de Virchow, une découverte de Darwin ou de Haeckel, une page d'histoire de Ranke ou de Renan valent davantage, disent plus; à l'esprit du siècle, que toute la Babel sonore des strophes de Victor Hugo.

(1) Histoire de la nation française, dirigée par Hanotaux, tome XII, p. 253.

— Et le monde, que lui dit-il au poète, qu'il puisse comprendre et qui l'inspire? Que peuvent dire le déterminisme, le transformisme, la concurrence vitale, la fatalité de l'histoire? Le monde réel, le monde vu à la lumière de la science, est une chose atroce, atroce et en même temps inexpressive. Despair and die! Le divorce est complet. La poésie a cessé d'avoir une mission sociale. Et en terminant, l'auteur des Prosas note tristement: — La poésie survivra, mais n'aura plus cet ancien caractère d'une des grandes forces sociales et spirituelles de l'Humanité, de puissant agent de civilisation.

Contrairement à ce qu'affirmait le poète portugais, l'Académie des Jeux Floraux de Toulouse continue à croire que la poésie, outre son rôle d'expression personnelle des états d'âme, a une fonction sociale à remplir (même à l'ère atomique), et cette fonction est, avant tout, celle d'apporter un peu de beauté et de spiritualité à la vie.

Verlaine, qui devint à certains moments de son existence une loque humaine, le pauvre Lélian, ce qui ne l'empêcha pas d'être un grand poète, un des plus inspirés de toute la littérature française, a écrit un jour ces belles paroles:

— Car la poésie ne vit, ceci est hors de question, que de hautes généralités, que de choix parmi les lieux communs, que des plus fières traditions de l'âme et de la conscience; entre les arts, dont elle est l'aînée, et dont elle reste la reine, elle répugne à la laideur morale et, même dans ses manifestations les plus erronées, poèmes purement voluptueux ou d'une mauvaise philosophie, garde-t-elle ce decorum, cette blancheur de peplum et de surplis qui écarte le vulgaire obscène ou méchant, et s'en fait haïr comme il le faut (1).

D'une manière générale, on peut affirmer, ajouterais-je, que la poésie moderne et même, en partie, la poésie moderniste, reconnaît de plus en plus cette nécessité, justement pour devenir plus poétique, d'associer la réalité psychologique à ce decorum dont parle Verlaine.

(1) Cité par E. LEPELLETIER, Paul Verlaine. 1907, p. 462.

A ce propos, je trouve bien expressive la page que Maritain a écrite sur l'avenir de la poésie dans son ouvrage Art et scolastique, ouvrage qui, soit dit en passant, a exercé et continue d'exercer son influence sur des artistes de divers pays:

— Il m'apparaît que la poésie moderne, là du moins où elle n'a pas choisi le désespoir, se propose dans l'ordre de l'art cela même dont la Vierge est pour toujours, dans l'ordre de la sainteté, l'exemple accompli: faire les choses communes d'une façon divine. C'est précisément pourquoi il faut être un grand poète pour être un poète moderne, comme l'a dit Max Jacob.

Mais l'Académie des Jeux Floraux de Toulouse, est précisément une société qui a su se renouveler, en maintenant la tradition dans ce qu'elle a de beau et de fécond, mais en accueillant les nouveautés qui représentent des acquisitions pour l'avenir.

C'est pourquoi, en remerciant M. le Professeur Sendrail, biographe éminent de Francisco Sanches, des paroles aimables qu'il a prononcées à mon égard, j'adresse pour finir, à l'Académie des Jeux Floraux, mon salut cordial et mes vœux de longue vie.

DISCORS

PRONONCIAT LO 7 DE JULHET 1956 A MARSELHA PER L'INAUGURACION D'UN MONUMENT VALERI BERNARD

PER LO CANONGE JOSÈP SALVAT, UN DELS QUARANTA MANTENEIRES

L'Academia dels Jòcs Florals, aprèp una istòria vièlha de sièis sècles, es tornada, dempèi sieissanta ans, à l'inteligencia de sa vertadièra destinada, e pren cada jorn un pauc mai consciença de son dever e de sas responsabilitats.

Vol èstre, e podèm dire qu'es la gardiana de l'ama del país d'òc. E, coma l'ama d'un país viu mai que mai dins sa lenga, es à la Defensa e à l'Ilustracion de la lenga d'òc que s'interèssa, s'afana, e consacra lo melhor de son esfòrs.

Mistral li diguèt un jorn, en s'adressant à Tolosa:

Ve! mantene ta lengo istourico!

La lenga istorica de la tèrra d'Oc es pas especialament la lenga d'un terraire, qu'aquel terraire sia Avinhon, o Barcelona, o la Gasconha, o mème Tolosa. La lenga istorica de la terra d'òc es pas tant-pauc especialament la lenga d'un temps o d'un autre, mème s'à-n-un moment de sa vida de caps d'òbra an espelit, que los mèstres de l'engenh s'apèlen Bernat de Ventadorn, Ramon Llull, Godolin o Mistral.

La lenga istorica de la tèrra d'Oc es la lenga ont s'abeura tot un pòple que, dis Aup i Pirenèu, garda son ama, sovent dins las prigondors amagadas, à travèrs una istòria gloriosa o dolorosa. Aquel pòple, òm podria creire que debremba son istòria, e que per el es pas encara venguda l'ora de la resurgida. Es çò que disia lo poèta, cantant L'ESPASO:

Prince, dison qu'un jour d'aurasso
se deu tegne de sang uman,
mai qu saup quouro?... vuei, paurasso,
es trop lourdo pèr nòsti man!

E ben! aquel pòple viu, e se manten, gracias à sa lenga, remirabla dins sa diversitat e tot al còp dins son unitat merabilhosa:

— Coma la lutz blosa del solelh es una mal-grat las sèt colors que la compauzan, atal nòstra vièlba lenga romana es una, mal-grat sos dialèctes (Valèri Bernard, à Montpelhèr, 1926).

L'Academia dels Jòcs Florals, manteneiris de la lenga, de la poesia, de l'ama d'un pòple, aplaudis subretot al trabalh dels grands esperits que, agent pozat de força e ganhat la mestrisa del vèrbe dins una inspiracion locala e terradorenca, sàbon escalar plus naut e remirar plus lèn, se serviguent d'una lenga que pòd èstre compresa dins totis los terraires, e qu'aspira à l'unitat salvadora li permetent de devenir lenga de cultura d'una nacion.

Es aqui çò qu'a fait lo grand inspirat que uèi celebrem.

Aquel qu'avía cantat LA PAURIHO e BAGATOUNI, amb un realisme estonant, dins la lenga de Marselha; aquel qu'avía saput, dins LI BALADO d'ARAM, entendre la crida de Mistral e faire siuna per un temps la disciplina felibrenca; aquel filh glorios de Provença avía gardat dins la prigondor de son èime la set, lo desir d'una lenga unica espertant dins totis los còrs d'una mèma tèrra la consciensa d'una meteissa origina. Realisèt aquel desir, apazimèt aquela set dins los grands poèmes filosofics, simbolistes e fantastics dont lo plus bèl es JOAN DE L'ORS, personificacion de nòstra raça.

Aqui càntan las campanas:

Occitans! Occitans!
Tornar van refflorir lo paratge e l'onor!
Occitans! Occitans!
Seguent la longa nuech e l'alba ven lo jorn!
Occitans! Occitans!
Esclarmonda apareis coronada de flors!

Acò es la marca d'un grand esperit, que larga sempre sa vela dins un vent de perfeccion.

Aqui çò que l'Academia dels Jòcs Florals reconei dins la vida e dins l'òbra de Valèri Bernard.

Una lenga que vòl èstre l'ama d'un pòple deu èstre l'òbra de tot aquel pòple e dins lo temps e dins l'espaci. E se nòstre pòple a laissat s'embastardir una lenga que foguèt antan la lenga dels papas e dels reis, cal que sapie metre pron de temps à la refaire, A Valèri Bernard, un dels plus bèls obrièrs d'aquela renaissença, un dels primièrs provençals que los enfants de totas las tèrras d'òc pòdon ara legir dins las escolas, un dont l'avenir sol reconeisserà e dirà lo meriti e la valor, à Valèri Bernard trobador glorios de la granda Occitania, l'Academia dels Jòcs Florals pòrta lo salut de sa reconeissença e de son admiracion.

ALLOCUTION

**PRONONCÉE LE 30 NOVEMBRE 1956 A L' OCCASION DU JUBILÉ ACADÉMIQUE
DE M. ROZES DE BROUSSE**

PAR M. FAYOLLE, DISPENSATEUR DE L' ACADÉMIE

MONSIEUR,

Aussi loin que je remonte dans le cours de mes souvenirs, j'y retrouve toujours des relations d'amitié avec quelqu'un des vôtres.

C'est ce lien qui me vaut l'honneur aujourd'hui, de vous remettre au nom de l'Académie, cette plaquette, l'Inspiration, de Dupré qui commémorera vos cinquante années de vie académique et aussi vous apporte le témoignage d'affection de tous vos confrères.

1906-1956. Un demi-siècle au cours duquel, la France et le monde connurent dans tous les domaines les événements les plus tragiques et les plus agités. Guerres, révolution, bouleversement dans les données scientifiques à une cadence inconnue jusqu'alors. L'homme de 50 ans peut dire qu'il a vu naître un monde et disparaître une civilisation. La guerre de 1914 a précipité une évolution qui s'amorçait et fait entrer notre planète dans une ère de tyrannie. Daniel Halévy n'écrit-il pas:

— Pauvre terre dont on avait été heureux au XVIIIème siècle mesurer la taille, de dessiner les traits, les faunes et les flores; pauvre terre, source d'un contentement plus vif encore quand on, eut réussi au XIXème siècle, à la ceinturer d'ondes, à la rendre vivante, vibrante comme un être, une âme! Pauvre humanité, hantée par des visions, despotiques, munies d'armes qui semblent forgées pour rendre efficaces ces visions mêmes.

Va-t-elle, démente, se déchirer? elle s'en est donné les moyens. Il n'est d'ailleurs pas exclu que la substance de notre globe ne puisse un jour, être entièrement volatilisée, soufflée comme une bulle dans l'espace.

Dieu veuille que dans ce monde tourmenté, le règne de l'Esprit conserve sa primauté.

Cependant le début de ce XXème siècle s'annonçait sous des auspices favorables. La France avait connu pour son exposition universelle, un succès prodigieux, ce fut une apothéose gigantesque, la dernière fête, le suprême feu d'artifice.

La plupart des souverains étrangers avaient été reçus à Paris officiellement, notre pays jouissait d'un prestige incontesté et c'est à juste titre que ceux qui ont vécu cette période ont pu parler de la douceur de vivre.

Dans le domaine littéraire, Verlaine, Mallarmé viennent de disparaître et il se crée une cour autour de Jean Moréas; Richepin, Henri de Régnier, Pierre Louys, Anna de Noailles dont Barrès disait:
— Elle a le soleil comme une fleur dans la main sont ses fidèles. Vous-même lui dédierez un jour l'un de vos poèmes:

Moréas, bien souvent je quitte ma maison
Et je descends de ma colline
Votre livre à la main et sans but ni raison
Pas à pas je chemine.

Après une adhésion au symbolisme de peu de durée, Moréas sut revenir bien vite à la simple et forte coupe classique. Il écrivait:

— Le symbolisme qui n'a eu que l'intérêt de transition est mort. Il nous faut une poésie franche, vigoureuse et neuve, en un mot ramenée à la pureté et à la dignité de son ascendance. L'Ecole romane était fondée.

Et vous, Monsieur, encore sur les bancs du Lycée, ces mouvements, ces batailles littéraires vous passionnaient.

C'est que vous receviez une empreinte ineffaçable de Maîtres incomparables qui furent en philosophie Victor Delbos, devenu membre de l'Académie des sciences morales et politiques, et Emile Mâle, premier titulaire de la chaire de l'Histoire de l'Art à la Faculté des Lettres de Toulouse, puis à la Sorbonne, Membre de l'Académie française et Maître ès Jeux de l'Académie des Jeux Floraux où il devint votre confrère après avoir été votre illustre professeur. A 17 ans, vous aviez fait imprimer une petite plaquette: Le Poème de Noël, qui vous valut de Stéphane Mallarmé le billet suivant:

Mon cher Poète,

Il est charmant le poème de Noël, annonce un sens très fin, coloration et chant du vers, et certes il faut avec ferveur vous adonner à ce jeu qui est aussi un culte.

Tout à vous, S. M.

Rémy de Gourmont, plus sévère vous écrivait:

— Vos vers, ceux du Poème de Noël que vous m'avez envoyé, ont votre âge: 17 ans. Il y en a d'heureux, bons présages, et il vous conseillait de vous jeter d'abord dans le complexe, dans le bizarre, dans l'absurde même et de vous débattre jusqu'à ce que vous trouviez la conscience de votre verbe. Il exprimait le désir de vous retrouver dans les Pages d'Art. Révolté alors par cette théorie du Maître, vous avez depuis reconnu que ses conseils étaient fort justes et que vous les donnerez volontiers aux Jeunes qui viendraient vous consulter.

Vos études secondaires terminées, votre père qui a laissé au Palais le souvenir d'un Maître de la procédure, tenait tout naturellement à ce que vous preniez vos inscriptions à la Faculté de Droit, comptant bien un jour s'assurer votre collaboration.

Et vous arrivez ainsi au Doctorat après avoir brillamment soutenu une thèse de droit criminel sur les Enfants vagabonds, qui vous valut la mention très bien. Vous êtes inscrit au Barreau Henri Robert, grand avocat et éminent académicien a écrit:

— L'histoire du Barreau peut se résumer d'un mot: la lutte et sa qualité dominante dans un autre: le courage, vertu bien française. Cette lutte vous la soutiendrez plus tard, quand Président des Toulousains de Toulouse vous aurez à défendre le patrimoine d'art de votre ville et le courage vous aurez à le manifester lorsqu'aux prises avec l'Administration toute puissante vous finirez par triompher.

Au Barreau, vous obtenez la médaille d'argent du stage et quelques plaidoiries, notamment contre les compagnies de chemins de fer, vous ont valu des succès flatteurs. Mais votre pensée, votre cœur étaient beaucoup plus à la Poésie qu'au Droit et Thémis, la déesse austère, commençait à prendre ombrage de la frivolité de quelques-unes de vos relations de poète. Vous abandonnez alors, les couloirs sombres du Palais, pour aborder définitivement sur les rivages ensoleillés des Belles Lettres.

En réalité, vous n'aviez jamais cessé les contacts et, encore inscrit au Barreau, vous faites partie de l'Effort, jeune et ardente revue fondée par Maurice Magre, autour de laquelle tout un mouvement littéraire s'organisa. C'est là qu'ont commencé les carrières de Jean Viollis, Marc Lafargue, Delbousquet, Henri Muchart. Mais le départ pour Paris de Maurice Magre, entraînait la disparition de cette revue et vous fondez alors avec votre ami et frère en Poésie, Armand Praviel: l'Ame Latine, avec la collaboration de Pierre Fons, Robert de Boyer, Henri Rouzaud, Louis de Montaugé, Tresserre, Henri Muchart et Gilbert de Gironde.

L'Ame Latine devait durer dix ans. Ce fut une période faste pour la vie intellectuelle de Toulouse.

La plupart des collaborateurs de cette Revue deviennent les lauréats attitrés de l'Académie des Jeux Floraux et pour vous, Monsieur, la moisson fut particulièrement abondante. Vous fûtes honoré des fleurs suivantes:

1° Œillet pour une pièce: Le Moulin de Brousse (1902).

2° Eglantine pour Lo Corn de Roland, poème en langue d'oc (1904).

3° Le Lys pour Notre-Dame de Betharam Ballade en l'honneur de la Vierge (1906).

Enfin, vous êtes élu Maître ès Jeux le 11 avril 1906.

C'est pendant cette période que, sur l'insistance d'Armand Praviel, qui en avait goûté toute la saveur, vous vous décidez à présenter au Concours de la Revue des Poètes votre livre: La Maison sur la Colline, recueil de Poèmes qui fut le journal du premier stade de votre vie.

Armand Praviel écrira:

— L'Art, la Famille, la Poésie en peuplent à chaque page la solitude ensoleillée; l'inquiétude philosophique et religieuse s'y révèle parfois jusqu'à l'angoisse et la colère, mais enfin une vie nouvelle s'offre au poète, elle lui apporte le calme, dans l'espoir traditionnel et l'amour dans le jeune foyer.

Francis Jammes vous envoie un commentaire flatteur:

— Vos poèmes sont du meilleur goût. Vous avez cette chose si rare: la mesure. Et il n'est rien en dehors de la mesure, si ce n'est Hugo, par exception phénoménale.

C'est dans ce recueil que s'affirme véritablement votre talent de poète. Que d'émotion, quelle sensibilité, quel lyrisme; gardant toujours le respect de l'art et le charme de l'harmonie et de la Musique, ces poèmes sont de la plus parfaite ordonnance classique. Quelle mélodie pour décrire cette maison du rêve et de la méditation.

O petite maison sur la colline bleue
De ton humble sommet quand le ciel était pur
Je voyais par delà les pays et les lieues
Toulouse comme un peu d'or fin parmi l'azur.

L'accueil de la presse fut flatteur et unanime. Le jury, présidé par Henri de Régner, vous couronna et le Couronnement eut lieu selon l'usage à la Sorbonne.

Jean Richepin présidait et deux de vos poèmes furent dits par Sylvain et Berthe Bovy de la Comédie française.

Ainsi consacré, c'est le journalisme qui prend désormais votre activité majeure et quelle chaire meilleure, pour défendre une thèse, une idée, une formule!

Introduit au Télégramme par le Comte Bégouen, vous tenez la critique de la littérature et de l'art et à la disparition de cet organe vous êtes accueilli à l'Express du Midi par Gaston Guèze. Votre champ d'action s'étendait encore: on trouve votre nom au Dictionnaire des Hommes et des Œuvres, comme à celui tout récent du Who's Who in France de New-York, à la Revue des Poètes, à la Revue hebdomadaire, la Terre Latine, la Revue des Pyrénées, le Journal des Débats, vous êtes très répandu, vos chroniques sont attendues.

La bibliographie et l'iconographie vous traitent en ami de prédilection. Conférencier, on se presse à vos conférences données au Théâtre Français, aux Jeudis des Expositions de l'Union artistique avec Jules

de Lahondès, à l'Institut Catholique où il y a quelques mois encore vous donniez une conférence très applaudie sur: Cinquante ans de vie toulousaine.

Cependant, là ne se bornait pas votre activité.

L'un des fondateurs des Toulousains de Toulouse, vous en devenez le Président à la mort de Bacquié-Fonade. Et c'est véritablement dans ce domaine, où votre action incessante et combative s'est manifestée, toutes les fois que le patrimoine d'art de Toulouse et de la région était menacé. Vos interventions dans la Presse, dans l'Auta le vaillant organe des Toulousains de Toulouse ne se comptent plus. L'une des plus retentissantes fut la campagne menée pour conserver la fameuse Vache d'Alan, chef-d'œuvre du XV^{ème} siècle menacé de partir pour l'Amérique. Non moins violente et plus dure encore fut la campagne pour conserver le Pont Neuf, si indispensable à la beauté harmonieuse des rives de la Garonne. Le prétexte de sa destruction était qu'il favorisait le danger des inondations. Là, vous étiez aux prises avec l'Ingénieur en Chef du département, soutenu par la mairie et tous les pouvoirs publics. La campagne dura 15 ans, vous groupez archéologues, juristes, architectes, poètes, campagne de presse, de conférences. Heureusement le Président du Conseil Général qui à ce moment-là, était un toulousain fervent et de haute qualité, le Ministre Cruppi vous apporta un appui décisif et le Pont fut sauvé après un vote du Conseil Général.

Le Dôme de la Grave, si complètement lié au paysage toulousain, un moment menacé fut également préservé par vos interventions. Et la liste serait longue, si j'énumérais toutes vos démarches à la Commission départementale des Monuments et des Sites dont vous faites partie.

Défenseur passionné des vestiges d'art d'un passé glorieux, vous avez toujours considéré que la défense de la langue du terroir y était liée et tout naturellement vous êtes attiré par le Félibrige.

Vous écrivez avec Armand Praviel, l'Anthologie du Félibrige, vous êtes vice-président de l'Escolo Moundino d'André Sourreil; vous devenez avec le Baron Désazars, l'un des sept fondateurs de l'Escolo Occitana; vous en êtes toujours le Capiscol. Enfin après la mort de l'abbé Bessou, vous avez été élu majoral du Félibrige et titulaire de la Cigala de la Jana. Vous travaillez à la dernière édition des Œuvres de Mengaud, vous publiez un livre album illustré sur Philadelphie de Gerde.

Félibre ardent, vous assistez à de nombreuses Sainte Estelle, vous devenez le familier de Mistral, vous êtes reçu dans sa maison de Maillane et êtes présent à l'érection de sa statue en Arles. Mistral:

Cette tête où la Muse a posé sa caresse,
Rayonne de lumière et de fière jeunesse.
Elle porte en ses yeux le génie ancestral
De la terre de la Patrie: oui c'est Mistral...

Avec quelle dévotion, vous recommandez à votre fils de conserver pieusement le portrait qu'il vous a offert, gravé et dédicacé avec, autour, des fleurs séchées de son jardin de Maillane.

En souvenir de moi, garde ce talisman
Car Maillane et Mistral, c'est comme, mon enfant,
S'il était descendu sur ma vie éphémère
Un baiser de Virgile ou des larmes d'Homère.

Membre très actif de la Société d'Archéologie, membre de l'Académie des Arts, nous vous retrouvons partout où se manifeste la vie intellectuelle de Toulouse.

Enfin, depuis que vous avez ralenti vos activités, la cité des livres, votre chère bibliothèque garnie d'éditions rares, précieuses et dédicacées est devenue le lieu de prédilection de vos méditations.

Mais le doux souvenir est le glaneur des âges
Et l'oubli n'a jamais si bien tout effacé
Qu'il ne reste une fleur dans le champ du passé

a écrit si joliment Sully Prud'homme qui fut, je le sais, un de vos Maîtres préférés.

Arrivé au couronnement de l'automne, vous pouvez vous retourner et dire: je n'ai pas rencontré un ennemi sur ma route. Jouissant dans votre cité d'une sympathie unanime, entouré d'amis, heureux ceux qui comme vous, unissant dans un même amour le culte du Bien et du Beau, auront trouvé cette sérénité parfaite.

RÉPONSE DE M. J. ROZES DE BROUSSE, MAINTENEUR

A L'ALLOCUTION DE M. HENRY FAYOLLE, DISPENSATEUR DE L'ACADÉMIE

MESSIEURS,

Au moment où l'Académie des Jeux Floraux me fait le grand honneur et la douce amitié de bien vouloir célébrer, avec une si affectueuse solennité, les cinquante ans de mon entrée chez Clémence Isaure, au titre de Maître ès Jeux qui me fut conféré le 11 avril 1906, je me sens pénétré à la fois de confusion et de reconnaissance.

En entendant, évoqués par une voix particulièrement amie, ce qu'ont été, si j'ose dire, mes travaux et mes jours, je pensais à l'exclamation ingénue d'un jeune poète à qui je lisais l'article que je venais de faire sur son livre, en l'illustrant de plusieurs de ses beaux vers. Se voyant ainsi dans un miroir externe et dans un cadre étranger, il me dit:

— Comment, c'est moi qui ai fait tout cela?

Moi aussi, en entendant l'évocation de mes activités diverses, je me suis dit:

— Mais, c'est-il moi, qui ai fait tant de choses?

J'ai pensé aux Vies des Hommes célèbres de Plutarque. Plutarque, certes, est bien là, mais c'est l'homme célèbre qui manque un peu... et même beaucoup.

Et pourtant, ce qu'a dit notre cher Modérateur est vrai, quoiqu'embelli par sa bienveillance amicale. La matérialité des faits est exacte. Encore une fois, Plutarque n'a pas menti.

Mais, étant aux bords de la Garonne, disons seulement que dans ses amabilités trop flatteuses, il a quelque peu exagéré.

Je ne saurais que lui en être infiniment reconnaissant, à lui, comme à vous, mes chers Confrères, qui l'avez fait votre éloquent et très affectueux interprète.

Vous savez combien je vous suis attaché.

L'honneur d'être des vôtres a été, dans ma jeunesse, la grande ambition de ma vie.

Je n'ai pas fait des vers pour être Mainteneur et Maître ès Jeux. Je les ai faits dans la tendre intimité du foyer, comme tous les poètes dignes de ce nom, parce qu'ils chantaient en moi.

— Tout ce que je tentais de dire, écrivait Ovide, venait dans la musique des vers.

Et ce sont ces vers, grâce à la bienveillance de nos Anciens, qui m'ont ouvert les portes de Clémence Isaure.

Quoi d'étonnant? L'Académie des Jeux Floraux a été, pendant six siècles, la seule vouée exclusivement à la Poésie.

La Vertu et l'Histoire ne sont venues, grâce à Ozenne, qu'à la fin du siècle dernier.

En exauçant les vœux de mes ambitions juvéniles par l'octroi généreux de l'Œillet, de l'Eglantine et du Lys, vous m'avez donné le privilège de participer à vos travaux, de bénéficier de vos enseignements, de jouir des charmes de votre conversation, de votre haute culture et de l'élégance séduisante et en effet séductrice de vos entretiens.

Rien n'a été plus attachant pour moi que vos Fêtes des Fleurs du 3 mai, jadis dans la Salle des Illustres du Capitole; rien n'a été plus réconfortant que vos séances de réceptions à l'Hôtel d'Assézat où j'ai applaudi pendant cinquante ans les Eloges de hautes et grandes figures disparues et le tribut de

bienvenue de nouveaux Mainteneurs qui, cueillis dans l'élite de la Cité et de la Province, vous ont apporté toujours les trésors d'une espérance chaque fois pleinement réalisée. Rien ne m'a été plus cher que nos séances privées du vendredi où la lecture de l'un de nous, toujours nouvelle et toujours précieuse, se trouve, au tour de parole, analysée et enrichie par les commentaires et les points de vue d'esprits éminents et subtils, appartenant aux disciplines les plus diverses et venus de tous les horizons de la pensée.

Enfin, vous m'avez permis ainsi de collaborer pendant les Jeux, c'est-à-dire pendant l'examen des concours, à l'appréciation, au jugement et aux choix des poésies et des œuvres qui nous sont librement soumises.

Ces appréciations et ce choix sont difficiles, car vous le savez, en matière de Poésie et d'Art, du choix et des couleurs il est difficile de discuter...

Et pourtant, il nous faut choisir. Choix souvent douloureux, car les nuances sont délicates et nous n'avons pas autant de Fleurs que le mériteraient nos meilleurs poètes. Choix difficile, dis-je, qui mérite toute notre attention, qui doit être pour nous presque un scrupuleux sacerdoce, car il s'agit de faire œuvre de justice et, au surplus, dès que notre Recueil annuel a paru, nos décisions sont soumises à l'appréciation du public et spécialement des lettrés.

En m'ouvrant les portes de l'Académie, vous m'avez permis de tendre une main fraternelle aux jeunes poètes, qui, selon notre point de vue personnel, méritent d'être mis au premier rang.

Et ce premier rang a été maintes fois ratifié par la postérité, depuis que le jeune Victor Hugo, à dix-huit ans, cueillit ici le *Lys d'or* qui fut le premier rayon de sa gloire.

Pour moi, Messieurs, vous savez avec quelle ferveur je soutiens les poèmes qui m'ont séduit, à la fois par leur fond et par leur forme, car je crois que le fond et la forme sont inséparables.

Insoucieux d'être, comme on dit: à la page, mais fils du sang latin, je suis pour la clarté, qui est la première qualité de l'esprit français, clarté qui peut être baignée de toutes les séductions et de tous les prestiges du rêve.

Je ne suis pas pour la poésie énigmatique, pas plus que pour l'art abstrait. Les Troubadours qui faisaient du trobar claus, c'est-à-dire du poème obscur et incompréhensible, l'un d'eux dit qu'il ne se comprenait pas lui-même, sont tombés dans un éternel oubli, tandis qu'on connaît toujours les chants de guerre de Bertrand de Born et les chants d'amour de notre Père Vidal. L'obscur Maurice Scève, de Lyon, au XVI^{ème} siècle, malgré l'essai de résurrection par les Surréalistes, n'a pas laissé dans les mémoires un seul vers, comme Ronsard ou du Bellay et, de nos jours je pense à un poète illustre qu'on a mis aux programmes des classes de Première et de Licence, dont chaque vers, j'ai acheté l'édition classique, a besoin à la fois d'une traduction et, à côté de la traduction, d'un commentaire. Et les traducteurs et les commentateurs ne sont pas d'accord entre eux.

On est obligé de se demander, de nos jours, ce que le poète a bien voulu dire et même s'il a voulu dire quelque chose. On n'a plus le temps, maintenant, de s'amuser à des casse-tête chinois. Et cela explique la désaffection totale dans laquelle est tombée la Poésie. Personne n'achète plus des poètes, sauf les écoliers et les Etudiants, quand ils les ont aux programmes. Les Poètes? les bouquinistes eux-mêmes refusent de les acheter, parce qu'ils n'arrivent jamais à les vendre.

Que les temps ont changé depuis Victor Hugo, Lamartine, Musset et Rostand!

Je crois, en outre, qu'il n'y a de poésie que du sentiment.

Il n'y a de poésie que du cœur, car il n'y a de poésie que de ce qui est vraiment humain et éternel. Le Sonnet d'Arvers chante toujours dans tous les cœurs, comme quand il fut écrit pour Marie Nodier.

L'Amour et la Mort. Voilà les deux pierres de touche, sur lesquelles j'interroge tout poète.

Quelle a été son attitude devant ces deux grands et redoutables mystères? Je l'ai demandé aux héroïnes d'Euripide et de Racine comme à Lamartine, à Victor Hugo, à Musset et à Vigny.

Enfin je crois qu'il n'y a de poèmes possibles que dans la forme traditionnelle des vers.

Le vers n'est plus un vers, s'il est le vers libre et invertébré, s'il se diffuse dans la cotonneuse inondation de la prose.

Certes il peut y avoir de la poésie dans une prose harmonieuse. Mais alors, me disait un jour ici-même Raymond Escholier:

— Chateaubriand me suffit!

Je ne sens aucune harmonie dans la plupart des poèmes actuels dont les soi-disant vers se traînent dans les phrases de deux ou trois lignes.

Le vers n'existe pas sans l'harmonie, sans la musique qui est son essence sonore.

Cela est si vrai que, de Viélé-Griffin et de Stuart Merrill par exemple, créateurs et apôtres du vers libre dans ma jeunesse, il ne reste pas une ligne, pas une citation possible.

André Billy, de l'Académie Goncourt, dans le Figaro Littéraire du 8 septembre dernier, à propos du fameux rondeau d'Edmond Haraucourt, Partir c'est mourir un peu, écrivait: Si fervent admirateur qu'on soit de la poésie moderne, on peut regretter l'incapacité où elle est de mettre en circulation de ces formules marquées d'une émotion simple et directe et d'un bonheur d'expression propres à la faire passer de bouche en bouche.

Ce sentiment était déjà celui d'Henri de Régnier et de Jean Moréas qui, ayant d'abord écrit en vers libres, ont fini par les vers traditionnels dans leurs derniers poèmes: les seuls dont on se souvient, qu'on admire et qu'on peut citer.

Enfin c'était aussi l'opinion de Verlaine qui, au moment de la vogue de Viélé-Griffin et de Stuart Merrill, disait, en frappant les pavés de son bâton:

— On dit que ce sont des vers; de mon temps on appelait cela de la prose.

Excusez, Messieurs, l'expression de ces sentiments tout à fait personnels sur la Poésie. Je sais que tout le monde ne les partage pas, même à l'Académie, qui accueille libéralement et impartialement toutes les Ecoles.

Mais je sais aussi que les jeunes de vingt ans, qui me consultent, sont toujours conquis par les exemples que je leur mets sous les yeux et que je leur fais entendre dans l'enchantement des strophes harmonieuses et musicales.

Pour que les poètes entendent chanter en eux leur musique et leur pensée, il leur faut le silence et la paix du foyer, avec l'attentive sollicitude qui le baigne de tendresse.

Il leur faut, aux poètes, dit Sully Prud'homme:

Il leur faut, pour le moins, dans les heures d'étude
Une âme qu'autour d'eux ils sentent se poser,
Il leur faut une solitude
Où voltige un baiser;

Il leur faut une amie à s'attendrir facile,
Souple à leurs vains soupirs comme au vent le roseau,
Dont le cœur leur soit un asile
Et les bras un berceau...

Ces foyers, Messieurs, nous les connaissons tous ici.

Nous ne saurions trop remercier la Providence de nous les avoir donnés.

Ce souci du fond et de la forme, dont je parlais tout à l'heure, et ce culte de l'Art, à la fois difficile et souverain, nous est donné en exemple dans la magnifique plaquette que vous voulez bien m'offrir de

Georges Dupré, qui eut le grand prix de Rome en 1896 et dont on admire la médaille du Centenaire de Berlioz et la médaille de Frédéric Mistral (1907).

Je connais des médailles récentes qui, filles du métier facile et désinvolte d'aujourd'hui, semblent taillées à coups de serpe par des sabotiers.

Dupré, avec Roty, Vernon et deux ou trois autres, était un maître consciencieux, un maître de l'art pur.

L'exquise jeune femme qu'il a modelée et ciselée dans le champ de sa plaquette et qui symbolise délicieusement l'Inspiration, méditant à l'ombre d'un laurier, cette pure œuvre d'art me comble par sa beauté sicilienne et par le souvenir qu'elle représentera pour moi et pour les miens, souvenir qui sera à la fois celui de ma reconnaissance et de votre amitié.

ALLOCUTION

**ADRESSÉE A S.E. M. STANISLAS GAJEWSKI, AMBASSADEUR DE POLOGNE
LE 6 AVRIL 1957**

PAR M. LE MARQUIS D'ARAGON, L'UN DES QUARANTE MAINTENEURS

MONSIEUR L'AMBASSADEUR,

Votre visite honore grandement cette Académie. Elle m'a confié la mission de vous le dire en même temps que le soin de vous souhaiter la bienvenue dans cette enceinte.

Les hautes préoccupations qui réunissent dans cette ville tant de personnalités considérables peuvent paraître sans rapports avec les objets habituels de nos applications académiques.

Ce serait penser qu'il existe un domaine où les Lettres et les Arts peuvent se trouver étrangers. Vous savez bien qu'il n'en est rien et par votre présence parmi nous il vous a plu d'en fournir une preuve éclatante.

A vos côtés se trouve M. le Ministre Bordeneuve, secrétaire d'Etat aux Beaux Arts. Il connaît le chemin de cette maison. Qu'il me soit permis de saluer avec déférence en sa personne celui qui représente au sein du Gouvernement la culture et les traditions occitanes et qui les représente aujourd'hui auprès de vous.

On n'est pas impunément six fois centenaire. Cette maison est une maison de traditions. Ceux qui la hantent s'appellent des mainteneurs. C'est dire à quel point l'Ambassadeur de Pologne doit s'y trouver chez lui. Il me semble voir, en vous parlant, Monsieur l'Ambassadeur, se dessiner le profil de votre capitale, détruite jadis avec tant de barbarie, défendue avec tant de grandeur épique, reconstruite avec tant de lucide ferveur. Vous représentez sans doute la seule nation dont les architectes et les artisans savent encore bâtir des cathédrales gothiques et des églises baroques. Il est plus facile, à Varsovie, aujourd'hui, de s'imaginer ce qu'était cette illustre métropole au temps que Canaletto en dessinait les plus belles artères que de se représenter, dans la ville où nous sommes, ce qu'était Toulouse au temps des Capitouls.

Parlerai-je à cette occasion des liens qui unissent les cultures de nos patries, des parentés qui rapprochent les créations artistiques nées sur votre sol et sur le nôtre? Quel sujet! mais pour revendiquer une parenté privilégiée, faudrait-il oublier qu'en Pologne, devant vos édifices restaurés comme devant vos édifices épargnés, devant vos clochers à bulbe comme devant vos cloîtres gothiques, tout Européen, qu'il soit né à Salzburg ou à Saint-Bertrand de Comminges peut se croire un instant chez lui.

Tous les édifices que l'on élève chez vous, Monsieur l'Ambassadeur, ne sont pas de pierre ou de ciment.

D'autres constructions plus larges s'élaborent, elles aussi destinées à abriter des hommes. Sur les plus neuves et sur les plus vastes d'entre elles, votre génie national appose son incomparable cachet dont chaque ligne a été burinée à travers les âges par les gloires et par les épreuves de votre féconde histoire. Dans cette maison où l'on couronnait avec enthousiasme en 1862 une ode à la Pologne, on est

particulièrement heureux de savoir que l'un des premiers monuments restaurés à Varsovie c'est la statue de Miskiewicz, prophète de la patrie et de la liberté.

Vous évoquiez naguère, Monsieur l'Ambassadeur, l'amitié séculaire et la parenté entre nos deux pays. Ce mot de parenté me frappe. Non point seulement en ma qualité de chef d'une famille qui connut en des temps troublés, l'hospitalité des demeures polonaises mais comme habitant d'une région, celle-ci, ou ce n'est, en effet, pas seulement d'amitié qu'il faut parler entre nos deux patries.

S'il vous était possible de parcourir cette province, vous verriez sur la terre albigeoise certains monuments aux morts. Sur leurs stèles de pierre, les noms polonais sont plus nombreux que les noms français. Ainsi se perpétue le souvenir d'une fraternité d'armes dans une lutte qui fut commune à nos deux nations.

Les fils et les frères de ces héros sont encore sur notre sol languedocien. Dans la fraternité du travail, ils démontrent sous nos yeux l'aptitude d'un peuple, hier glorieusement guerrier, à exceller dans les œuvres de paix.

Ainsi, leur action rejoint la vôtre, Monsieur l'Ambassadeur.

Je sais, en prononçant ce mot paix que je touche à ce qui constitue à l'essentiel de votre mission, à l'essentiel même de cette vocation qui vous a conduit, en pleine jeunesse, sur les hauts lieux de la vie internationale. Mais nulle part la paix n'est plus présente qu'en des demeures comme la nôtre où les hommes ne se retrouvent que pour connaître ensemble la sérénité des travaux de l'esprit.

A ces travaux, vous avez un instant participé. Souffrez qu'en souvenir de cette présence trop éphémère, je vous remette cette médaille frappée à l'effigie de notre fondatrice, Clémence Isaure qui vous reçoit aujourd'hui et que six siècles de légende commencent à faire entrer dans l'histoire.

Je remets cette médaille à Votre Excellence comme à l'Ambassadeur d'une République illustre. Souffrez que je vous dise qu'il nous est particulièrement agréable de la remettre, en votre personne, à un juriste, à un homme de plume et à un lettré.

RÉPONSE A L'ALLOCUTION

DE M. LE MARQUIS D'ARAGON

PAR S.E. M. STANISLAS GAJEWSKI, AMBASSADEUR DE POLOGNE

MONSIEUR LE MODÉRATEUR,
MONSIEUR LE SECRÉTAIRE PERPÉTUEL,
MESSIEURS LES MAINTENEURS,
MESDAMES ET MESSIEURS,

Il m'est très agréable de me trouver ce soir en votre Compagnie et de passer quelques instants dans cette noble demeure où siège votre illustre Académie.

Notre métier, d'Ambassadeur n'a pas que des tâches agréables. Il en est de pénibles, lorsque nous devons, par devoir, protester contre des amis. Il en est, et c'est bien pire, ennuyeuses, lorsque nous devons, par devoir aussi, nous intéresser à bien des choses qui ne présentent pas toujours de l'intérêt. Aussi combien devient-il appréciable de pouvoir parfois s'arrêter un instant à une tâche qui, tout en étant aussi un devoir, est en même temps un plaisir. Et ma présente visite chez vous est l'un de ces moments privilégiés.

Bien des choses nous rapprochent, et en tout cas une, qui accorde nos cœurs et les fait vibrer à l'unisson.

Nous autres, Polonais, nous vivons sous le signe de l'Histoire. Notre pays a subi bien des épreuves. Après avoir été l'un des grands pôles de la civilisation, après avoir pendant des siècles donné au Monde des écrivains et des savants éminents, des hommes d'Etat et des capitaines, des Princes de la Pensée, ce par quoi nous survivons! dont les noms sont devenus des patrimoines de l'Humanité, nous avons vu notre nation et notre terre n'être plus qu'une expression géographique. Malgré nos gloires et notre

valeur, nous n'avions plus d'Etat. Et plus d'un siècle s'est ainsi écoulé dans la douleur... mais jamais en nos cœurs ne s'éteignit la flamme de la fierté polonaise. Et, après des générations, nous sommes revenus à la vie. Polonia restituta! C'est un cri qui nous sort du cœur. Dès lors notre reconnaissance nous fait nous tourner vers l'Histoire, pour retrouver nos anciennes gloires, nos anciens chemins, qui sont nos raisons d'être, et où nous nous retrouvons nous-mêmes. Dans cet épisode dramatique qui nous avait rayé des cartes, c'est l'Histoire qui nous a permis de revivre!

Comprenez-vous dès lors combien nous sommes attentifs à ce qu'enseigne l'Histoire et à tout ce qui se rattache à elle? Et comment ainsi il me devient tellement agréable de me trouver dans votre Académie qui vit, elle aussi, selon une tradition séculaire. Vous êtes la Compagnie académique la plus ancienne de l'Europe. Peut-on dire du Monde?

C'est possible, mais je ne me risquerais pas à l'affirmer.

Il suffit que vos origines bien connues remontent au XIV^{ème} siècle, que vous vous enraciniez au Moyen Age, cet âge dont il a pu être dit qu'il fut une grande clarté. Cet âge qui a bâti ces cathédrales dont autant que des œuvres d'art elles sont des cris de foi et d'espérance. Vous vous intégrez dans l'ensemble de cette ville de Toulouse dont j'ai pu voir qu'à côté de tant de réalisations récentes du meilleur aloi, elle présentait un merveilleux ensemble de monuments, de rues, d'églises, de palais, d'hôtels, allant de l'époque romane à celle de la Renaissance et au-delà, et qui font d'elle un être de briques, certes, mais aussi un être vivant et palpitant. Car je n'ignore pas combien est vigoureuse la personnalité de votre ville, peut-être celle des grandes villes françaises de province qui a la vie la mieux individualisée. Ce qu'elle tire autant de son passé que de son milieu. Or, vous rattachant sans interruption à ce passé, présentant un arbre de vie de six siècles, votre Compagnie est comme l'expression de la Tradition de votre ville. Et pour nous rien n'est plus émouvant que cette Tradition vivante.

Quelle autre particularité plus attachante aussi que de vous rassembler pour juger de poésies! Nous vivons en un siècle de fer et de pétrole. Les sentiments délicats en paraissent bannis pour faire place à, de brutales réclamations d'intérêt. Qu'il est donc réconfortant de trouver des oasis comme la vôtre, où dans cette sérénité que vous donnent six siècles d'habitudes et de certitudes, vous faites l'éloge de celle que vous acceptez comme votre Egérie, et vous couronnez ces mérites poétiques qui vous sont présentés. Ces compétitions d'art, de beauté, de pensée, combien nous voudrions qu'elles fussent les seules auxquelles se livrent les hommes! Du Moyen Age jusqu'à présent vous avez été les serviteurs de la Beauté. Puisse votre persévérance faire éclore cette Beauté en Bonté!

Et si j'ai parlé d'éclosion c'est que je suis charmé que les prix que vous distribuez soient des fleurs. Quoi de plus délicat, de plus délicieusement coloré et parfumé, de plus symbolique d'absolue pureté, qu'une fleur! Combien doit-on vous remercier d'être, en même temps que sous le signe de l'Histoire, sous celui de la fleur! J'aimerais m'arrêter longuement dans un jardin ensoleillé, pour respirer, sous la clarté du matin, cet arôme embaumé qu'à leur réveil nous dispensent les fleurs!

Il me semble que dans cette jeunesse dont se pare alors le Monde, je retrouve ma propre jeunesse et toutes mes forces de vie. Je m'identifie alors à mon pays, qui de toutes ses forces, tout en s'enracinant au passé, regarde vers l'avenir.

Histoire et Fleurs, Tradition et Beauté, voilà ce que vous représentez, voilà ce que vous nous apportez. Ce sont là des impondérables, que seul l'Esprit peut apprécier. Vous vous mouvez dans le monde de l'Esprit. A l'heure où nous nous sentons étreints par la Matière, nous aspirons à la domination de l'Esprit, car c'est lui qui seul peut ordonner la Matière, la forcer à obéir et à nous donner un mieux être.

J'ai pu apprécier, en entendant les applaudissements qui ont accueilli notre opéra polonais que les Toulousains n'appréciaient rien tant que cet absolu de la Beauté et de l'Esprit.

Qu'il est donc réconfortant de se trouver aujourd'hui dans une Cité et dans une Compagnie où souffle l'Esprit! Et c'est là, très simplement, la raison qui fait que je me sente, Messieurs, heureux d'être au milieu de vous.

**RAPPORT SUR LES PRIX DE VERTU LU EN SÉANCE PUBLIQUE
LE 2 MAI 1957**

**PAR M. ODON DE LINGUA DE SAINT-BLANQUAT,
L'UN DES QUARANTE MAINTENEURS**

MESSIEURS.

A l'origine du mot vertu se trouve l'idée de force, et c'est bien la force morale, la force du caractère, le courage en un mot, qui forment le trait saillant des existences que vous proposez aujourd'hui en exemples. Pour tenir tête victorieusement à la souffrance, aux revers, aux déceptions, à l'abandon, c'est bien la force, celle de la volonté c'est-à-dire de l'esprit, qui est nécessaire, et pour faire rayonner l'affection, la joie, la charité du sein de la détresse, c'est encore la force, celle du cœur, qui est indispensable. Valeur, courage sont les éléments positifs de la vertu, mais en plus nous trouvons ici l'oubli de soi, ce qui est une gageure si l'on veut bien y réfléchir; car comment s'affirmer en même temps que s'effacer, comment exalter sa volonté et à la fois la reléguer au second plan?

C'est probablement parce qu'elle est une gageure, parce qu'elle implique une lutte continuelle contre les éléments constitutifs de la nature humaine que la vertu est si rare et qu'elle apparaît avant tout comme un effet de la force. Platon admirait en l'homme la vertu, mais elle lui paraissait si surprenante qu'il en cherchait l'origine hors de lui. Idée originale en elle-même, et qui n'a pas son corollaire: je ne crois pas qu'on ait jamais cherché et trouvé hors de nous la cause de nos vices. Mais, disait-il, la vertu ne s'enseigne pas, sinon les bons élèves, les fils de parents vertueux la possèderaient tous; la vertu n'est pas innée comme le talent, sinon nous la reconnâtrions en chacun de nous comme nous décelons les dispositions pour les sciences et les arts. Alors, qu'est la vertu et d'où provient-elle?

La vertu, concluait-il, est un don des dieux. Un don des dieux, quelque chose qui vous échoit comme un cadeau dont on peut profiter. Mais ne peut-on pas en penser autant de toutes les qualités? Comme la vertu, nos qualités sont rares, les dieux sont avares de leurs dons, et si la vertu en est un, elle fait partie des avantages de notre esprit qu'il faut vouloir et savoir utiliser. C'est pourquoi la question n'est que déplacée par l'idée du don et pourquoi la vertu reste en définitive le fruit de la force de l'homme. Aussi est-ce le mot de force qui à l'origine l'a désigné.

Nous la trouvons, cette force d'âme, à tous les moments de l'existence de Mlle Jeannie Seube à qui vous avez décidé d'attribuer les prix Fabien Artigue, Ozenne et Sage du montant de 16.000 francs.

Cette vie est sans histoire, simple et humble, d'un mérite soutenu qui s'ignore, dévouée à une mère veuve, puis à une sœur aînée infirme.

Dans son village des montagnes de la Barousse, comme à Toulouse où sa famille est venue avant 1914, Mlle Seube s'est dépensée sans compter pour toute personne qui avait besoin d'elle. Bientôt la maladie, la souffrance, la mort s'abattent sur son foyer, aggravées par des revers de fortune dus à la guerre. Sans cesser de se consacrer à sa sœur, Mlle Seube se multiplie pour gagner leur vie plus que pauvre, faisant des ménages, des commissions pour les uns et les autres, toujours serviable et bonne pour les malheureux, gardant son sourire aimable dans les mauvais jours. Mais le sort persiste à frapper les deux sœurs: leur maison natale des Hautes-Pyrénées, où elles pensaient se retirer est incendiée complètement; Mlle Seube elle-même est victime d'un accident; l'hiver dernier fut pour elle une période affreuse. Elle alourdit encore sa tâche en soignant gratuitement sa voisine, une vieille demoiselle dans une situation misérable qu'elle ne voulut pas abandonner. Malgré tout cela, elle reste parfaitement digne et discrète. Peut-on concevoir vertu plus pure que cette attitude dans une existence privée de tous les agréments, de tous les avantages et même des moments de répit qui sont donnés aux personnes plus favorisées, existence sans espoir aucun d'une condition améliorée, soutenue par la conscience du devoir accompli ou plutôt par la force de la vertu, qui apparaît ici comme l'impératif moral volontairement obéi, les yeux grands ouverts sur un destin qui ne se laisse pas fléchir.

A vrai dire, une telle vertu est accentuée, colorée par la charité qui la rend plus vibrante. Supporter ses maux avec constance est un acte de vertu; prendre en charge par surcroît ceux du prochain atteint le stade suprême de la charité.

C'est une attitude semblable que nous offre encore cette année un autre exemple que vous avez voulu couronner en lui décernant un prix d'Académie de 20.000 francs.

Mlle Marie Rose Canut, placée dès l'âge de 16 ans, fut toute sa vie servante. En Normandie, elle éleva du berceau à l'âge d'homme un garçon orphelin de mère à sa naissance. Elle fut placée ensuite chez diverses familles dont les survivants ont conservé de son dévouement un souvenir fidèle et reconnaissant.

Revenue à Toulouse, elle se dévoua à ses deux frères chargés d'enfants. Placée à nouveau, elle suivit en Tunisie une famille qui lui était attachée, mais sa santé ne résista pas à l'épreuve du climat qui lui a valu une surdité pénible. Cette infirmité n'a pas plus altéré sa douceur que son caractère enjoué.

De nouveau à Toulouse, elle entra, il y a huit ans au service d'un ménage de gens âgés ayant vécu une longue existence de travail tout en se cultivant de façon remarquable.

L'épouse étant morte peu après, Mlle Canut resta près du mari, âgé alors de 80 ans, désemparé par cette perte et accablé de plus par des revers de fortune qui lui laissèrent à peine de quoi vivre. Sans gages, faisant bourse commune avec lui, Mlle Canut, son ménage fait, va gagner leur subsistance en faisant de la couture et du ménage dans le voisinage. Depuis longtemps, le vieillard souffre de troubles circulatoires; âgé maintenant de 86 ans, il ne quitte plus son lit, placé sans cesse entre la vie et la mort. Mlle Canut, pour le soigner, a tout quitté; soins de tous les instants, veilles, fatigues, elle supporte tout comme pour un père, lui prodiguant de plus des consolations spirituelles; mais comme elle ne peut plus travailler, leur situation matérielle est des plus précaires. On ne sait qui admirer le plus, du vieillard accablé d'ans ou de celle qui se dévoue pour lui sans compter.

Mlle Canut, Mlle Seube qui se ressemblent sans se connaître ont ceci de commun, qu'elles ont ajouté sans hésitation, sans murmure à leurs charges déjà lourdes celles que la famille et le hasard ont placées à côté d'elles; elles les ont endossées comme si cela allait de soi, grâce à leur conscience très nette des plus hauts sommets du devoir. Saint-Exupéry a écrit que la valeur d'un métier se reconnaît aux contacts humains qu'il permet de prendre; c'est vrai et beau; mais encore plus beaux sont ces contacts pris avec le prochain grâce aux seuls liens, à la seule communauté créée par la souffrance et la misère.

Ils dépassent de loin les exigences de la morale publique et de la morale privée et vont jusqu'à l'oubli de soi-même, qui est en vérité le comble de la vertu ou plutôt la vertu par excellence.

Vous avez voulu apporter à celles qui en sont parmi nous les vivants exemples l'hommage de votre admiration et de votre reconnaissance.

RAPPORT SUR LES CONCOURS DE PROSE

(PRIX ESPARBIÉ, FABIEN ARTIGUE, PUJOL ET MARFAIN)

PAR M. ROBERT MESURET, L'UN DES QUARANTE MAINTENEURS

MESSIEURS,

Un toit de tuiles, une porte tiercée, une génoise à triple encorbellement, des volets aux pentures de bois, des fenêtres basses aux arcs surbaissés, ainsi se présente la ferme de Libian, au village de Saint-Marcel d'Ardèche, dans ce Vivarais qui forme avec le Gévaudan et le Velay la marche septentrionale du Languedoc. C'est une maison simple et, comme le voulait le P. Vanière, le fonds suffit à son entretien:

Omnia quæ facili reparat lahor annus arte (1).

(1) Jacobi Vanierii e Societate Jesu, *Praedicum Rusticum, Tolosae apud Petrum*, Robert 1730, p. 6.

Depuis l'année 1670 la même famille cultive ces quelques arpents, M. Gustave Thibon labourait comme ses pères, mais il voulait savoir et grâce à la bibliothèque d'un ami, grâce aux livres qu'il acquit lui-même, il put apprendre sans maître le latin, le grec, l'allemand et l'italien, c'est-à-dire les langues indispensables à l'étude de la philosophie. Par sa vie comme par son œuvre, ce languedocien de langue française méritait le prix de l'Ecrivain que vous lui avez accordé. J'ose dire qu'il l'eût mérité depuis longtemps, mais sa fondation récente excuse à Clémence Isaure, qui comme les déesses de l'Olympe, a le pas encore assez lent.

Nous ne saurions d'ailleurs regretter ce délai puisqu'il a permis à M. Thibon d'enrichir et de préciser sa pensée, de la délivrer parfois de ses entraves. Mais si elle a engagé votre rapporteur à lire ou à relire une dizaine d'ouvrages où il n'a pas trouvé un mot indifférent, cette attente a laissé venir une abondance qui lui donne beaucoup d'embarras. Il est vrai que l'auteur lui-même semble avoir donné une méthode dans ce livre qu'il a écrit sur Simone Weil, en collaboration avec le R.P Perrin, de l'Ordre des Frères Prêcheurs.

— Ce témoignage, écrit-il, sera nécessairement partiel, il essaiera de n'être jamais partial. Puissé-je opérer dans sa pensée, ces coupes en profondeur, grâce auxquelles l'essence se distingue de l'accident la sève de l'écorce, les organes vitaux de l'épiderme ou du vêtement (2).

(2) J.M. Perrin et G. Thibon, Simone Weil telle que nous l'avons connue, Paris, La Colombe, 1952, p.17, 14-15

Pour l'écorce vous avez souhaité, Messieurs, l'écarter vous-même en faisant choix d'un rapporteur qui ne saurait s'intéresser aux apparences, c'est-à-dire d'un homme rebelle aux idées politiques. M. Thibon est un paysan et il s'est parfois lié sans défiance. Il s'est lié avec des ours, qui lui ont asséné quelques pavés. Les prismes où ces imprudents amis ont prétendu fixer son image, n'ont-ils pas restreint son audience et écarté de lui bien des jeunes lecteurs. Au reste, là encore, c'est M. Thibon lui-même qui m'a montré ce qu'il fallait choisir dans son œuvre. Nous savons que pour un de nos maîtres ès jeux, il a préféré Maurras au maurrassisme, le poète de la Musique intérieure au polémiste d'un journal quotidien (3). N'a-t-il pas rapporté les angoisses de Nietzsche sur le destin futur de ses écrits:

— Autour de tout esprit profond grandit et se développe sans cesse un masque, grâce à l'interprétation toujours fausse, c'est-à-dire plate, de chacune de ses paroles (4).

L'interprétation plate est celle des esprits légers, qui lisent en diagonale dans le sens de leurs passions, ou encore qui lisent au poids ou à la ligne, comme si une réticence, une concession, un sous-entendu n'étaient pas souvent mille fois plus révélateurs de la pensée secrète d'un homme qu'un long exposé cohérent et dogmatique! Pour moi, ajoute M.Thibon, j'attache toujours une extrême importance à la moindre phrase par laquelle un auteur semble contredire l'ensemble de son œuvre: c'est par là qu'il se dévoile ou plutôt qu'il se trahit, qu'il laisse entrevoir à son insu ses aspirations intimes contre lesquelles sa pensée organisée et durcie en doctrine n'est souvent qu'une réaction défensive (5).

(3) H. Massis, Maurras et notre temps, II, Paris et Genève, La Palatine, 1951, p. 180.

(4) Nietzsche ou le déclin de l'esprit, Lyon, Lardanchet, 1948, p. 15.

(5) Notre Regard qui manque à la lumière, Paris, Amiot-Dumont, 1956, p. 201.

Les amis imprudents et les ennemis injustes qui l'ont accusé de calomnier l'idéal (6) n'ont pas su découvrir ces textes révélateurs:

— On m'a traité de conservateur. Je n'ai pourtant aucun goût pour les conserves, ai-je répondu.

Je préfère consommer un mets corruptible dans son lieu et dans sa saison et m'en priver ensuite jusqu'à ce que le cycle des jours ou les hasards d'un voyage le ramènent sur ma table plutôt que de l'avoir sans cesse à ma disposition, artificiellement soustrait aux risques de la corruption et aux promesses de la vie. Et force est bien d'avouer que beaucoup de vertus conservatrices relèvent de techniques analogues à celles qui président à la fabrication des conserves: l'imprégnation par le sucre, le sel ou le vinaigre (il y a des vertus sucrées comme des vertus acides) et, mieux encore, la stérilisation qui tue les germes de vie et la mise en boîte qui supprime les échanges avec le monde extérieur (7).

C'est pour ses amis, plus encore que pour ses ennemis, que tout au long de son œuvre, l'auteur a multiplié les mises en garde:

— On oublie trop que tout catholique est, par définition, le contraire d'un partisan; s'il l'est trop souvent en réalité, c'est qu'il fait de sa foi sa chose personnelle ou celle d'un groupe social et non plus la chose de Dieu. Il est alors tenté d'employer pour servir son Dieu qu'il transforme inconsciemment en chef social, tous les moyens impurs qui assurent l'existence et la prospérité des partis et, en premier lieu, le mensonge, ce grand levier des propagandes (8).

(6) Massis, op. cit. II. p. 181.

(7) Notre Regard, p. 243.

(8) Simone Weil, p. 17.

L'un des officiers de notre académie porte un titre que j'appliquerais volontiers à M. Thibon, car il fait souvent l'office d'un modérateur:

— Quand nous attaquons un excès, c'est pour rétablir l'harmonie et non par amour pour l'excès contraire.

Le médecin, qui lutte de toutes ses forces contre l'insomnie ou la fièvre n'est pas pour autant partisan de la léthargie ou de l'algidité (9). Ce prétendu réactionnaire a dénoncé mieux que personne les puissances financières: la révolte de la classe ouvrière contre un état social aussi factice apparaît dans ses sources vives, comme un sursaut de santé. Elle s'appuie en effet sur la reconnaissance de cette valeur authentique qu'est le travail matériel pour dénoncer tout ce qu'il y a d'illusoire et de frelaté dans les idoles du monde moderne. Tout esprit sain se sent d'accord avec les marxistes devant la plèbe dorée du capitalisme... (10).

Dans les jugements qu'ils ont portés sur l'œuvre de M. Thibon, les partisans, de gauche comme de droite, ont oublié la vertu essentielle qui baigne son œuvre, qui en fait le suc et sans laquelle elle n'est plus qu'un fruit desséché, je veux parler de l'Amour, qui se nomme en latin Charitas et que l'on confond trop souvent avec l'aumône. C'est au nom de cet Amour qui pour ceux-même qui en méconnaîtraient l'origine, porte une exigence d'éternité qu'il évoque une Justice étrangère à la Vengeance comme à l'Égalité (11), tandis qu'il rappelle à une société malade qu'elle ne saurait trouver la santé qu'en pourvoyant aux besoins des masses ouvrières: le marxisme et le freudisme apparaissent comme des signaux de détresse destinés à nous rappeler que la réalité inférieure existe qu'elle a son ordre et ses besoins propres et qu'on ne la domine qu'en la respectant (12).

(9) Retour au Réel: nouveaux diagnostics, Lyon, Lardanchet, 1943, p. XII.

(10) Notre Regard, p. 162.

(11) L'Échelle de Jacob, Lyon, Lardanchet, pp. 56, 195.

(12) Diagnostics: essai de physiologie sociale, Paris, Libr. de Médicis, 1940, p. 61.

Dilaté, à la mesure de celui du Créateur, l'Amour de ce philosophe embrasse toute la nature, qui est unie à l'homme dans ses profondeurs, matérielles et spirituelles. Dans un de ses ouvrages les plus récents (13), il analyse la très subtile unité de la grâce et de la vie et, n'ayant pas oublié le rénovateur du Thomisme qui a été dans les rencontres de Meudon à l'origine de sa carrière, il cite opportunément un texte de son épouse:

— La grâce, écrit Raïssa Maritain, est présente et agissante, mais à la façon d'une impulsion vitale; elle se déguise pour ainsi dire en nature. N'est-ce point un fait d'expérience que la grâce, plus souvent intuitive qu'affective, ne réforme notre conduite qu'en dirigeant nos pas? Sur cette voie exemplaire, où peuvent se croiser l'inspiration et la volonté, il a placé l'étude du mariage chrétien où les époux doivent s'élever, non en renonçant à la chair comme les ascètes, mais, ce qui est peut-être plus difficile, en entraînant la chair dans l'ascension de leur âme.

L'indissolubilité du mariage dont le dispositif est dans l'Évangile, trouve ses motifs dans les prescriptions que commente M. Thibon, tant sur la rencontre des époux que sur la conduite de leur vie conjugale.

(13) Ce que Dieu a uni: essai sur l'Amour, Lyon, Lardanchet, 1954, p. 49.

Le choix nuptial doit cesser d'être le choix de la seule raison ou du seul amour pour devenir un choix total, c'est-à-dire un choix de l'amour, mais d'un amour assez large et assez éclairé pour respecter et pour assumer, à côté de l'attraction individuelle des corps et des âmes, je ne dis pas les préjugés, mais les nécessités centrales de la vie sociale. Son étude de la sexualité conjugale qu'il remet à sa place en la liant à un tout organique a devancé les savants travaux de M. Marc Oraison, docteur en théologie et docteur en médecine (14). A ces amours ordonnées il a opposé les amours contre-nature, c'est-à-dire toutes celles qui sont détournées de leur fin:

— Je crois que c'est une des plus subtiles malices du diable d'essayer de persuader aux hommes que l'ordre c'est la mort et le désordre la vie.

En réalité, rien n'est, plus plat que le vice. Le diable n'est pas profond, il n'est que révolté. C'est un déserteur qui essaye de se faire prendre pour un évadé.

Son tableau conjugal est baigné dans un ciel d'éternité:

— L'authentique amour nuptial accueille l'être aimé non pas comme un dieu, mais comme un don de Dieu où tout Dieu est enfermé. Il ne le confond jamais avec Dieu, il ne le sépare jamais de Dieu (15). On pourrait illustrer ces textes avec la reproduction d'un de ces retables catalans où l'or du fonds

céleste épouse tous les éléments de la composition: le visage de l'Enfant Jésus, le nimbe de la Vierge, les couronnes des mages, les présents qu'ils portent et jusqu'à l'orfrois de leurs manteaux.

(14) *L'Union des époux*, Parm, Fayard, 1956.

(15) *Ce que Dieu a uni*, pp. 91, 93, 96, 111, 113.

La création est baignée du souffle du Créateur. Le regard pénétrant de M. Thibon embrasse d'un seul trait l'intérieur et l'extérieur des choses. Les choses du temps se présentent d'abord à nous comme une illusion et une épreuve; l'illusion dissipée, l'épreuve surmontée, elles nous révèlent leur côté éternel, leur sens divin. Le monde retrouve dans l'âme des saints l'unité sacrée de son origine: Dieu y règne, suivant le mot de l'Évangile, sur la terre comme au Ciel. Il nous fait distinguer, dans sa conception organique, l'abstrait et l'universel, dans le rôle que joue les choses entre Dieu et nous, le symbole et le substitut: la poupée qui est un symbole à travers lequel l'enfant respire l'amour innocent de Dieu, la décoration qui est un substitut, une apparence sans transparence (16).

Mais pour parvenir à l'intérieur des choses, il faut avoir traversé le dépouillement prescrit par saint Jean de la Croix:

— Jean ne méconnaît pas que la plus humble de choses créées ressemble à Dieu. Mais il existe une infinité de degrés, de cercles, de zones dans notre connaissance et notre amour des choses divines. Celui qui, sans purification préalable, voit Dieu à travers les créatures, s'arrête nécessairement à la périphérie de Dieu.

Il faut avoir traversé tous les déserts de la négation pour découvrir le symbolisme profond du monde sensible. Qui n'a pas déjà l'amour en lui ne le reconnaît pas dans ses œuvres (17). Et l'homme le reconnaîtra plus particulièrement dans ces morceaux

(16) *Notre Regard*, pp. 15, 34, 69.

(17) Nietzsche, p. 279.

p169

où le sentiment du sacré naît de la participation au mystère. Aucun philosophe de l'esthétique n'a su énumérer comme M. Thibon les éléments nécessaires à la promotion du sacré. Si comme Moïse devant la Terre de Chanaan, il a dû demeurer au seuil de Vence ou d'Assy (18), il a donné cependant tous les critères qu'il n'a su retrouver dans ces grands ouvrages. C'est dans les variétés du temps et de l'espace qu'il faut juger de l'art sacré, c'est aussi dans la variété intérieure des âmes qu'il faut concevoir ses origines. Simone Weil qui lie le talent à la sainteté et M. Thibon qui les dissocie, se retrouvent unis dans le pluralisme humain (19). Chez un débauché comme Raphaël, la Dispute du Saint Sacrement sourd d'une foi profonde. Chez un athée comme Léger, la Mater Dei du porche d'Assy ne saurait-elle révéler les aspirations douloureuses d'une âme qui cherche Dieu? Mais dans les mosaïques de Lourdes, les auteurs, quoique munis de billets de confession, ont révélé l'indigence de leurs âmes, qui n'a su retrouver ni les inquiétudes du Caravage, ni les certitudes de ces imagiers, dont les figures naïves nous rappellent, comme le Capucin cité par M. Thibon, que le catholicisme est un râtelier où il y a du foin à la hauteur de tous les museaux (20).

(18) *Notre Regard*, pp. 82, 84.

(19) Simone Weil, pp. 164, 168.

(20) Simone Weil, p. 185.

Dans l'étude du pluralisme humain, M. Thibon n'est-il pas un maître? Nous le retrouvons en face de Nietzsche, qui est pour le ciel Prométhée et pour la terre l'Antéchrist, et dans les replis de l'âme étrange d'un berger déguisé en loup, il s'attache à découvrir ce qu'il a cherché à reculer (21). Moins diffus, il retrouve chez Simone Weil les effets d'une grâce à laquelle il n'a manqué que le temps pour que franchisse le seuil de l'Église, cette sainte de l'extérieur. De l'illumination reçue à Solesmes en 1938, elle n'avait fait la confidence, le Christ est descendu et m'a prise, qu'au seul Joë Bousquet, ce poète languedocien qui manque à notre gloire. Mais dans la ferme de Libian, où cette agrégée de l'Université voulut se faire paysanne, c'est M. Thibon qui a reçu les plus utiles confidences. C'est à lui et au P. Perrin qu'elle a fait la remise inconditionnelle de ses manuscrits. Ils ont assisté tous deux aux débats de cette grande âme, débats plus émouvants que tous les autres parce qu'ils sont ceux de notre temps et de notre pays. Admiratrice du génie d'oc, du style roman, de la poésie des troubadours et de la civilisation occitane, elle avait pu en dissocier synchrétisme ou catharisme et M. Thibon analyse fort bien

cette intelligence rebelle à tous les systèmes dans lesquels, on essaierait de la faire entrer Stanislas Fumet écrit quelque part que le mystique peut affirmer avec certitude qu'il a vu et que le danger d'erreur commence lorsqu'il veut préciser ce qu'il a vu: on peut en dire autant pour les génies Dans notre voyage vers Dieu, cette juive persécutée nous apporte des lumières incomparables. Mais ces lumières nées du choc de l'intuition géniale et de l'amour surnaturel, sont trop secrètes, trop pures et parfois trop aveuglantes pour être assemblées en systèmes.

(21) Nietzsche, pp. 33, 98, 105, 153.

Ce sont des éclairs dans la profondeur du mystère, et, comme les éclairs, elles sont faites pour rester, à l'état épars et sauvage, dans cette nuit dont elles transpercent et soulignent l'épaisseur. On fait des colliers avec des perles, des maisons avec des pierres, mais il n'est ni fil ni ciment qui puisse assembler les éclairs (22).

M Thibon y est cependant parvenu pour Simone Weil.

L'ai-je réussi pour lui-même? S'il est un magicien, je ne suis qu'un conservateur dont le rôle est de recueillir dans des corbeilles, colligite fragmenta ne pereant, les restes des pains multipliés. Et voici que devant un œuvre si abondant, mon embarras a été le même que celui des peintres du Moyen Age lorsqu'ils avaient à figurer les quatre mille bénéficiaires de la multiplication des pains. Pour représenter cette foule ils tassaient tant bien que mal quelques figures autour de celle de Jésus-Christ et je n'ai rien fait d'autre aujourd'hui. Heureux serai-je si à travers les choix que j'ai dû faire je n'ai pas laissé disparaître mes idées et mes goûts.

Je n'ai pu vous montrer M. Thibon que tel que je l'ai compris et aimé. Au-dessous de ce portrait trop subjectif, j'inscrirai par devoir quelqu'un de ces vers que l'on plaçait naguère sous les effigies des prosateurs ou des poètes:

Mais bien mieux qu'en cette peinture
Tu le verras dans ses écrits!

(22) Simone Weil, pp. 16, 29, 73, 155, 162, 171, 175 n. 1.

Vous l'y trouverez dans ses nuances et dans sa richesse, à l'image de ce monde qu'il embrasse dans son unité comme dans sa diversité.

— Dans cette tragi-comédie, dont Dieu seul connaît les dessous et le plan, il me semble, écrit-il, que celui qui jouerait successivement le plus grand nombre rôles serait aussi celui qui se rapprocherait le plus de la pensée de l'auteur (23).

C'est dans l'unité de ces rôles nombreux qu'il faut voir M. Thibon et je serais heureux de vous y avoir engagé.

Pour le sens de son œuvre, il semble l'avoir donné lui-même lorsqu'il a marqué sa place dans la hiérarchie:

— L'Eglise militante a ses cadres officiels et son armée régulière. Elle a aussi ses francs-tireurs. Ils bataillent sur la frontière et parfois au delà des frontières. Ils ne se servent pas des mêmes armes. Ils ne parlent pas toujours la même langue que les soldats.

Il suffit qu'ils aient la même foi et le même amour. Et Dieu reconnaîtra les siens sous l'uniforme et sans l'uniforme (24). De ce philosophe de l'antinomie la facilité n'est qu'apparence et nous la devons à son vocabulaire clair et constant, à la langue si juste qu'il a héritée de son père de ce vieux paysan qui n'a jamais écrit, mais qui sait lire le ciel et la terre, qui se sert des mots de tous les jours, des mots usés qu'il fait sonner comme des pièces neuves, et qui parle comme Homère et comme Mistral (25). Outre la vie et la pensée de M. Thibon vous avez voulu récompenser son style et donner de la sorte un sens plus exact au prix de l'Ecrivain (fondation Esparbié) que vous lui avez décerné.

(23) Notre Regard p. 216.

(24) Ibid, p. 14.

(25) Massis, op. cit. II, p. 175.

Sous le vocable de la Croix se retrouvent Juan de Yepès et Jeanne-Elisabeth Bichier des Ages, dont M. Pierre Espil nous donne un panégyrique (26). Si cette poitevine ardente, qui pour avoir refusé de jouer dans une cérémonie sacrilège le rôle de la déesse Raison, n'a pas connu le martyre, c'est qu'elle devait trouver dans une longue vie consacrée au service des pauvres l'épreuve quotidienne: les voies redoutées où la pousse un rude et salutaire directeur, les chaussées où elle voyage plus souvent en chariot qu'en

berline, les intrigues qui contrarient ses fondations, les résistances des malheureux qu'elle assiste, les injures de l'anticléricalisme, populaire sous la Révolution et bourgeois sous la monarchie de Juillet. Cette sainte qui pensa se faire carmélite et qui dans son Institut des Filles de la Croix met la Pénitence à l'aide du Dévouement, a quelques traits de sainte Thérèse d'Avila, dont elle possède l'autorité bienfaisante, l'audace, le mépris de ce monde, qu'elle n'aime ni ne craint. Sous sa cornette de toile plate, elle a cependant gardé les manières du Faubourg Saint-Germain et elle séduira Louis XVIII, la duchesse de Berry, la duchesse de Parme, le prince de Talleyrand, cet évêque dont la Révolution avait purgé l'Eglise et qui devant celle qu'il nomma la seconde Judith allait recevoir les premières grâces du repentir. Des maisons-mères du Poitou, à Maillé et à La Puye, ses fondations vont couvrir le monde et si M. Espil s'attarde plus volontiers à celles du Béarn et du Labourd c'est qu'il habite à Hasparren dans le bâtiment où demeura quelques jours Jeanne-Elisabeth. Le cardinal d'Astros, qu'elle avait connu parmi les grands vicaires de Paris l'appela dans ses deux diocèses pyrénéens, celui de Bayonne où elle fonde à Igon, à Ustaritz, à Hasparren, à Pontacq, celui de Toulouse où Colomiers allait être la première maison des Filles de la Croix. En Bigorre elle va orienter la vocation de Michel Garicoïts, qui sera inscrit avec elle, le 6 juillet 1947, sur les canons des saints.

(26) Pierre ESPIL, *L'Hirondelle de Dieu ou la vie de Sainte Jeanne-Elisabeth Bichier des Ages*, Paris, Editions de l'Arc, 1953 (Collection Les grands destins catholiques).

Prêtres du Sacré Cœur et Filles de la Croix sont inspirés des mêmes principes, indifférents aux mutations politiques, adaptés aux nécessités du temps ou des lieux Jeanne-Elisabeth qui avait connu à Poitiers l'angoisse des prisons révolutionnaires a lancé un pont de charité entre l'ancien monde et le nouveau et M. Espil a pu inscrire sur le phylactère de soin image le texte d'un de nos maîtres ès jeux le vicomte de Chateaubriand:

— Je me suis rencontré entre deux siècles comme au confluent de deux fleuves; j'ai plongé dans leurs eaux troublées, m'éloignant à regret du vieux rivage où j'étais né, nageant avec espérance vers une rive inconnue. La Bonne Sœur écrivait mieux encore et nous nous permettons de souhaiter que, délaissant un jour le style oratoire et les métaphores poétiques, M. Espil nous donne une édition critique et complète de ses lettres, trop brièvement citées. Ce premier livre pourra selon le vœu de Mgr l'Evêque de Bayonne éclairer, émouvoir, attirer, entraîner de jeunes âmes et notre Académie serait heureuse d'y avoir contribué en décernant le prix Pujol à son auteur.

Tous les saints ne sont pas inscrits dans les calendriers liturgiques et si la canonisation de Jeanne-Elisabeth doit aux démarches de ses filles, c'est peut-être par la perte des siennes que Pierre de Tournier est demeuré dans le rang des simples élus. Mêlé malgré lui aux intrigues du siècle, cet homme de Dieu fut prêtre et docteur en théologie mais la commende ne l'éleva pas au-dessus du rang de prieur et nous lui retirerions volontiers ce titre d'abbé dont se parent indûment depuis le concordat de 1516 les séculiers français. Prieur de Clairveaux-en-Rouergue, il prêcha dans la chaire des Carmes lorsque fut ouverte cette chapelle du Mont-Carmel, offerte par une piété de notre confrère Vendages de Malapeyre, qui était le beau-frère du jeune ecclésiastique et qui corrigeait à Toulouse les textes des sermons donnés à Paris dans les églises conventuelles des Jésuites, des Dominicains, des Visitandines et dans la paroisse de Saint-Thomas du Louvre où il est le stationnaire pour l'Avent de 1682. Conseiller-clerc au parlement de Toulouse, il retrouvait le mari de sa sœur dans les assemblées, et des Lanternistes qui allaient former l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles Lettres, et du Collège de Rhétorique qui allait devenir l'Académie des Jeux floraux. Grand chantre de l'abbaye Saint-Géraud d'Aurillac et prieur de Lieurac, il emploie les revenus de ces bénéfices en faveur des filles repenties, mais la maison du Bon Pasteur qu'il a établie pour elles à Saint-Cyprien en face des Feuillants sera emportée par l'inondation de 1727. Et voici que la charité de M. Tournier et le dévouement de Mlle de Laymerie parviennent à reconstruire cet asile de piété, où le fondateur voulait que Dieu soit servi par des pénitentes pauvres et volontaires. Tandis qu'il se consume en démarches pour procurer à ses chères filles, des lettres patentes et des aumônes, son neveu Jean-François de Tournier, a acquis une charge de président à mortier et il a fait édifier cet hôtel de la rue des Couteliers (n°46) où ses héritiers commanderont à Joseph Bosc un des chefs-d'œuvre de la ferronnerie toulousaine. C'est dans cette maison qu'à la fin d'une longue retraite, sanctifiée par l'oraison et par la pénitence, mourra le 10 juin 1742, âgé de 91 ans, Pierre de Tournier, le dernier des mainteneurs du Collège de Rhétorique et le doyen des Jeux floraux. L'immortalité académique ne saurait dédaigner le soutien des biographies. A l'éloge prononcé en 1742 par Jean-Antoine d'Estadens, à la brève notice d'Axel Duboul, M. le Médecin Colonel de Bernard ajoute un travail élaboré aux meilleures sources et, en attendant qu'il puisse être imprimé, vous lui avez décerné le prix Fabien Artigue qui demeure une de vos plus honorables récompenses.

Ex vivis lapidibus est édifíée l'Eglise apostolique, mais elle est faite aussi de pierres et de briques dont l'harmonieux assemblage est propre au déroulement des mystères sacrés. Dans le travail qu'il a donné sur le faubourg Saint-Michel et sur l'église Ste-Marie des Anges, M. Pierre Salies (27) a mêlé les unes aux autres et sans s'arrêter à une description archéologique, il a évoqué dans l'histoire de ce sanctuaire quelques pierres angle d'inégale renommée: Louis XI qui acquiert en 1481 le terrain du couvent, Sixte IV qui le concède aux Frères Mineurs de l'Observance, Jean Buisson, Louis Lhuillier qui font les frais de la fabrique, Jean de Fourqueveaux et Bernard de Roquette qui fondent les deux premières chapelles, Olivier Maillard, provincial d'Aquitaine, qui meurt dans ce couvent de Santa Maria dels Angels. succursale languedocienne de la Portiuncule: Santa Maria degli Angeli. Avec sa nef unique, sa voûte de bois en carène renversée, ce sanctuaire n'évoque-t-il pas les réfectoires de l'Italie et surtout ceux de l'Espagne dont la polychromie recouvrait naguère les groupes de la Pieta et de l'Annonciation (Musée des Augustins) et dont les Récollets, autorisés par Clément VIII, vont introduire ici leur nouvelle réforme. Mais la Révolution mettra fin à la vie régulière et le XIX siècle se préoccupera d'utiliser l'église qui sera confiée aux Missionnaires des Campagnes par le cardinal de Clermont-Tonnerre aux Missionnaires du Sacré-Cœur par le cardinal d'Astros qui mourut dans leur maison. Demeurée jusqu'à l'exil, cette congrégation séculière qui a compté parmi ses membres le P. Caussette, orateur recherché et mainteneur de notre Académie, a pris le nom du Calvaire, dont le tertre artificiel abritait sous un portique à l'Egyptienne un Sépulcre de Griffoul-Dorval, œuvre médiocre lorsqu'on l'examine, mais supérieure quand on la compare. La dévotion sentimentale de la via Crucis est abandonnée de nos jours et les togati du maître toulousain, seuls survivants des stations détruites sont retournés à Sainte Marie des Anges dont les restaurations en cours vont faire la paroisse d'un nouveau quartier. Témoins émouvants d'une permanence, ces fenêtres à remplage et ce toit vertigineux demeurés au milieu des gratte-ciel d'Empalot, rappellent qu'au XXème comme au XVème siècle, l'Eglise n'ignore aucune forme de civilisation. Et c'est l'enseignement qui se dégage du livre de M. Salies, qui au travail de M. Dauvillier (28) a ajouté une de ces monographies qu'il faudrait souhaiter à tous les quartiers de Toulouse. L'auteur est jeune encore et il est permis de penser que ce premier ouvrage aura des suites.

(27) Pierre SALIES, Sainte-Marie des Anges église des Récollets, dite église du Calvaire, et le faubourg Saint-Michel du XVIe siècle à nos jours... Toulouse, Editions de L'AUTA, 1956.

(28) Jean DAUVILLIER, Une Fondation de Louis XI, l'église Sainte-Marie des Anges, dite Chapelle du Calvaire, in Mémoires de la Société Archéologique du Midi, 1954, pp. 7, 44.

Ne possède-t-il pas les qualités de l'historien: le zèle, la patience et la méthode dont il a fait preuve en classant les collections de la Société des Toulousains de Toulouse qui, pour reprendre l'image de leur président, notre vénéré doyen, n'étaient encore qu'amassées dans un panier (29)? Le nouveau musée de la rue du Mai a une présentation ordonnée et, s'il demeure fragmentaire, il pourra devenir, un jour que nous souhaitons prochain, le grand musée historique que postule l'importance de notre cité. À travers l'ouvrage de M. Salies, la sympathie de l'Académie atteint son œuvre et sa personne et elle lui a décerné en l'accompagnant de sincères éloges, le prix Albert Marfan, donné pour la première fois par la générosité de la famille.

**LAUS A CLEMENÇA ISAURA
LEGIT EN SESILHA SOLENNALA
LO 3 DE MAT 1957**

PER LO SENHE ABAT SILVAN TOULZE, MÈSTRE EN JOCS FLORALS

Un briu n'a que venguèri à Vos, Dòna Clemença,
Menat per dos valents trobaires del Carci;
A pron pena en mon còr grelhava la semença
De cantas qu'an florit e granat son qu'aici!

Eretz per ieu la Poesia, e, sus Tolosa,
Ciutat-Rèina del bèl país de Lengadòc,
Montàvetz, rai de lum e beluga de fòc,
Coma son arma en flor dins nòstra lenga blosa.

Tant tament novèl encara, sabiai pas
Que, rebonduda jols pargamins de l'istòria,

N'aviatz culits ramèls de vila ni de mas:
Sòmi leugier nascut sul camin de Memòria!...

Qual embelinament trèva aiceste reinvèrs?...
Dòna Clemença, aici tant sovent Vos ai vista
Plan viva, l'èl luzent, la boca gaia o trista,
A Vòstra cort-d'amor tornar dire de vèrs.

E, venguès de Provença o Marcha lemosina,
De las vinhas del Aude o del òrt Tolosan,
En parlar de Paris o de Tèrra Mondina,
Polsava al còr de la trobairis Vòstre sang!...

Mas un jorn foguèt Vos, Gaita de la Patria!
Coma un a escandilhada al acrin dels monts blaus,
Lo lum de vostres èls alucava l'elhaus
De Filadèlfa que cridava Occitania!...

Reviscolatz atal pel vòstre servidor,
Tròp polida e tròp nauta Dama per non èstre
Res qu'una femna d'autre temps, pron de grandor,
Mas dont lo cròs enfin serià vengut lo mèstre!

Or ieu Vos cresi viva encara, que, dos còps,
Per me faire assaber lo Prètz e ma dintrada
Aici, avètz causit lo jorn de l'Anonciada
Ont la Vèrge foguèt benesida per òps!

De Vos ausir parlar la lenga que mensona
A Bernadeta aquela Dama de clarum,
Prenguèretz dins mon còr lo biais de la Madona,
E vòstres noms dempèi dins mon èime fan qu'un!

Lenga de mon país que pòrtas
Sujorns e penas dels aujòls,
Los bonurs de las pauras mòrtas
Ambe lor trimal e lors dòls!

Tu qu'as cargadas las risèias
Dels noviatges de bèl-temps-a,
Los cridals del drollum que va
Culir de pindòls de cirèias!

Tu que seguisses per la rega
Los boièrs del camp occitan
E parlas al parel que plega
La gleba que rausis l'autan!

Tu que sègas, vendemias, còlas
Lo vin de fòc, de sang, de lum,
E que menas lo bestialum
Que se passeja sus las còlas!

Lenga de rèinas que fialàvan,
Amb lo lin e lo palador,
Las amors que pèi lor cantàvan
Lo joglar e lo trobador!
Lenga dels cavalièrs ferotges
Que galopàvan als masèls
E s'adormian dins de tombèls

Escrincelats de blasons rotges!

Lenga de las blancas meninas
Per la pregaria e l'estampèl,
Quand bûtan per pèchs e colinas
Lo temps que fuch amb lor tropèl!
La del paure romiu que quista
Sul camin de Ròcamador,
Qu'en Avinhon al orador
Lo Papa parla à son sacrista!

O miral linde de ma raça,
De la tèrra ont soi païsan,
L'autre temps dins tu nos abraça!
Ma lenga, t'avèm dins lo sang!
L'arma dels mòrts jamai non muda!
Lenga d'auèi e de doman,
En tu regrelha coma antan
Tota la vida rebonduda!

Lenga dels sabis e dels libres,
Dels pargamins e de las lèis,
D'òmes que se volguèron libres
Davant los Papas e los Rèis!
Lenga del Gai Saber, reviuire
De tròbas del Atge Mejan!
Lenga del solel clarejant,
Que cal d'esclairer per l'escriure!

Nauta lenga de poesia
Ont ris lo Bèl Amor d'antan
E las cançons de cortesia
Amb tot lo brave èime occitan!
Lo teu cant prigond e tindaire
Dins las mesolas retronis
Qu'es pas de dire, paraulis
De Na Clemença e de ma maire!

Avètz après, dempèi, lo parlar de Paris,
E los vòstres sirvents fidèls, Dòna Clemença,
Fan pas la pòta à-n-aquel dire de plasença
Qu'à lo plan devolzar la boca ne floris!

Mas per cantar res val la lenga de Tolosa,
Arma viva del Maine avalit dels Ramons!
Sòna clar, plegadissa, à bèla òssa, nerviosa,
Linda coma lo lum à la sèrra dels monts!

La poesia i nais coma lo rire asonda
Sul nòvi que nemena una nòvia pel bras,
E nepòrta lo còr delai lo monde, al ras
De la centena de las causas, dins sa ronda!

Se cada temps novèl la vestis à son biais,
Tota rauba abelis una rèina polida,
Mas que lo seune front trelusigue dé rais
Qu'à bèl ande trepis lo camin de la vida!

E la Jòia d'Amor escandilha los èls
Al embelinament d'aquela canta aluda,

Trelus de la vertat primament coneguda
A la poncha del èime à mòda dels angèls!...

Mas nos trairetz sempre la man, Dòna Clemença,
Que, sens Vos, trucariam d'un tròp aule trabuc
La tèrra ont davalam ambe l'agach caluc,
Quora la vida corredissa recomença...

Uros al vòstre Ostal, ambe los drechurièrs
Manteneires de Lèis d'Amor e de Paratge,
De tenir estampèl cortés, coma al temps mage
Que sonàvan cansons dònas e cavalièrs!

RAPORT SUL CONCORS DE LENGA D'OC

LEGIT EN SESILHA PUBLICA LO 3 DE MAI 1957

PER LO SENHE ABAT JOSÈP SALVAT, UN DELS QUARANTA MANTENEIRES

SENHES MANTENEIRES,

Ai conegut, avant que se dorbiguèssen per ieu las pòrtas de vòstra Companhia, un de nòstres ancians que m'onarava de son amiatat, un valent, un alfogat, un màstre, lo baron Desazars de Montgalhard. Demorèt fòrça temps raportaire dels concors de lenga d'òc, ducas à sa mort. Voldriai pas èstre coma el, e me triga qu'un autre, quand seria que per m'ajudar un còp o autre, prenga l'esteva de l'araire: uros serai de lo poder aplaudir.

Es pas que me còste de faire un rapòrt, perque

ubi amator
non laboratur.

Mas, çò que desiri, es que cadun de totis vos-aus, qu'aimatz de vos dire los eiretièrs dels Sèt Trobadors, cadun de totis vos-aus, los manteneires del Consistòri tolosenc, venga lausar dins la lenga de Tolasa los eiretièrs d'Arnaut Vidal e de Raimon de Cornet.

Per ongan, encara un còp, aici som, ja qu'es vòstra volontat. Mas pensatz à metre à ma plasa qualqu'un que sapie e que vòlgue vos faire onor.

Un dels nòstres laureats acostumats, Robèrt Marty, catalan vivent à Montpelhèr, que lo trabalh professional sembla portar à la meditacion, à l'estudi de l'ama, de sas qualitats e de sus responsabilitats, nos avia mandat ongan una tièra de poesias jol titol colectiu de Camins. Quantis de camins dins la vida! Camins leugèrs, camins nòus, camins vièlhs s'entraversant e se crozant, camins estreits pels cercaires d'aventuras, camins de travèrsa pels pelegrins, camins florits de prima, camins de passejada solitaria menant à l'espant del docte, al besonh de repaus, mentre que renha la veleta al cimèl de l'ostal. De totis aquels poèmes, çò que la jurada a trobat de melhor reüssit, es Missió.

Sul camin de la vida, lo poèta a perdut un pleg sagelat que li avia trasmés l'ancian. Lo cerca aici e alà sens lo poder trobar, e es desolat. Qu'i avia dins aquel pleg? Cossi lo poèta podrà complir la mission fisada? Gar'aqui qu'es vengut prèp de son aujòl. E aqueste li parla:

No cerquis cera ni sagell...
El coneixes el plec aquell.

Garda la fe, garda l'assegurança, e fai ton dever sens comptar, ja que t'ai volgut mon eiretièr. Es que val pas quicam de poder far coma ieu, de mantene la cadena, de poder, coma ieu, ligar de garbas e trenar de flors sus la pòrta de l'avenir que dorbisses tota granda al rire de nòstres enfants,

de poder, com jo feia avans,
fer garbes i trenar garlandes
a la teva porta que allandes
al riure dels nòstres enfants?

La lenga catalana, un di rampan de nosto lengo, coma disia Mistral, es manejada de man de mèstre per lo senhe Robèrt Marty.

La jurada a trobat que lo poèta avia saput, d'un biais personal, en partiguent de quicòm de concrèt, un pleg sagelat, dire la litson de durada dins la mission sacrada de la familha, ambe l'image expressiu de la pòrta florida.

Dins la garlanda d'aquelas flors, à la pòrta de son ostal, lo poèta pincarà, e serà pas la mens presada, l'englantina de Clemença Isaura.

La trobairis pirenenca dont la jurada a remarcat lo mandadis, i reconeissent un biais personal e plasent, a pas la mèma ambicion de donar una litson morala.

Dòna Tricoire, què l'Academia a dejà coronat, sab dire, en pròsa coma en vérs, la pintorèsca vertat de çò que l'enròda, de çò que vei, de çò qu'ausis, los casses del bòsc coma lo vent d'abrilh. De la vida del campèstre, ambe sos personages originals, sab mostrar l'interès amb una expression que remembra lo Flaubert de Madame Bovary. Las vièlhas costumas, subretot las cresenças que tòcan à la supersticion, inspiran son ama portada especialament à las recèrcas folcloricas.

Es atal qu'un còp l'Academia coronèt d'una primavèra sa Nèit de Martror (Nuit de Toussaint): la trobairis nos i mostrava los mòrts delaissant lor cròsa, aquela nèit de Totsants, per tornar visitar lor ostal. Ongan, es, dins, de parièras estròfas irregularas e de vèrses d'un ritme variat, la mèma inspiracion pozada dins una costuma del siu país: la vèlha de Nadal, los enfants del vilatge rodàvan per las carrièras, quistant de causas bonas per l'afart de las amas qu'intràvan dins los ostals mentre que las gents, delaissant vièlhs e bestial, èran à la messa de Mièja-Nèit; en trucant à las pòrtas, los dròlles cantàvan:

Relhèu! Relhèu!
Se i a quicòm de bon que sòrta lhèu!

Relhèu, mòt pirenenc, catalan, sinnificant çò que demòra d'un repais. D'efèt, los mòrts vénon, e, jos l'èlh espantat de la menina

arrucada jol grand plumon,

mànjan tot çò que lor es preparat sus la taula: ris, merlussa, tripons, escaragats, aurelhons. Mas, quand s'entòrna, la menina lor crida:

Me-n vau ambe vos-aus, demoratz-me... soi mòrta.

La jurada a remirat lo biais de contaire de dòna Raimonda Tricoire, e mai encara la mestrisa d'una lenga naturala, sens recèrca, d'una riquesa variada e d'una expression fòrta qu'òm tròba rarament à n-un punt parièr jos la pluma de nòstres poètas occitans. Es acò mai que res plus que dona à lors produccions la sabor, la color, la verdor, la vigor que màncan tròp sovent à la poesia francesa.

Que dòna Tricoire, eiretièra dels Romanilha e dels Achile Mir, sia complimentada e ajuste à sa corona poetica un rapèl de primavera.

Lo natural dins l'inspiracion e dins l'expression qu'a valgut sa recompensa à l'òbra de dòna Tricoire, l'avèm trobat dins lo mandadis d'una altra trobairis, venguda, ela, de Provença.

Dòna violanda Cèbe, de l'Ila-sus-Sorga, prèp de la font de Vauclusa, s'èra dejà feita remarcar per de corts poèmes ont se vesia un sentiment delicat de la natura. Li disiam alavetz que l'Academia esperava d'ela un poème d'un buf mai poderos.

Son mandadis d'ongan a pas mai de buf. Solament, es una pensada religiosa de granda simplicitat e tot al cap de prigonda fervor s'encadrant amb aisidènça e sens esfòrs dins dos sonets à la Vièrge, dedicats à Nòstra-Dama de Lumièra. Nòstra-Dama de Lumièra es estada bèlament cantada per Mistral:

Nosto-Damo de Lumiero,

Tiras-nous de la sourniero
Que rènd nòsti iour amar...

Es la mèma pregaria que nòstra trobairis dis à Nòstra-Dama:

Vierge, lou mounde ei sourd, fès-me la carita.
Amariéu de cerca d'ajougne un pau l'auturo.
Atubas moun calèu emé vosto clarta.

Lo primièr sonet es una pregaria. Lo segond es un cant de reconeissença:

O ma Maire dóu cèu, soubeirano bounta,
Gramaci, gramaci d'avé, de vosto auturo,
Atuba moun calèu emé vosto clarta.

Sabèm pas se la vióuleto dóu Nevoun, coma aima de se dire dòna Violanda Cèbe, a legit fòrça poètas. Sabèm pas tant-pauc se los tratats de poetica li son familhèrs. Çò que sabèm, es que, dins aquels dos sonets, tant regularament bastits qu'aurian agradat à Teodòr de Banville, la poesia a rajat amb un biais natural ont s'expandis una ama sòrre de sant Francés d'Assisi. La poesia monta dins ela coma son desir de bonur:

Dóu mai prefound de iéu mounto un desir de gau,
Un desir de bonur que m'es tout naturau
Coume au fru lou besoun dóu rai que l'amaduro.

A-n-ela qu'es jardinièra, à-n-ela qu'aima las flors,
Clemença Isaura manda un ulhet de son òrt.

La jurada s'es encantada ambe La Figuro de pro (La Figure de proue), poème esmovent escrit en dialècte marselhés, que nos a mandat, demèst d'autres, una altra felibressa provençala que l'Academia coneï e que li es plan simpatica, poème en vèrses octosilabics que, sens rimar, s'acàban sus de silabas masculinas alternant ambe de silabas femeninas.

Aquel poème remembra lo temps dels grands velièrs intrant dins lo pòrt de Marselha, ambe, sus la prò, las fòrmas etranjas escalprades e pintradas, que

... mies que lou capitani,
Semblàvon de mena marin e bastimen.

Reises, serenas, sants o santas, avian tengut còp als vents, à las pluèjus fredsas, à las nèblas de l'Ubac e de l'Ocean, e ara risian dins lo solelh de la Mar Mièchtterrana. La figura de prò,

Es elo que fasié l'ourguèi de l'esquipàgi,
Elo que l'adusié l'imagi dóu país...
Que parlavo ei marin pèr leva lei regrèt,
Emé seis ué fissa vers la luencho patrò.

A-n-aquela Figuro de pro auriam volgut penjar una flor; Clemença Isaura, pas pron rica, manda à la trobairis marselhesa un rapèl de primavera.

Al trobair de Graulhet, qu'es dejà vengut culhir tant de flors, e de las plus bèlas, à l'òrt de Clemença Isaura, podèm ongan atribuir res qu'una mencion de grand onor per son poème titolat Fums (Fumées).

S'i pod legir de vèrses que remémbran Lamartine, Mistral, e l'autor de Las Teuladas, nòstre car mèstre en Jòcs Florals Frederic Cayrou. Lo poèta vei los fums montant de sa vila dins lo grand cèl, e nos dis

Que sus un mince fial que vira en s'estirant
i a mai de sentiments eissits de las teuladas
que, dins tota una vida umana, de pensadas...

Mas, per que donc lo senhe Paul Calvignac se sab pas tene à-n-aquela idèa comola d'evocacion per la developar e la grandir, al lòc de la negar dins tot un fum, se pòd dire, de remembres de joventut, que fan naisse dins son còr de jòias doças o de regrèts escosents?

E, que lo poèta nos diga pas qu'acò serà son ultim romavage. Que faga, que diga, sabèm que la poesia tojorn, e urosament per nos-aus, li punirà lo còr. Mas, amb un òme coma el, Clemença Isaura a lo dreit de se mostrar exigenta.

Un sonet vengut del Lauragués nos avia encantats ambe sos dos quatrins, mas los dos tercets se mantenian pas à la mèma nautor. E n'i avia d'autre, sonets, arribats de l'Albigiés, e de Rosselhon, e del Gavaudan, i avia de poèmes del Pirenèu, de Provença, de Gasconha, que s'aurian meritats, segur, una recompensa. L'Academia demanda à lors autors de pas se descorajar, de picar, de tornar picar à la porta de Clemença Isaura. La rèina de la poesia los espèra sorisenta e fisançosa.

Un de nòstres mai grands mèstres en Jòcs Florals, Josep Puig i Cadafalch, ven de morir à Barcelona lo 23 de decembre de 1956; èra nascut à Matarò lo 17 d'octòbre 1867.

Comol d'ans, de vertuts, de meritis e d'onors, Puig i Cadafalch, arquitècte e arqueològue, sapièt recullir dins lo passat l'engenh de la nacion catalana coma travalhèt à preparar sa renaissença. Sabèm pas pron, à Tolosa, lo grand nombre e l'eminenta valor d'aquels òmes que, dins totas las brancas de la santetat, de l'estudi, de la literatura, de la ciencia, de l'art, an reviscolat, exaltat e grandit l'ama catalana: sants coma Antòni Claret, pensaires coma Balmes, Torras i Bages, poètas coma Verdaguer, Maragall e Carner, filològues coma Fabra e Griera, arquitèctes coma Gaudí, pintres coma Sert, erudits coma Albareda, fisiològues coma Ramón Turró, musicians coma Albeniz, Millet, Sunyol e Granados.

Puig i Cadafalch foguèt grand demèst los grands. Sos travalhs sus las originas de l'art roman li an valgut una reputacion mondiala. L'avèm conegut, segon la formula de Mistral, umble emé lis umble e fier emé li fier, explicant ambe granda simplicitat, als escolans dels Corses de Vacances de Ripòll, los detalhs merabilhoses de la celèbra Portalada, e prenent en man, sens crença, à l'ora marcada per la Providença, la presidença de la Mancomunitat.

Membre fondator de l'Institut d'Estudis Catalans, n'èra devengut lo president. Las onors coma l'espròva, l'avèm vist eisilat à Sant-Miquèl de Cuxà, lo vièlh mostièr rosselhonés dont avancèt la restauracion, las onors coma l'espròva trebolàvan pas l'ama del grand patriòta à qui Dius acordèt de finir sa vida jol cèl de son país, esperant sempre ambe fisança l'ora de Catalunya triumfant.

Es aquí, dins sa modèsta residensa d'Argentona, que li portèri, à l'auton de 1939, lo desir de l'Academia de lo comptar demèst sos mèstres en Jòcs Florals. Sus sa cara de sabi, jos sas lunetas, vejèri perlejar una lagrema d'emocion: èra sa responsa.

La glòria de Puig i Cadafalch treluzirà longtemps al cèl de Catalonha qu'es un tròs del grand cèl occitan.

E coma la Catalonha deu jamai mancar sus nòstre Cartabèu, avèm volgut qu'un autre catalan, d'una glòria sens parièra, el tant-ben grand artista e grand patriòta, Pau Casals, volguès metre son nom sus la tièra de nòstres mèstres en Jòcs Florals.

Dos poètas li faran companha, un poèta de lenga occitana, l'abat Silvan Toulze, sovent laureat, e grand laureat, de nòstres Jòcs, e un poèta de lenga francesa, Pascal Bonetti, provençal eisilat à Paris, ont es president bolegaire de la Societat dels Poètas franceses.

A Pau Casals, à Silvan Toulze, à Pascal Bonetti l'Academia dorbis sas pòrtas amb alegria Clemença Isaura aculhis amb elis, sempre que mai viventas e florissentas, las doas musas que Paul-Albert Laurens a pintrades al cimèl del grand escalier del Capitòli, la musica e la poesia.

RAPPORT SUR LE CONCOURS DE POÉSIE FRANÇAISE

**LU EN SÉANCE PUBLIQUE LE 3 MAI 1957
PAR M. JEAN FONTANIE L'UN DES QUARANTE MAINTENEURS**

MESSIEURS,

L'heureuse circonstance de son Jubilé académique, vous prIVème d'entendre aujourd'hui votre Secrétaire perpétuel, M. le Bâtonnier Puntous, dans son rapport annuel, sur le concours de poésie française, où vous savez qu'il excelle.

Appelé à l'honneur de le suppléer, je ne pourrai, le voudrais-je, vous faire oublier sa culture ni sa langue, son jugement ni son goût.

Tant d'insuffisances m'accablent et je serais sans parole si je ne savais pouvoir compter sur votre indulgence et la sienne.

Que de pièces cette année ont affronté votre concours! plus de cinq cent cinquante dont cent cinquante-huit sonnets!

Ah le sonnet, chacun sait, ou croit savoir, ce que c'est. Mais entre l'ode et le poème qui sait faire encore les distinctions nécessaires?

Qu'est-ce qu'un poème? Baudelaire nous dit ce qu'il n'est pas:

— Tout ce qui dépasse la longueur de l'attention que l'être humain peut porter à la forme poétique n'est pas un poème. Mais, à ce compte, ce ne sera pas une ode non plus. Ce ne sera rien. Car l'attention de l'oreille moderne est de plus en plus courte. D'où ce conseil aux poètes, qui n'est pas de moi: sachez vous borner. Qui ne sut se borner ne sut jamais écrire. Ainsi votre œuvre retiendra peut-être l'attention, dût-elle se ranger dans ce genre imprécis mais commode et sans prétention: Pièces diverses.

L'Académie a son grand regret ne dispose que d'un petit nombre de fleurs.

Quatre ont été réservées cette année aux Poètes de langue française: Le Laurier de Vermeil, l'Eglantine, un Souci, une Violette d'argent.

L'Académie à son grand regret ne dispose que seulement (... manque du texte dans l'édition originale...) ont été couronnées.

Que les poètes, frustrés de nos fleurs, se consolent.

Les jurys ne sont pas infaillibles. Et d'illustres poètes ont été dans le passé victimes des méprises académiques.

La première impression qui se dégage de ce concours est que pour beaucoup la fabrication poétique n'a plus de secret.

C'est un métier où beaucoup excellent. Ils versifient à la perfection. Mais versification n'est pas poésie. La Poésie n'est pas un simple exercice de style.

Cependant la Poésie a rarement à se plaindre d'une forme trop belle.

S'il sait en dominer les règles, la plus stricte des prosodies ne peut empêcher le poète qui a quelque chose à dire, de l'exprimer magnifiquement et dans un style personnel.

La preuve? Elle nous en est fournie, à ce Concours, par Mademoiselle Marthe-Claire Fleury, de Paris, qui reçoit de vous le Laurier de Vermeil, grand prix de l'année.

Ce poète est resté fidèle aux formes classiques, s'y tient et n'entend pas qu'on pactise sur ce point.

Son beau livre *Les Chemins de Prière* qui lui valut l'an dernier le Grand Prix Fabien Artigue, nous avait déjà permis d'admirer un instrument de poésie, d'une rare perfection au service d'une pensée poétique hors de pair.

C'est le même plaisir que nous a donné la lecture des cinq poèmes et des quatre sonnets que Mademoiselle Marthe-Claire Fleury a extraits pour vous de son nouveau livre, actuellement en préparation: *Les Variations du Miroir*. De ces pièces, l'une se détache nettement par la beauté de son thème, son timbre, la pureté de sa ligne: *Le Voyageur*.

Elle surclasse tous les poèmes, courts ou longs, de ce concours. Aussi l'avez-vous jugée digne du Laurier de Vermeil.

Toute vraie poésie est symbole.

Quel est ce *Voyageur* attardé et qui cherche...? L'auteur ne le dit pas. Aucun signalement... Toute âme a son secret.

Ce voyageur, sans bagage et sans visage... est-il indiscret de l'appeler par son juste nom: l'Amour? Lequel? Pourquoi ne serait-ce pas l'Unique, le Seul, celui qui fait ses délices avec les enfants des hommes. Il n'est pas indigne du poème, fut-ce au risque d'un contre-sens, de l'imaginer.

Le *Voyageur*, ce *Voyageur* que nous venons d'identifier, cherche... Quoi? Il cherche le foyer dont la chaleur pénètre. Mais celle qu'il cherche croit (ô illusion!) qu'elle n'a plus rien à attendre, qu'elle ne désire plus rien.

Je n'ai pas remonté la mèche de ma lampe,
J'ai laissé consumer jusqu'au dernier tison

Plus de lumière! nulle chaleur! Rien que la nuit.

Ici j'atteins au but de mon renoncement.

Mais Lui, le *Voyageur*, ne renonce pas. Il sait bien que l'humain renoncement, dont il recueille l'aveu, n'a pas sa fin en lui-même, qu'il est l'appel du Vide à l'irruption de la Joie.

Tu m'écoutes... Hélas! ce que je veux, le sais-je?

Qu'importe qu'elle ne le sache pas? Lui le sait. Il s'avance, franchit le fossé, force les verrous.

Il fait doux...

L'Amour sourit, ranime les flammes qui semblaient mortes... Elle, ne sachant plus qui elle est... n'a plus qu'à le suivre, tendre proie.

Et ce beau poème s'achève sur ce cri, qui est aussi un beau vers:

— Quelle femme aujourd'hui se lève pour te suivre?

Un cri qui débouche, comme le souhaitait Claudel, sur le Silence, un Silence riche de ces infinies et inépuisables vibrations que tout beau poème offre, comme un présent toujours nouveau, au cœur qui le sait cueillir.

C'est devant la Société des Poètes français, représentée à cette séance par une brillante délégation, que Mademoiselle Marthe-Claire Fleury va recevoir le Laurier de Vermeil, devant cette Société qui en 1953 lui décernait, pour l'ensemble de son œuvre, le prix Desbordes-Valmore. L'Académie s'en réjouit doublement.

Elle souhaite, au nom de Clémence-Isaure la bienvenue aux Poètes Parisiens et particulièrement à son Président Pascal-Bonetti en qui elle salue un de ses nouveaux Maîtres ès Jeux.

Le Souci a été attribué à Madame Pascale Olivier pour sa pièce de vers: Appels.

L'auteur n'est pas un inconnu pour l'Académie. Vous lui décernâtes en 1955 une Violette d'argent pour Couleur de Songe.

S'il fallait une preuve de l'éclectisme de l'Académie, la voici:

Ici tous les goûts se rencontrent sauf, si je l'ose dire, le mauvais. On n'y réprovoque que les attentats caractérisés à la Pensée et l'injure grossière à la langue.

Dans Appels bien qu'il s'agisse encore d'alexandrins, plus d'hémistiche battant, même légèrement, la mesure; plus de rimes ponctuant nécessairement la fin du vers.

Rien qu'un ruissellement d'images concrètes cueillies toutes fraîches dans les champs de la vie:

un chant de grIVème issu de la brume et du songe
... un grand arbre pur encore ivre d'aurore un chant de source...
un murmure de feuille au soleil
où chaque arbre décoche un trait lisse d'aurore
un parfum d'ajoncs mûrs dispersé dans le vent...

Un film d'images fraîches dans un écoulement musical où se mire une simple fluorescence d'idées:

Faut-il conquérir de plus hautes solitudes
y tenir tête au vent comme un fauve aux abois
.....

Faut-il partir avec la vie pour tout bagage
et pour tout compagnon cette ombre sous nos pieds?

Et le poète angoissé s'assure, à soi-même:

c'est ici qu'il faut croire au miracle impossible!
qu'il faut en appeler à la plus simple vie.

Certes l'oreille ancestralement habituée au rythme préfabriqué des mesures et des rimes est un peu deconcertée. Mais pourquoi le lecteur se croirait-il dispensé de tout effort?

Pourquoi ne s'appliquerait-il pas à libérer son oreille du battement des rimes qui n'est vraiment musical qu'entre les mains des meilleurs?

S'il fallait absolument un secours à l'oreille, en quête des cadences traditionnelles et un peu dépitée de ne pas trouver au bout de ces beaux alexandrins les rimes attendues, pourquoi Madame Pascale Olivier n'y sèmerait-elle pas de çà de là quelques assonances discrètes. C'est un procédé que lui suggère timidement et à titre tout personnel l'auteur de ce Rapport.

De quoi s'agit-il, somme toute? De déshabituer l'oreille française du frappement de la Mesure au bénéfice du Rythme qui n'est qu'écoulement harmonieux.

La fleur qui couronne Appels montrera que l'Académie, malgré son grand âge, a encore l'oreille assez fine pour entendre les enchantements modernes des plus subtiles Musiques.

L'auteur d' Appels a présenté en outre au concours de très belles pièces intitulées Complaintes. Deux sont insérées au Recueil.

Le poème Le Pays a valu à son auteur, Monsieur Charles Dhers, un Rappel de Primevère. Cet excellent Poète est un fidèle de nos concours. Il y a cueilli les plus belles fleurs, dont, par deux fois, le Laurier de Vermeil.

Au concours de cette année, M. Dhers a présenté une grande variété de pièces, non sans mérite. Vous en avez retenu une: Le Pays. L'auteur y chante la sainte terre.

O mon pays gonflé de sève et de tendresse
.....
C'est la race liée aux traits du paysage,
Fille de tous les maux et de tous les limons,
Sa mémoire attardée au site du village
Et sa lampe attentive au rite des maisons
C'est en des temps nouveaux le pouvoir de répondre
A la voix de l'écho par l'éclat de son chant,
Et de pouvoir unir et de pouvoir confondre
Et le nom de son père et le nom de son champ.
.....

La rhapsodie étale ainsi en vingt-quatre quatrains son large flux. Nous n'y avons pas trouvé cette densité de pensée, cette concision elliptique de l'expression que nous avons goûtées dans les précédents écrits de l'auteur.

Du poème que vous avez couronné, l'on pourrait dire, avec Bonald, c'est de l'éloquence qui parle en mesure. Cette éloquence est aussi poésie.

Ce qui nous a empêchés de l'admirer sans réserves, c'est la prodigalité de ses répétitions à la Péguy. Elles alourdissent ce beau poème sans le faire, de quatrain en quatrain, sensiblement progresser.

L'Eglantine, fleur du genre, récompense Madame Francès de Dalmatie pour son sonnet libre:
Les Vanités.

Le sonnet est beau, secret et fluide.

Comment le titre se rattache-t-il au sujet? Qu'importe!

Des rayons d'aube palpitaient à ma croisée
Poissons bleus exilés des étangs de la nuit.

(Admirons, au passage, la modernité des images).

Dans cette lumière naissante, une soudaine et mystérieuse Visitation:

Un être était venu cuirassé de secrets
Dans ses yeux s'effeuillait la rose des regrets.

Que vient-il apporter, ce fantôme, du futur ou du passé? Quel message? Aucun.

Une blessure et sans merci.

Je n'ai pas pu savoir et ne saurai jamais
Qui de nous a tué ce que déjà j'aimais.

Et le sonnet se clôt sur cette apostrophe à l'aube cruelle:

L'Aube n'était qu'une lampe trop vite éteinte.

Ou trop tôt allumée? qui le sait? Psyché seule pourrait d'expérience le dire...

Ce poète publie chez Gallimard et Seghers. Dans un récent numéro du Journal des Poètes, Pierre Louis Flouquet louait:

— Sa mesure aérée, son goût très sûr, son imagination sensible et parfois audacieuse.

L'Académie, en remettant l'Eglantine à Madame Francès de Dalmatie, est heureuse de fleurir ainsi en sa personne, la jeune et gracieuse Américaine qui voit dans la France son berceau et sa fée.

Et voici une très belle pièce qui a valu à son auteur, M. Paul Bouges, de Montpellier, une Violette d'argent: Le Soleil couché.

Ce Soleil couché est délicieusement mallarméen. On a dit du symbolisme qu'il avait été un brouillard de lumière.

Sur ces délicates strophes en vers octosyllabiques parfaits, on sent descendre comme une neige de lumière. Un charme tiède, demi-teinte, vous enveloppe: Le Soleil couché. Deux fauteuils se rapprochent...

L'heure est heureuse de se taire

Ils sont deux pour une présence
Et savent les mots sans couleur
Dans cette intimité plénière
Où luit le partage du feu
Le Soleil couché n'est pour eux
Qu'une Aurore à travers la terre.

Heureux couple, heureux amants dont le couchant a les douceurs de cette aurore qui à travers la terre s'irradie.

Que M. Bouges soit loué pour ce trait et remercié pour notre Mère la terre. Elle n'est pas un écran entre la Lumière et nous. Tant d'aurores ont coulé sur elle...

M. Bouges a déjà obtenu en 1953 une Violette pour: Palais de toile.

Nous sommes heureux de récompenser en lui un poète délicat, au style sans bavure, au goût sûr, à l'oreille musicienne.

Le sonnet: Survivance vaut à son auteur le Docteur Estienny un Rappel de Primevère.

Ce sonnet, de forme classique, riche de sonorités et de consonnes d'appui, je ne sais s'il vise à l'effet. Il réussit dans tous les cas à nous imposer une présence, celle de ce fantôme, le Passé. Le Poète ne décrit pas, n'explique pas. Il apostrophe:

Quand le soir va fermer sa paupière et la tienne
.....
Ecoute bien, ma sœur, la voix qui parlera.

C'est l'heure qu'évoque Shakspeare où les tombeaux baillent.

Le soir s'éteint, l'ombre envahit les chambres et les âmes. Une voix monte. Est-ce de lèvres humaines? Et le poète, le seul vrai revenant, d'évoquer par trois fois, ses propres mânes:

Ce sera moi, venant sans que rien me retienne
.....
Ce sera moi le trouble et moi le souvenir
.....
Ce sera moi le vent, la nuit qui s'insinuent,
La mémoire sans chair, une image sans bord

Ce sonnet, s'il n'est pas sans défaut, vaut bien des poèmes.

Son rythme sourd, ses répétitions, la savante alternance de ses rimes, des éclatantes et des atones, secrètent l'incantation.

Le Docteur Estienny est une personnalité toulousaine des plus sympathiques. Poète et animateur de Poésie, il croit à la Poésie. Il l'aime. Et la Poésie le lui rend bien. Au concours de 1955 il reçut de vous

une Primevère. Et son beau Recueil de poèmes: Les Feux de la Jeunesse, a été couronné par l'Académie française.

Des six sonnets, extraits d'un ensemble de cent-dix, et présentés au Concours par le Vicomte des Garets, l'Académie en a retenu deux. L'un Eve, a valu à son auteur une Mention honorable.

Ce sonnet, elliptique, est fort beau; tout en images et, d'une grande richesse de rythmes.

Voici Eve et son âme où le futur commence, Eve au bord de la tentation:

... clarté soyeuse, lente allure
dans la rosée avec la lune et son rayon
reflet d'argent, fraîcheur du soir à son talon
forme hâtive et se coulant par la verdure.

Survient le Tentateur. Il n'est pas nommé, ni décrit, mais montré. Infidèle à tout rythme... (Est-ce bien sûr?)

Infidèle à tout rythme, un sillage de peur
serpente depuis l'herbe et glace de torpeur
le sein d'Eve et son âme où le futur commence.

Glacé de torpeur est une trouvaille. Et le drame commence:

Face à la nuit, tremblant d'étreindre ce corps nu,
elle écoute une voix déchirer le silence
avec les mots cruels d'un langage inconnu.

Est-il beaucoup de poèmes qui donnent à ce point, jusqu'à l'angoisse, la vision du drame originel?

Une seule tâche au tableau: la femme sans voile.

C'est évidemment la femme sans voile qu'il faut entendre, je n'ose pas dire voir. Voilure est pour la rime. Oh rime, voilà bien de tes coups! Le poète prend-il la femme pour une goëlette?

Le deuxième sonnet: L'une ou l'autre pourrait aussi bien s'intituler: Après la faute. Il est émaillé de beaux vers:

Longues files sur la grève, usez le chemin...

Fantômes ambulants des amours en souffrance,
larmes et sang pleurés pour un jardin perdu,
qu'elle est verte ce soir, femmes, l'autre espérance!

L'auteur de ces sonnets est un visionnaire.

Il sait voir et montrer le réel, c'est-à-dire ce qui est au-delà. Il est Poète, si la définition de Baudelaire est exacte: — La Poésie est ce qu'il y a de plus réel. C'est ce qui n'est complètement vrai que dans un autre monde.

L'Académie a accordé les honneurs du Recueil à deux sur vingt des beaux sonnets présentés au Concours par M. Charles Bony de Toulouse.

Silhouettes fondues, musiques discrètes, intimité soyeuse,
tel est le charme confidentiel qui se dégage de cette poésie.

Le premier sonnet en vers de dix pieds (scandé: 4-6) chante en sourdine La Bien-aimée est la rose du sable.

Tombée du soir sur la plage... clarté lunaire où le signe de la Vierge s'allume dans le ciel... La soif monte aux lèvres de l'infortune humaine:

Sa voix secrète un charme de la chair.
La bien-aimée est la rose du sable
Elle frémit d'entendre, impérissable,
Le roulement des vagues de la mer.

Ainsi, dans un final grandiose, se mêle à la symphonie de l'amour humain le psaume grave de la Mer.

Sur deux rimes scintillantes et chantantes se balance le deuxième sonnet: L'âme de la danse, tout en paillettes et miroitements sur un air Valéryen. C'est fragile comme un Saxe, doux comme du Lulli.

Que M. Charles Bony soit le bienvenu à nos concours.
Son beau talent poétique lui vaudra un jour de plus belles récompenses.

Tel fut ce concours, abondant en œuvres et riche de poésie.

Beaucoup, de versificateurs habiles; quelques poètes.

S'il m'est permis d'ajouter une note personnelle à ce Rapport, je dirai:

— Le Monde a besoin de Poésie et, miracle, le monde est devenu, depuis la dernière guerre, attentif et perméable à la Poésie. Si Jacques Prévert se lit plus que Claudel, et Géraud qu'Éluard, chacun a ses lecteurs et nombreux. Demain, ses auditeurs. Récital de poésie, débats poétiques remplissent déjà salles de conférences et théâtres. Continuons.

Mais il ne faut pas décevoir les attentes.

A tel versificateur, s'il a passé la trentaine, c'est-à-dire l'âge où l'imitation a cessé d'être un exercice initiatique ou propitiatoire, je dirai:

— Allons, cesse de jouer le personnage d'autrui.

Tu fais, à longueur de journée, en l'an 1957, de l'Apollinaire, du Valéry, voire du François Coppée... Pourquoi? Si c'est sans le savoir, la chose est grave. Si tu le sais, aimerais-tu qu'on t'appellât faussaire?... Tu connais le procédé pour produire l'effet attendu. Tu crois piper les autres. Mais toi? Est-ce digne de toi de chanter, sous ton nom, la chanson d'autrui? Et ta Musique personnelle? Tu n'en as pas. Alors, le Silence est d'or.

Aux poètes, je dirai: La Poésie n'est pas un vain jeu. C'est une chose sérieuse, grave, quasi religieuse.

Sentir couler son rythme intérieur sous l'euphonie des syllabes qui le modulent, sentir affleurer sous le rythme sa pensée comme une éclosion divine, communiquer aux autres par la magie de la musique parlée la part d'ineffable de soi-même, oui, c'est vraiment vivre une vie d'homme.

Réveiller en Soi les Présences, les révéler aux autres, il n'est pas de tâche, plus noble ni plus utile en nos Temps mutilés.

La Poésie est vraiment la quête du Sacré à travers la beauté du langage. Elle est à la fois Appel et Répons.

Son rythme nous intègre au Rythme universel.

Elle lie l'homme à sa plus vraie nature, elle l'appelle à son plus haut devoir.

Elle est essentiellement Communion.

Que chacun y réfléchisse. Car chacun est poète qui sent que la Beauté est chose d'au-delà.

Tout homme est poète qui répond au fonds de lui-même, ne fut-ce qu'une seconde privilégiée et par un balbutiement, à cet Appel inconnu et vivant.

Est poète celui qui sent que la Nature est le premier, le plus beau des Poèmes.

Qu'il se lève alors, l'infortuné, abandonné des dieux et des hommes, qui osera dire que de tous les actes poétiques la Vie n'est pas le plus authentique et le plus grand.

© CIEL d'Oc – Octobre 2004